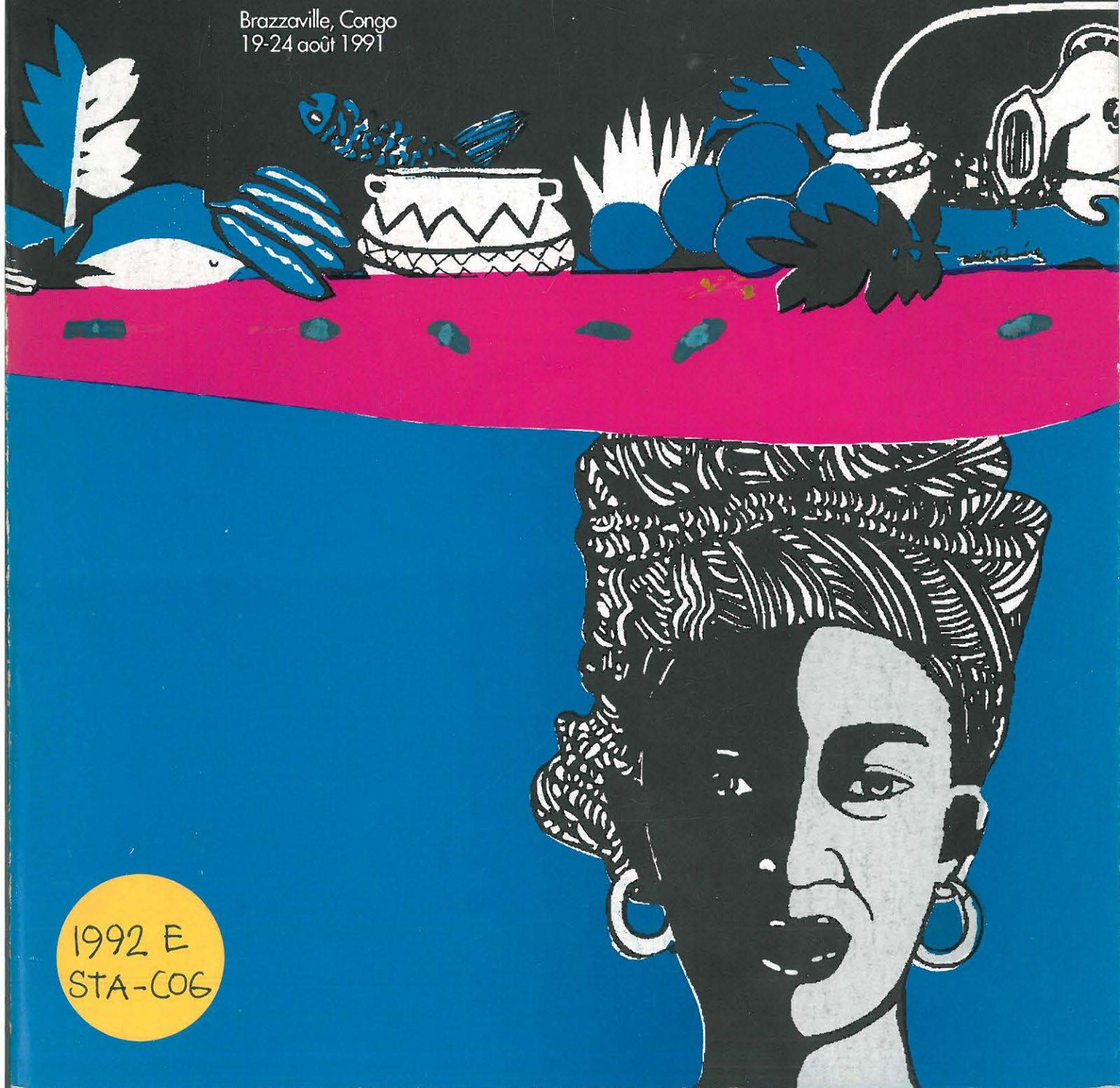


Rapport

Seminaire national de formation a l'utilisation des statistiques sur le rôle des femmes dans le secteur informel

Brazzaville, Congo
19-24 août 1991



1992 E
STA-COG

SA 34

Rapport

**SEMINAIRE NATIONAL DE FORMATION
A L'UTILISATION DES STATISTIQUES
SUR LA PLACE ET LE ROLE DES FEMMES DANS
LE SECTEUR INFORMEL**

19 au 24 août 1991 à Brazzaville, Congo

Organisé par: Le Centre national de la statistique et des
études économiques
La Direction de l'intégration de la
femme au processus de développement

Sous les auspices de: L'INSTRAW
Le Bureau de Statistique
des Nations Unies

Financé par: Le Programme des Nations Unies pour
le développement (PNUD)

1992 E
STA-COG

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent and reliable data collection processes to support informed decision-making.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in enhancing data management and analysis. It discusses how modern software solutions can streamline data collection, storage, and reporting, thereby improving efficiency and accuracy.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management, such as data quality, security, and privacy. It provides strategies to mitigate these risks and ensure that data is used responsibly and ethically.

5. The fifth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It stresses the importance of ongoing monitoring and evaluation to ensure that data management practices remain effective and up-to-date.

6. The sixth part of the document discusses the future of data management and the potential of emerging technologies. It explores how artificial intelligence and machine learning can revolutionize data analysis and provide deeper insights into organizational performance.

7. The seventh part of the document provides a detailed overview of the data management framework. It includes a flowchart that illustrates the relationship between data collection, storage, analysis, and reporting, showing how each step contributes to the overall data management process.

8. The eighth part of the document offers practical advice for implementing a data management strategy. It includes a checklist of key tasks and responsibilities, along with a timeline for implementation to ensure a smooth and successful rollout.

9. The ninth part of the document discusses the importance of training and education in data management. It emphasizes that all employees should be equipped with the necessary skills and knowledge to effectively use data in their daily work.

10. The tenth part of the document concludes with a final summary and a call to action. It encourages the organization to embrace a data-driven culture and to continuously improve its data management practices to stay competitive in the market.

PLAN DU RAPPORT

I.	INTRODUCTION	1
	A. Contexte historique du séminaire	1
	B. Les institutions représentées	1
	C. Cérémonie d'ouverture	4
	D. Organisation du travail et participation	6
II.	RESUMES DES DISCUSSIONS	6
	A. Séances plénières: Thèmes	6
	1. La place du secteur informel dans les politiques et programmes nationaux du développement	6
	2. Définitions et concepts utilisés pour la collecte des données sur le secteur informel	8
	3. Inventaire des sources des données utilisables pour la mesure du secteur informel	9
	4. Techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel	11
	5. Techniques d'évaluation de la contribution à la production des femmes dans le secteur informel	13
	6. Adéquation des outils de collecte des données statistiques	14
	7. Stratégies d'amélioration de la qualité des données	15
	B. Discussions de groupes	15
	C. Discours de clôture	19
III.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	20
	A. Politiques et programmes nationaux	20
	B. Définitions et concepts	21
	C. Sources de données	21
	D. Techniques d'estimation de la participation des femmes	21
	E. Adéquation des outils de collecte des données statistiques	22
	F. Stratégies d'amélioration de la qualité des données	22
ANNEXES		
	ANNEXE I. INFORMATION DU SEMINAIRE	25
	A. Aide-mémoire	27
	B. Programme du travail	37
	C. Liste des participants	40
	D. Groupes de travail	46

ANNEXE II. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE	48
A. La Directrice chargée de l'intégration de la femme au développement	49
B. Le Directeur-général du CNSEE	52
C. Le Représentant-résident du PNUD	54
D. Le Secrétaire d'Etat à l'économie, aux finances et au plan	56
E. Le Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat au plan	58
ANNEXE III. RAPPORTS	60
A. La place du secteur informel dans les politiques et les programmes nationaux de développement: besoins exprimés en matière de statistiques sur les femmes et le secteur informel, par Mme. Colette S. DEHLOT et M. Rigobert MABOUNDOU	61
B. Définitions et concepts utilisés pour la collecte des données sur le secteur informel, leurs limites, par M. Philippe NZABA	69
C. Inventaire des sources de données utilisables pour la mesure du secteur informel, par M. Jean NGOMA	74
D. Techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel, par M. Paul BAYINA	78
E. Techniques d'évaluation de la contribution des femmes à la production du secteur informel, par M. Michel MATAMONA	85
F. Adéquation des outils de collecte des données statistiques pour l'évaluation du rôle économique du secteur informel et de la contribution des femmes à l'activité économique, par M. Jacques CHARMES	93
G. Les exercices des groupes de travail	99
ANNEXE IV. REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE	101

ABBREVIATIONS

ANA	Agence national pour l'artisanat
ADPME	Agence pour le développement des petites et moyennes entreprises
AFMC	Association des femmes managers du Congo
APAC	Association des professionnelles africaines de la communication
BERETEC	
BIT	Bureau international du Travail
CEA	Commission économique pour l'Afrique (ONU)
CEE	Communauté économique européenne
CIATA	
CNSEE	Centre national de la statistique et des études économiques
DEP	Direction des études et de la planification
DGE	Direction générale de l'économie
DIFD	Direction de l'intégration de la femme dans le développement
DRPS	Direction régionale du plan et de la statistique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme
OIT	Organisation internationale du Travail
ONEMO	Office national de l'emploi et de la main d'oeuvre
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
BSP	Bureau des services d'appui aux projets
ORSTOM	Institut français de la recherche scientifique pour le développement et coopération
CUA	Organisation de l'unité africaine
FEUTA	Programme des emplois et des compétences techniques pour l'Afrique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
L'NOC	Union nationale des opérateurs congolais
USAID	<u>Agency for International Development</u> des Etats-Unis

Les abréviations techniques suivantes sont utilisées dans le présent rapport:

BTP	bâtiments et travaux publics
CISP	classification internationale selon la situation dans la profession
CITE	classification internationale type d'éducation
CITI	classification internationale type par industrie
CITP	classification type par groupe de professions
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
DSF	document statistique et fiscal
PIB	produit interne brut
PME	petites et moyennes entreprises
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SCN	système de comptabilité nationale des Nations Unies
VA	valeur ajoutée

I. INTRODUCTION

A. Contexte historique du séminaire

La récession économique que traverse le Congo se traduit, entre autres, par le désengagement de l'Etat à pourvoir les emplois de nombreux demandeurs. C'est ainsi que le secteur informel est devenu une issue de secours dans laquelle s'effectue la résorption partielle du chômage au Congo. Nombre de ménages tirent donc les moyens de subsistance dans le développement des activités économiques du secteur informel. Mais au Congo les femmes ont la plus grande responsabilité de l'économie de subsistance de la famille. Par conséquent les femmes congolaises jouent un rôle prépondérant dans ce secteur de survie.

Il est reconnu aujourd'hui que le secteur informel procure emplois et revenus à une bonne partie de la population active. Or le peu d'intérêt dans lequel ont été tenues ces activités par les systèmes de collecte de données statistiques explique la sous-estimation flagrante du rôle du secteur informel en général et de celui des femmes en particulier dans la planification et les politiques de développement. Il s'avère donc qu'au moment où intervient la libéralisation de l'économie et plus particulièrement le désengagement du secteur public, des statistiques fiables et complètes sont nécessaires pour satisfaire les politiques de planification. Le besoin d'une meilleure connaissance du secteur informel et des activités féminines qui en constituent la trame essentielle s'est fait sentir avec acuité.

Ce séminaire, qui fait suite à ceux tenus au Burkina Faso, en Gambie et en Zambie, s'est voulu être l'occasion donnée aux décideurs, aux statisticiens, aux planificateurs, aux chercheurs et aux organisations féminines d'examiner les interactions entre les domaines étroitement liés de la statistique, du secteur informel et des activités économiques des femmes; d'aviver l'intérêt de la collecte et de l'utilisation des données pertinentes sur ces questions; de les familiariser aux sources de données disponibles et aux diverses méthodes de collecte et d'analyse des données sur la participation des femmes aux activités informelles et sur leur contribution au produit national, en vue de formuler un projet d'adaptation et d'amélioration du système statistique.

Le présent séminaire, organisé par le Centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE) et la Direction de l'intégration de la femme dans le développement (DIFD) du Ministère du plan et de l'économie, sous le patronage de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion des femmes (INSTRAW), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et du Bureau des Statistiques des Nations Unies, a eu lieu à Brazzaville, Congo, durant six jours, du 19 au 21 août 1991.

B. Les institutions représentées

Le séminaire a connu la participation des décideurs, planificateurs, statisticiens, experts, démographes, sociologues et journalistes qui représentaient les institutions suivantes:

- des Directions régionales du plan et de la statistique;
- des directions des études et de la planification (DEP) des Ministères de l'agriculture et élevage, de l'industrie et tourisme, du commerce et petites et moyennes entreprises;
- du CNSEE;
- de la DIFD;
- de la Direction générale de la recherche scientifique et technique;
- du Département de l'économie du développement de la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien Ngouabi;
- du Projet RAF/87/063 du PNUD: système d'appui financier pour les activités productrices des femmes;

- de l'Agence nationale pour l'artisanat;
- de la Coordination nationale du Projet RAF/87/042 du PNUD: l'amélioration du rôle des femmes dans le secteur informel en Afrique;
- du Forum des jeunes entreprises;
- de l'Association des femmes managers du Congo (AFMC);
- de l'Union nationale des opérateurs congolais;
- de l'Office national de l'emploi et de la main d'oeuvre (ONEMO);
- de l'Association des professionnelles africaines de la communication (APAC);
- du Projet "Périphérie de Brazzaville";
- de la Fédération des femmes du Congo pour le développement;
- de la Direction des statistiques agricoles;
- de la Direction des ressources humaines;
- de l'Agence pour le développement des petites et moyennes entreprises (ADPME);
- de l'Association de la promotion des groupements à vocation coopérative.

Parmi les différentes institutions représentées, les commentaires et suggestions suivants ont été émis:

1. La Direction régionale du plan suggère qu'il faudrait doter les structures régionales des moyens logistiques qui leur permettraient la collecte de données. Il faudrait donc créer une ligne budgétaire pour la collecte des données. Les moyens de transport sont également importants dans le processus de collecte.

2. Projet RAF/87/042. Comptabilité-Formation: Il s'agit ici d'accroître l'efficacité de la participation de la femme africaine dans le développement afin d'améliorer leur productivité dans le secteur informel.

3. Ministère de l'agriculture et de l'élevage: la Direction des statistiques agricoles est chargée, dans le cadre de la collecte des statistiques sur le secteur informel:

- * d'établir les statistiques dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture;
- * de procéder à l'exploitation, au traitement, à la publication et à la diffusion des études et recherches sur le secteur agro-alimentaire;
- * d'assurer en matière de statistiques agricoles la liaison entre le Ministère et les institutions et organismes nationaux ou internationaux.

En conclusion, le souci de la Direction des statistiques agricoles est la mise en place d'un projet qui pourrait être financé par des institutions de développement (PNUD, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], etc.) afin de collecter les informations utiles et fiables pour les secteurs qui relèvent de ses attributions.

4. L'Office national de l'emploi et de la main d'oeuvre suggère qu'il est nécessaire de créer des panels à la fois d'information et d'actions spécifiques de politique nationale en vue d'élaborer un programme d'action avec désignation des structures d'appui. Ce programme d'action serait chargé de la collecte permanente de données et de l'identification d'actions. Ceci en collaboration avec le CNSEE et la Direction régionale de l'ONEMO.

5. Le Ministère chargé du développement des PME (DEP) souhaiterait que cette Direction soit dotée de structures et de moyens logistiques lui permettant la collecte des données, ce qui lui permettrait d'organiser des séminaires de diffusion des statistiques du secteur informel et de mettre en place un programme de formation à l'intention des entrepreneurs du secteur informel.

6. Le Projet RAF/87/063 PNUD-Bureau des services d'appui aux projets (BPS) a pour objectif d'accroître les activités génératrices de revenus des femmes en zones rurales et urbaines dans les petites industries agricoles et les activités de service par l'accès au crédit formel des institutions financières. Mais

à court terme, il s'agit d'établir un système d'appui financier dans quatre pays d'Afrique et de mettre au point et de tester des modalités de crédit et d'épargne appropriées pour les femmes qui oeuvrent dans les secteurs agricoles et informels.

7. L'AFMC: Née en juin 1990, l'AFMC s'est fixée comme objectifs de former, d'encadrer et de suivre des femmes sur les techniques de gestion. Mais la sensibilisation des femmes sur les activités génératrices de revenus et le rôle d'une bonne gestion reste l'essence même de l'Association. Ceci inclut la promotion et l'initiation des projets de petites dimensions maîtrisables par les femmes et pour les femmes. Actuellement l'AFMC étudie un moyen efficace pour intervenir auprès de la population féminine pour lui apprendre à hiérarchiser les priorités et les différentes étapes à franchir et à estimer les moyens de mettre en oeuvre les activités afin d'atteindre les objectifs définis dans les documents d'orientation.

8. La Direction régionale du plan et de la statistique de la Sangha (DRPS) a réalisé en octobre 1986 une enquête statistique sur les petites unités de production du secteur informel à Ouessou (chef lieu de région, Congo). Cette enquête, qui a concerné les artisans (menuisiers, boulangers, tailleurs, etc.), a connu des difficultés financières et matérielles qui ne lui ont pas permis d'en publier les résultats. Néanmoins un rapport a produit les résultats suivants:

- * le secteur informel n'est pas très bien exploré dans la Sangha et beaucoup reste à faire pour disposer des données fiables. Au niveau des artisans se pose l'épineux problème de gestion;
- * l'enquête, qui a porté sur 17 ateliers de couture, 10 boulangers et 17 menuiseries, a démontré, lors de l'analyse rapide, que ces artisans rencontrent des difficultés dans l'approvisionnement et la hausse sans cesse croissante des charges d'exploitation. Ils souhaiteraient donc recevoir un encadrement et une aide de l'Etat à ce sujet ainsi que trouver un marché plus élargi pour l'évacuation de leurs produits.

9. La Direction régionale du plan et de la statistique du Niari a effectué un recensement des artisans dans la Commune de Dolisie en 1988. Cependant, la DRPS demande un financement pour leurs enquêtes statistiques et l'organisation des séminaires de formation et de diffusion des statistiques.

10. L'ANA cherche à soutenir et promouvoir les activités artisanales. Ses activités visent à:

- * améliorer la formation des artisans;
- * organiser la participation des artisans à des foires et forums nationaux et internationaux.

Plusieurs études ont été réalisées ainsi que des recensements des ateliers de travail du bois, de menuiserie métallique, des artisans du bâtiment et travaux publics; sur les crédits aux artisans: sur l'outillage des menuisiers de l'arrondissement; sur les conditions de production dans les secteurs artisanaux du textile et du bois (Brazzaville), sur l'identification des besoins en formation des menuisiers de Brazzaville; et sur la situation de l'artisanat au Congo. L'ANA exprime le besoin de réaliser des recensements des artisans à l'intérieur du pays afin de disposer de statistiques fiables. Bien que l'ANA soit dotée d'équipements et moyens financiers, elle suggère néanmoins la mise en place d'un répertoire national des artisans.

11. Le Secrétariat d'Etat au plan se préoccupe pleinement du secteur informel et des femmes. Cette structure se situe au niveau de CNSEE, de la Direction générale du plan et de la Direction des ressources humaines. Jusqu'ici très peu d'enquêtes ont été organisées relatives au secteur informel et aux femmes. Cependant, les besoins non encore satisfaits en données statistiques sont ceux relatifs à la structure de l'emploi et de la main d'oeuvre dans le secteur informel.

12. La Direction régionale du plan du Kouilou fait observer qu'aucune opération statistique en matière de secteur informel n'a eu lieu ces dernières années. Ce n'est qu'au début de l'année 1991 que la Direction a commencé à réfléchir sur le projet pisciculture qui lui avait été confié par la Direction politique.

13. La Direction des études et de la planification du Ministère de l'industrie, du tourisme et de l'artisanat ne traite que les données sur le secteur formel, ce qui fait qu'aucune enquête n'a encore été faite à ce sujet. En définitive, ces assises sont une occasion exceptionnelle qui permettra à la Direction de stimuler le secteur informel si négligé par les institutions nationales.

14. L'ADPME a fait une série d'études en vue d'aider particulièrement les femmes sur la manière d'implanter des unités de production. La difficulté majeure est que l'agence n'a pas encore les données nécessaires à ses interventions dans le secteur productif.

15. Le Forum des jeunes entreprises est un organe d'études et d'encadrement des projets pour la création d'emplois dans le secteur formel.

16. L'APAC est un cadre de réflexion et d'études sur les questions des femmes et des médias en vue de l'amélioration du statut économique et social des femmes. Les services de l'Association sont lancés en direction de la réalisation d'émissions radio-diffusées et de télévision en langues vernaculaires sur les questions de santé, d'hygiène, d'agriculture et d'élevage. En ce qui concerne le manque de données statistiques sur les femmes du secteur informel, l'Association veut créer et gérer un centre de documentation pour assurer la diffusion des informations en direction de la femme. La femme constitue en elle-même une ressource importante car elle est disponible pour sa participation active à la collecte des données statistiques et au recyclage dans le domaine de l'information.

17. La Direction régionale du plan de la Likouala a enregistré les groupements précoopératifs au niveau de la région. En second lieu, la Direction étudie encore la possibilité d'insertion des pygmées dans le développement économique. En troisième lieu, elle analyse les définitions et concepts utilisés par le recensement général de la population et de l'habitat. Cependant, la Direction souhaiterait pouvoir multiplier les enquêtes afin de pouvoir disposer de sources de données, et de données statistiques sur le secteur informel.

18. La Direction régionale de la statistique de la Bouenza n'a jamais pris en compte, dans les opérations de collecte de données, la production du secteur informel. Il serait souhaitable à l'avenir de tenir compte du secteur informel dans les analyses statistiques et non plus le marginaliser comme cela a été le cas jusqu'à présent. En définitive, la Direction régionale devra tenir compte de toutes les activités du secteur informel dans toutes études et/ou enquêtes afin de mieux saisir la production des femmes dans le secteur informel. La collecte devra être néanmoins permanente et fera l'objet de publications.

C. Cérémonie d'ouverture

Mme. Denise GAZANIA, Directrice chargée de l'intégration de la femme au développement, en introduisant le séminaire a fait ressortir que les femmes africaines en général et les femmes congolaises en particulier participent à de nombreuses activités de commerce et d'affaires à petite échelle pour procurer un revenu à leurs familles. Au Congo, les activités informelles des femmes comprennent la confection, le tricot, la vannerie, la poterie cuite au charbon de bois, la transformation des aliments et l'agriculture de subsistance. Des politiques et programmes spécifiques ont été jugés nécessaires pour améliorer la condition des femmes travaillant dans le secteur informel. Mme. GAZANIA a insisté sur le fait que la formation, en vue d'améliorer la productivité et l'efficacité des femmes du secteur informel, était très importante. Mais pour cela, il faut des données statistiques fiables. C'est ainsi que l'INSTRAW et le Bureau de Statistique des Nations Unies ont été chargés de mettre à exécution un volet de recherche et de formation en matière de statistiques. Mme GAZANIA a fait savoir qu'il y a deux raisons principales qui légitiment la mise en place des statistiques sur le secteur informel et plus particulièrement sur les femmes, l'une étant qu'elles permettent aux institutions gouvernementales d'évaluer avec précision la contribution des femmes à la formation du produit national. L'autre est que ces statistiques fournissent des informations nécessaires à l'élaboration des politiques et programmes nationaux de développement du secteur informel.

M. Emmanuel MASSENE, Directeur général du CNSEE, a, dans sa communication, tenté de circonscrire le secteur informel à travers des données du Recensement général de la population et de l'habitat. Il a fait ressortir que d'importantes franges de la population des villes africaines tirent aujourd'hui l'essentiel de leurs moyens de subsistance en exerçant toutes sortes de petits métiers couvrant un large éventail d'activités qui va de la production artisanale aux services en tous genres. Mais, a-t-il dit dans ses propos, plus des deux tiers des femmes actives sont dans l'agriculture, le commerce, la restauration et l'hôtellerie. C'est dire que les activités des femmes dans le secteur informel du Congo, caractérisées par la faiblesse des moyens mis en oeuvre et la facilité d'installation, les placent devant les hommes du point de vue du nombre. Or les statistiques relatives à ce domaine sont encore embryonnaires au Congo, et tendent, lorsqu'elles sont disponibles, à sous-estimer la dimension et la contribution réelle du secteur informel. Ainsi, dit M. MASSENE, le besoin d'une meilleure connaissance du secteur informel et des activités féminines qui en constituent la trame, se fait sentir avec acuité.

Le Représentant résident par intérim du PNUD, M. Alain Roger KOEFE, a rappelé dans son allocution que dans le cadre du quatrième cycle (1987-1991) du Programme des Nations Unies "Femmes et Développement" plusieurs projets ont été lancés touchant des domaines où la contribution des femmes est censée être significative. Il a également attiré l'attention sur les difficultés d'obtenir des informations dans ce secteur, en dépit de l'importance qu'il représente dans les économies africaines. Pourtant, a-t-il fait savoir, le Congo bénéficie de deux projets régionaux sur le secteur informel et le crédit. Les programmes du PNUD sont généralement fondés sur le principe que les projets doivent être élaborés sur la base des besoins exprimés par les pays membres. Le présent séminaire peut grandement contribuer à l'identification des besoins et à l'évaluation des projets, à travers les divers thèmes inscrits à son programme et qui couvrent les questions des politiques et des statistiques. M. KOEFE a également rappelé qu'il ne fait aucun doute que des politiques plus compréhensives doivent être menées afin de rendre plus effective la participation des femmes dans le secteur informel et dans l'économie informelle en général. Pour cela, des statistiques plus nombreuses et plus fiables sur les caractéristiques des femmes, leurs activités et leur degré de participation sont donc indispensables. C'est une tâche essentielle puisque le secteur informel devient le plus important dans les économies africaines.

Son Excellence M. le Secrétaire d'Etat à l'économie, aux finances et au plan, M. Dieudonné DIABATANTOU-BOUKAMBOU, a fait remarquer que le secteur informel est aujourd'hui reconnu comme étant un maillon majeur du système économique dans la plupart des pays africains; en ces temps de dérèglementation économique généralisée, marqués par une hyper-inflation des coûts du fonctionnement de ces sociétés, les petites activités de production, de commerce et de services jouent un rôle important tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans son discours d'ouverture il a fait ressortir que ce secteur informel est caractérisé par la faiblesse des moyens mis en oeuvre, la rapidité d'installation et l'efficacité des rendements. Toutes ces activités sont une mine d'enseignements économiques qui rappelle en permanence que la première règle de l'accumulation et de la croissance économique est la minimisation des charges et la maximisation du résultat. Mais dans ces activités, les femmes du Congo constituent près de la moitié de la population active du secteur informel agricole et du commerce de détail. Selon son Excellence, il s'agit plus d'une défaillance des systèmes de collecte de statistiques plutôt que la réalité des faits et c'est ce qui explique la sous-estimation flagrante du rôle du secteur informel en général et des femmes en particulier, dans les travaux de planification et les politiques de développement, et dans l'évaluation de leur part dans le produit intérieur brut (PIB). C'est ainsi que Son Excellence a souhaité que ce séminaire soit un lieu de concertation et d'échange d'expériences qui apportera aux statisticiens, planificateurs, démographes, chercheurs et organisations féminines ici représentés des outils nécessaires pour l'amélioration de la collecte des données statistiques sur les activités économiques des femmes, et de l'élaboration des politiques et programmes nationaux pour le développement du secteur informel.

D. Organisation du travail et participation

Le séminaire s'est réuni sept fois en session plénière, et quatre fois en groupe de travail.

Chaque séminariste et chaque intervenant (à titre d'organisateur, de présentateur et de rapporteur) devrait disposer des documents suivants:

- *Manuel des méthodes de compilation et d'analyse des statistiques sur les femmes dans le secteur informel de l'industrie, du commerce et des services.*
- *Synthèse des études pilotes de compilation des statistiques sur les femmes dans le secteur informel, dans quatre pays africains.*

Election des membres du Bureau

Les personnes ci-après ont été élues au Présidium:

Président : M. Emmanuel MASSENE
 Vice-Présidente : Mme. Denise GAZANIA
 Rapporteur : Dr. Colette SAMBA DEHLOT

II. RESUME DES DISCUSSIONS

A. Séances plénières

THEME 1: La place du secteur informel dans les politiques et les programmes nationaux de développement: besoins exprimés en matière de statistiques sur les femmes et le secteur informel

En partant du constat général dressé par les conférenciers et les participants, on peut considérer que le secteur informel occupe une place très modeste dans les politiques et programmes nationaux de développement. Ce n'est que ces dernières années, à la faveur de la crise économique généralisée, que l'Etat congolaise a commencé à prendre connaissance d'un secteur qui échappe dans sa quasi-totalité à la comptabilité nationale. D'un autre côté, le secteur informel étant dominé par les activités des femmes, ces dernières ne sont guère considérées à leur juste valeur dans les statistiques nationales.

Il a été souligné que la nature même du secteur informel, ou informel, crée la difficulté de le définir. Ce n'est qu'en 1972 qu'une volonté, quoique timide, de la part des pouvoirs publics fait apparaître quelques données statistiques à son propos. Avec l'essoufflement de l'emploi du secteur public, le gouvernement congolais manifeste de l'intérêt pour ce sujet vers 1984. Mais en ce qui concerne les femmes, il faudra attendre 1990 pour qu'il soit créé un Département "de l'intégration de la femme dans le développement" au sein du Ministère du plan et de l'économie, pour que les femmes commencent à faire une apparition nouvelle dans la concertation nationale.

Le manque de données disponibles et plus généralement de connaissances du milieu informel dans les programmes nationaux de développement découle du fait que le Congo tend à adopter une attitude de mimétisme et accorde une attention particulière à la macro-économie. Il n'existe donc pas de politique du secteur informel. Par contre le secteur informel devient important en contribuant plus puissamment à la formation de la valeur ajoutée.

Du fait que l'économie classique du travail fait ressortir l'aspect normatif du travail, les femmes du secteur informel, n'étant pas des salariées à proprement parler, ne bénéficient aucunement d'une place dans l'économie nationale. Cependant, la contribution du secteur informel dans la formation de la richesse

nationale et du produit national n'est pas négligeable. Mais les femmes, ne faisant pas l'objet de statistiques quantifiées, sont marginalisées dans leurs différents rôles à la fois de productrices et de procréatrices.

L'absence de prise en compte des problèmes spécifiques des femmes évoluant en zones urbaine, semi-urbaine et rurale dans les programmes nationaux de développement a fait qu'il y a une tendance à ne pas prendre suffisamment en compte les divers rôles exercés par les femmes dans le secteur informel. C'est ainsi que l'on ne retrouve la femme dans les statistiques économiques que lorsqu'elle effectue des activités génératrices de revenus, mais non pas lorsqu'elle est mère et/ou épouse. Or la femme a toujours été présente, surtout en ce qui concerne le commerce de micro-détail. Mais les activités ménagères des femmes ne sont pas comptabilisables d'après les statisticiens.

Cependant, on peut craindre que la prise en considération du secteur informel par le gouvernement tende à normaliser le secteur informel, le rendant ainsi formel. Mais le processus d'une socialisation cyclique, présenté sous forme de diagramme aux conférenciers, laisse à penser qu'il n'en sera rien du fait du flux permanent qui s'opère dans la dynamique démographique. C'est à dire qu'une fois les normes sociétales apprises à l'enfant, il s'opère une désocialisation qui est donnée par la scolarisation, l'apprentissage de technologies et la notion d'individualisme. Ce n'est qu'avec le constat qu'il est difficile, dans la conjoncture actuelle, d'évoluer seule que la personne rejoint son groupe de référence et subit alors une socialisation de son milieu culturel.

On peut donc recommander que les données statistiques soient collectées de la même manière pour les garçons et pour les filles. Mais les résultats doivent être présentés séparément, par sexe, afin de mieux mesurer les activités du secteur informel mises en oeuvre par les femmes. Le simple fait que les filles entrent plus tôt dans le secteur informel par rapport aux garçons découle non seulement du processus de socialisation mais également du fait que les femmes elles-mêmes attachent peu d'importance aux autres rôles économiques qu'elles effectuent à l'intérieur de leur milieu familial.

C'est ainsi qu'en tant qu'organisatrice de communauté et épouse ou mère, la femme exerce nombre d'activités économiques. Quelle est la part de la production en vue de l'auto-consommation ? En tant que pérennisatrice de la famille, maîtresse de maison et salariée génératrice de revenus, quels sont les procès de travail domestique dans lesquels opère la femme ? Quelles sont les activités marchandes et non marchandes qu'elle exerce ? Le manque d'information sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel traduit bien la méconnaissance par les pouvoirs publics des multiples rôles de la femme.

Il a donc été jugé important de ramener la dimension de la femme dans les différents espaces de production et de reproduction en rapport avec le secteur informel. Mais la difficulté réside en la rationalisation des données. En effet, en raison de sa fluidité, sa souplesse et sa fluctuation, il est quasi-impossible aux politiques nationales d'élaborer des stratégies normatives de ce secteur informel. Il serait même impossible de maîtriser le secteur informel pour la simple raison qu'il constitue un ensemble de rapports sociaux internes et externes insaisissables et que les comptabilités nationales n'intègrent pas au système de production. D'autre part, les femmes, qui constituent la majorité des actifs de l'agriculture de subsistance et du commerce informel, sont rejetées du processus de quantification.

Un certain nombre de critères devraient intervenir dans la définition du secteur informel, et le gouvernement congolais devrait pouvoir élaborer des projets de politique économique dans le secteur sans chercher à l'étouffer complètement. Tout en maintenant le relevé d'informations normatives dans les enquêtes, il serait souhaitable que la définition de politiques à l'égard du secteur tienne compte de la place et du rôle spécifiques de la femme dans ce secteur, tant sur le plan des activités que sur celui des technologies utilisées et de leurs capacités de production et d'initiative.

THÈME 2: Définitions et concepts utilisés pour la collecte des données sur le secteur informel

Caractéristiques du secteur informel et définition

Les modalités d'apparition du secteur informel le plus souvent dans le contexte d'une situation de crise sont rappelées. Ce secteur qui connaît une expansion remarquable pour des exigences de survie nécessite d'être circonscrit. Néanmoins du fait qu'il s'agit d'une économie informelle, il est assez difficile de lui trouver une définition précise. Cependant, un certain nombre de critères ont été retenus. C'est ainsi que l'unité de production du secteur informel est caractérisée par:

- un effectif très réduit: de moins de cinq personnes,
- l'emploi des aides familiaux qui ne sont pas rémunérés,
- l'absence de comptabilité,
- le recours à une technologie peu ou pas développée,
- la non soumission au régime fiscal.

Bien que cette unité de production puisse se retrouver aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, il y a une certaine distinction entre ces deux milieux. En effet en milieu rural on observe que le secteur informel touche plus spécifiquement l'agriculture de subsistance et des activités non agricoles semi-marchandes, alors qu'en milieu urbain le secteur informel pourrait être assimilé à des PME. Cependant, certaines distinctions ont été apportées quant à l'appartenance des PME: leur taille doit être inférieure à cinq personnes; par ailleurs appartiennent au secteur informel:

1. l'artisanat
2. les indépendants
3. les marchands ambulants ou les vendeurs à la sauvette
4. les travailleurs au noir ou à domicile.

Il a été également suggéré qu'il faudrait tenir compte de la spécificité des coopératives qui jouent un rôle très important dans la distribution de certains revenus, et plus particulièrement dans la production agricole. Mais il est important de noter que si la coopérative ne remplit plus certaines conditions, elle doit être classée comme PME.

Il a été constaté que l'agriculture de subsistance est marginalisée dans les tentatives de définition du secteur informel. Il a été fait mention que cela était peut être dû au fait qu'elle utilisait en grande majorité la population féminine. Mais il a été fait référence aux méthodes de collecte de données qui ne sont pas les mêmes que dans les activités industrielles et de services enquêtées. Il y a cependant lieu de tenir compte de ces méthodes, dans une certaine mesure, sans toutefois escamoter les comparaisons internationales. Les participants ont néanmoins insisté pour faire ressortir les particularités du Congo.

Population active et population non active

Selon les normes internationales du Bureau international du Travail (BIT), l'âge légal du travail est de 15 ans. Compte tenu du fait qu'il peut y avoir des personnes qui font partie de la population active dès l'âge de 10 ans, il a été suggéré que l'âge d'entrée dans le secteur informel ne soit pas trop rigide. Dans le contexte congolais il a été proposé que l'âge soit un peu plus bas pour mieux quantifier les apports à l'économie de marché.

Standardisation des variables

Une liste de variables devant définir et mesurer la population active a été présentée. Mais on constate que dans le calcul des taux d'activité de cette population, la standardisation des normes et des méthodes

de comptabilité se retrouve plus dans le secteur formel, encore appelé secteur moderne. Malheureusement, il n'en est pas de même pour le secteur informel. Il a donc été suggéré que des adaptations soient proposées afin de mieux saisir ce secteur. Pour cela il faudrait harmoniser les concepts, définitions et variables pour mieux rapprocher économistes et statisticiens qui travaillent sur des normes établies pour le secteur formel.

THEME 3: Inventaire des sources des données utilisables pour la mesure du secteur informel; leurs limites

L'attention accordée aujourd'hui au secteur informel met en évidence la nécessité de disposer des données qui s'y rapportent. On ne peut cependant que constater que les entreprises que recouvre ce secteur ne sont pas organisées sur le plan comptable. Dans ce contexte, la collecte des statistiques liées à ce secteur se révèle assez complexe.

En dépit de cette difficulté, divers organismes sont susceptibles de produire des statistiques. Dans le cas du Congo, le CNSEE est l'organisme chargé de centraliser toutes les statistiques nationales. La loi sur la statistique lui accorde en effet le monopole de la collecte des informations dans l'ensemble des secteurs de la vie socio-économique du pays. Toutefois, l'on notera que ce service est limité dans la fourniture de ces statistiques et que la loi sus-mentionnée prévoit une disposition qui lui permet d'accorder le visa statistique.

Ainsi, lorsqu'on a des questions à résoudre sur ce secteur, il est nécessaire dans un premier temps de se rapprocher du Service national de statistique afin de faire l'inventaire des sources disponibles et de lister convenablement les statistiques existantes concernant le sujet à traiter. Si les besoins ne sont pas satisfaits, il faut alors consulter les autres fournisseurs de données. Les différentes statistiques disponibles dans le pays peuvent être utilisées comme sources de données concernant le secteur informel. Il s'agit des statistiques démographiques et des statistiques de l'industrie, du commerce et des services.

Les statistiques démographiques

Depuis 1970, le Congo a réalisé deux recensements de la population et de l'habitat: le premier en 1974, et le plus récent en 1984, soit une périodicité de 10 ans. La réalisation de ces deux opérations a permis de disposer des principales caractéristiques nécessaires pour la mesure de la participation des femmes à l'activité économique, notamment la situation d'activité, la situation dans la profession, la branche d'activité, l'emploi et le niveau d'instruction. L'âge minimum de 10 ans limitait la population économiquement active qui est composée des personnes occupées pendant la période de référence et des chômeurs. Les principales classifications utilisées pour la publication des tableaux croisés selon le sexe et les groupes d'âge ont été: la CITI, la CITP, la CISP [spell out]. Pour l'éducation, par contre, le type de nomenclature utilisé n'était pas conforme à la classification internationale par type d'éducation (CITE).

Entre 1974 et 1984 a été réalisée l'enquête budget consommation de 1976-1977. Celle-ci n'avait pas pour but d'être exploitée comme source de statistiques démographiques et sociales mais devait permettre le calcul des pondérations concernant l'indice des prix. Pour des raisons politiques, les résultats n'ont pas été publiés.

La deuxième opération réalisée en 1983, à savoir l'enquête emploi, a connu le même sort que l'enquête budget consommation. Depuis 1984, soit sept ans après le recensement, aucune enquête par sondage n'a été réalisée.

Le recensement agricole de 1986, réalisé après celui de 1973, contient aussi des données sur le secteur informel, et particulièrement sur la mesure de la participation des femmes au développement économique.

En dehors de l'enquête emploi de 1983, les sources suivantes fournissent les données sur l'emploi et le chômage:

- Le Ministère du travail produit les statistiques (secteur formel seulement) sur les salariés mais sans distinction de sexe;
- La Direction de la main d'oeuvre peut fournir certaines informations sur l'emploi dans les secteurs formel et informel;
- Les syndicats détiennent aussi certaines statistiques, en particulier la répartition des hommes et des femmes selon l'activité;
- Les dossiers de la Sécurité sociale n'excluent pas au Congo les activités du secteur informel, mais l'on constate qu'une grande partie des unités de ce secteur ne s'immatricule pas à la sécurité sociale, peut-être par ignorance ou par simple refus. Il est possible d'obtenir les informations par sexe et par activité;
- Les études et les projets réalisés par l'Université et les autres institutions (échantillons limités et résultats non largement diffusés);
- Les études réalisées par le Programme des emplois et des compétences techniques pour l'Afrique (PECTA) en 1982 et BERETEC en 1988 sur le secteur informel. Dans ces études, l'absence pour chaque activité des données spécifiques par sexe sur l'emploi et le revenu limite les possibilités d'évaluer la participation et la contribution des femmes dans la production;
- Les Ministères produisent des statistiques dans leurs domaines d'activité, mais celles-ci sont, pour la plupart, centralisées au CNSEE;
- Certaines structures des Ministères s'occupent des problèmes des femmes, notamment la Direction de l'intégration de la femme au Ministère du plan et la Direction des affaires sociales. Ces deux Directions gèrent certaines études et projets financés par les organismes internationaux;
- La Direction générale des impôts détient des informations sur ce secteur (par sexe, par branche d'activité) car chaque opérateur économique est censé être imposé soit au bénéfice réel soit au forfait.

Statistiques concernant l'industrie, le commerce et les services

Le dernier recensement industriel et commercial a été réalisé au Congo en 1973 et ne portait que sur les entreprises formelles.

Les Ministères de l'industrie et du commerce ne disposent que de quelques informations sur les entreprises d'Etat sous tutelle.

Le CNSEE dispose des informations sur les entreprises privées et étatiques imposées au bénéfice réel. Ces informations sont obtenues à partir de l'enquête permanente annuelle document statistique et fiscal (DSF).

- Certaines Directions du plan mènent des enquêtes sur les entreprises appartenant à ce secteur (Direction de la prévision, direction des investissements).

Les archives des Chambres de commerce peuvent permettre d'obtenir certaines informations sur les entreprises informelles. Certaines informations peuvent aussi provenir des Associations des opérateurs économiques telle que l'Union nationale des opérateurs congolais (UNOC). Il existe au niveau du Ministère du commerce l'ADPME, qui détient certaines informations sur les entreprises qui se créent. Elle considère comme petite entreprise, celle qui utilise 5 à 19 salariés et comme moyenne entreprise, celle de 20 à 99 salariés.

Pour mesurer le secteur informel, on peut disposer de beaucoup de sources qui produisent des données différentes et variées. Le manuel en fait état et montre l'importance des femmes dans ce secteur. On distingue d'une manière générale trois types de sources.

La première source reste sans conteste les deux recensements de la population et l'habitat de 1974 et 1984. Entre ces deux opérations, il y a eu l'enquête des budgets familiaux de Nkayi en 1969 et de Brazzaville en 1976-1977, puis l'enquête sur l'emploi de 1983. A noter qu'il y a eu aussi l'enquête de 1973 sur les activités à Brazzaville.

Les autres sources à utiliser dont les données sont disponibles et sont consignées dans des rapports des administrations telles que la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), le Ministère du travail, de l'éducation nationale et de la main-d'oeuvre, et les syndicats. Cependant, leurs résultats sont pour la plupart publiés sous une forme globale. Le Ministère de l'industrie et les Chambres de commerce nationale et régionales sont aussi des sources utilisables qui, dans le cadre de leurs activités, publient certaines données tout aussi importantes.

Enfin, il faut citer certaines études et opérations menées par des organismes spécialisés (CNSEE, Université, CIATA, BERETEC, etc.) qui mènent des enquêtes ponctuelles pour saisir tel ou tel autre paramètre dans le secteur informel. Mais l'accès aux sources reste toujours difficile en raison de la complexité des méthodes et des normes et, parfois, la publication tardive des résultats.

Il a été recommandé de faire de plus amples efforts pour assurer une meilleure collaboration entre les différents organismes producteurs de données pour pouvoir obtenir une harmonie parfaite et produire des données fiables dans le but de mieux mesurer tout secteur d'intérêt, et particulièrement le secteur informel.

Bien que les participants au séminaire aient découvert que le nombre de sources de données pour saisir l'activité économique du pays n'était pas négligeable, ils ont déploré le manque de suivi et de coordination des divers organismes producteurs de données. De gros efforts devront être faits pour centraliser et diffuser les données auprès des utilisateurs d'informations statistiques.

THEME 4: Techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel, à partir des sources disponibles

L'examen de ce sujet a permis de mesurer la participation des femmes aux activités du secteur informel. Quatre méthodes ont été retenues pour apprécier la contribution des femmes dans ce secteur. Pour cela la notion de ménage a été définie, devant servir comme outil qui permettra d'obtenir les informations sur la population active.

D'après le recensement démographique de 1984, le ménage ordinaire est "un groupe de personnes apparentées ou non, partageant le plus souvent les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé 'chef de ménage', et dont les ressources ou les dépenses sont communes. Ces personnes habitent sous le même toit ou dans la même parcelle".

- 1ère méthode : TAUX BRUT D'ACTIVITE (TBA)

$$\text{TBA} = \frac{\text{Population active totale}}{\text{Population totale}} \times 100$$

Ce rapport représente la proportion de la population économiquement active dans la population totale du pays. Cependant, il ne donne pas d'information sur l'activité féminine.

Sur la base de cet indice peut découler le taux brut d'activité par sexe. C'est ainsi que l'on peut calculer:

a) Le Taux brut d'activité féminine (TBAF)

$$\text{TBAF} = \frac{\text{Population active féminine totale}}{\text{Population totale}} \times 100$$

b) Le Taux brut d'activité masculine (TBAM)

$$\text{TBAM} = \frac{\text{Population active masculine totale}}{\text{Population totale}} \times 100$$

Le ratio permet de mesurer la participation économique des femmes et peut donc être comparé à celui obtenu pour la participation économique des hommes. Cependant, les deux ratios permettent de calculer un taux de féminité qui correspond à la contribution des femmes par rapport à 100 hommes.

$$\frac{\text{TBAF}}{\text{TBAM}} = \frac{\text{Population active féminine totale}}{\text{Population active masculine totale}} \times 100$$

Il a été souhaité que les indices plus affinés puissent exprimer exclusivement l'activité économique des femmes. Pour cette raison, il a été suggéré d'avoir la proportion de femmes économiquement actives par rapport à l'ensemble de la population féminine en âge de travailler, y compris donc celle qui n'a aucune activité économique.

$$\text{F actives} = \frac{\text{Population active féminine totale}}{\text{Population féminine en âge de travailler}} \times 100$$

Tous ces taux sont influencés par la structure par âge de la population. Pour éliminer l'effet de structure, il a été calculé des taux spécifiques, ce qui correspond à la deuxième méthode.

- 2ème méthode : TAUX SPECIFIQUES D'ACTIVITE (TSA)

$$\text{TSA (n,n+a)} = \frac{\text{Population active (n,n+a)}}{\text{Population totale (n,n+a)}} \times 100$$

Quand: n = âge minimum
n+a = âge maximum

Cette deuxième méthode s'appuie sur les taux spécifiques qui sont élaborés en faisant le rapport de la population active d'un groupe d'âge donné sur la population totale du même groupe d'âge.

- 3ème méthode : DUREE DE TRAVAIL (DT)

$$\text{DT} = \frac{\text{Durée totale de travail des femmes}}{\text{Durée totale de travail des hommes}} \times 100$$

Le résultat peut également être présenté en heure/personne, journée/personne, etc. Il s'agit là d'une méthode estimative. Au recensement de 1984, la variable "Durée de travail" n'apparaît pas. Cela n'a pas été l'objet de préoccupation de la part des concepteurs. Il a été cependant rappelé que la durée de travail dans le secteur informel est très importante, particulièrement en ce qui concerne les femmes qui, du fait de leur rôle et de leur place dans le ménage, sont souvent amenées à établir des priorités en fonction des charges familiales qui leur sont dévolues.

- *4ème méthode* : Elle est basée sur le revenu de la population active. Généralement on retient le revenu (salaire) mensuel. Les calculs sont identiques à ceux déjà énoncés. Mais il convient de rappeler que les données sur les revenus sont souvent difficiles à obtenir et ne sont pas toujours fiables.

Il est à signaler que pour obtenir ces taux, certaines données sont nécessaires, telles que: la population totale, la population active totale, la masse salariale, la durée de travail. Ensuite, ces données peuvent faire l'objet de tableaux par sexe, âge, situation dans la profession, branche d'activité, situation individuelle. On note alors que tous ces calculs sont effectués pour les secteurs formel et informel confondus.

Ces taux peuvent néanmoins être calculés séparément pour le secteur informel à condition de posséder une nomenclature et une identification spécifique au secteur informel.

Mais pour mieux apprécier la contribution des femmes dans le secteur informel où elles occupent une part importante dans l'agriculture, par exemple, il est souhaitable que certaines de leurs activités maintiennent une dénomination séparée. Il faut donc qu'il y ait séparation de la nomenclature "agriculture, chasse, foresterie et pêche", avec une rubrique comme "agriculture de subsistance".

THEME 5: Techniques d'évaluation de la contribution à la production des femmes dans le secteur informel

La comptabilité nationale étant un instrument de politique économique, il s'agit d'en dégager la contribution des femmes dans la production nationale. Pour cela, il faut un certain nombre d'indicateurs pouvant contribuer à mesurer la croissance économique nationale. Par ailleurs, les femmes du secteur informel ne fournissent pas toujours des renseignements exacts par crainte du fisc et d'autres taxes connexes.

Le mécanisme de la contribution de la femme à la création des richesses nationales, c'est-à-dire sa participation à l'économie, se fait sur la base du calcul du taux de la valeur ajoutée (VA) des activités féminines dans le secteur informel. Mais ce taux de VA ne peut s'obtenir sans saisir le concept même de la valeur ajoutée qui se définit comme étant le bénéfice brut dégagé par une personne physique ou morale. La valeur ajoutée est donc la différence entre la production, ou chiffre d'affaires, et les consommations intermédiaires.

Dans le secteur informel, il y a souvent confusion entre le chiffre d'affaires et le bénéfice. Ces valeurs et plus particulièrement la valeur ajoutée sont ignorées ou négligées. C'est là que réside la difficulté de saisir cette notion de VA du secteur informel qui permettrait d'apprécier au mieux la participation de la femme dans ce secteur.

C'est ainsi que pour expliquer la notion de consommation intermédiaire et de valeur ajoutée, l'exemple d'une femme qui fabrique des beignets a été pris. Pour avoir le produit fini, ou bien le produit à vendre directement sur le marché, la productrice a besoin de la matière première (la farine) et d'autres produits qui entrent dans le procès de production tels que le sel, l'huile, le sucre, l'eau et la levure. L'équation d'équilibre est alors la suivante:

$$P = CI + VA$$

où P = production (ou chiffre d'affaires)
 CI = consommations intermédiaires pour le procès de production
 VA = valeur ajoutée

d'où pour obtenir la valeur ajoutée, l'équation est alors la suivante:

$$VA = P - CI$$

Pour parvenir à la mesure de l'activité nationale, deux systèmes sont utilisés, à savoir:

1. Le système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN), utilisé dans les économies dites libérales, y compris le Congo. Ce système comprend une série de comptes tels que:

- * les comptes de production;
- * les comptes de biens et services;
- * les comptes des revenus et des dépenses;
- * les comptes de capital et financement.

2. Le système de comptabilité du produit matériel qu'utilisent les pays socialistes.

L'observation qu'il convient de faire est que les données d'enquêtes sur le secteur informel sont quasiment inexistantes. On ne dispose que d'informations statistiques de base sur le secteur moderne à partir des déclarations statistiques et fiscales, des enquêtes sur les entreprises, la production et les ventes, et des sources administratives.

Néanmoins, à partir des données estimées en comptabilité nationale relatives au secteur informel, la mesure de la contribution des femmes à la production du secteur informel s'effectue en faisant usage des données de la population active occupée des indépendants, aides familiaux, apprentis, par sexe et par branche d'activité.

De l'analyse de la situation, il ressort que, d'une manière globale, la contribution des femmes à la formation du PIB est plus importante dans le secteur informel que dans le secteur moderne. Egalement, l'emploi féminin du secteur informel dépasse largement l'emploi masculin dans le même secteur.

Il s'agit donc d'élaborer des politiques rationnelles de mesure des activités féminines du secteur informel, étant donné que les femmes prennent une part active importante dans la production des biens et services mis à la disposition de la collectivité.

THEME 6: Adéquation des outils de collecte des données statistiques pour l'évaluation du rôle économique des femmes dans le secteur informel

Les activités informelles sont extrêmement hétérogènes tant par la diversité des branches d'activité, que par les lieux et les modes d'exercice. La caractéristique de la collecte des données sur le secteur informel est donc la recherche de l'exhaustivité dans tous les domaines de l'activité informelle et leur périodicité. Mais cette exhaustivité et cette périodicité ne peuvent être obtenues que par des enquêtes appropriées auprès des ménages et/ou des établissements.

L'autre difficulté réside dans la qualité et la fiabilité des données collectées par d'autres méthodes, si bien qu'il est impossible de mettre au point une méthode unique. Il faut donc combiner l'approche des ménages et des entreprises. Or, les recensements d'établissements suivis d'enquêtes par sondage sur les

petits établissements ont constitué une démarche classique qui a encore aujourd'hui la faveur des institutions statistiques.

Cette démarche, qui fournit au comptable national des informations précises et relativement fiables, laisse dans l'ombre une grande partie des activités du secteur informel, en particulier les activités économiques des femmes. C'est pour cela qu'il y a une tendance à préconiser aujourd'hui la réalisation d'enquêtes auprès des ménages, afin de mieux appréhender la diversité des formes d'activités informelles et féminines.

THEME 7: Stratégies d'amélioration de la qualité des données et des analyses sur les activités informelles

L'amélioration de la collecte des données sur le secteur informel consiste à combiner les enquêtes auprès des établissements et auprès des ménages. Mais il est à prévoir que le questionnaire devra être simple et pouvoir se limiter à des questions essentielles. Les techniques d'interview de ce questionnaire devront également savoir s'adapter aux rythmes des personnes, à la périodicité des activités informelles, aux formes d'emploi et/ou de salaire, et prévoir une bonne interprétation des définitions et concepts des activités économiques du secteur informel.

En conclusion, les méthodes de collecte des données statistiques pour l'évaluation du rôle économique du secteur informel des micro-entreprises doivent permettre également de mesurer et de suivre régulièrement la participation des femmes et de leurs activités informelles qui, dans la majorité des cas, sont effectuées à domicile. Cependant, des enquêtes pilotes sont à conseiller pour tester les concepts et le bien-fondé des questionnaires. De plus, ces données statistiques permettront ainsi de compléter les fichiers administratifs et statistiques. Les institutions internationales telles que PNUD, INSTRAW, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Banque mondiale doivent aider à la recherche de financements pour une enquête de ce type sur le secteur informel et la participation économique des femmes dans ce secteur.

B. Discussions de groupes

Création des groupes de travail

Le mardi 20 août 1991, trois groupes de travail ont été créés dont les activités ont porté sur les thèmes suivants:

- * Besoins exprimés; critique des concepts; et suggestions d'amélioration des données
- * Exercices de traitement de données de population active et d'emploi
- * Examen des données de comptabilité nationale; et comparaison avec les données de population active
- * Propositions pour l'amélioration des données disponibles et pour l'élaboration d'une stratégie de collecte.

ACTIVITE I: Faire les commentaires et critiques et apporter des suggestions et recommandations relatifs au secteur informel et sur la place et le rôle des femmes en rapport avec:

- les politiques et programmes nationaux (Thème 1)
- les définitions et concepts (Thème 2);
- les sources de données utilisables (Thème 3)

Politiques et programmes nationaux

L'absence d'une politique et d'une définition officielle du secteur informel a conduit à l'insuffisance des données sur ce secteur pourtant crucial, en ces temps de récession économique. De plus les femmes étant les plus nombreuses dans le secteur informel, il y a par voie de conséquence, une absence de statistiques précises sur le rôle et la place des activités économiques féminines du secteur informel.

Il existe un certain nombre de projets qui s'exécutent en faveur du secteur informel. Les participants et participantes ont signalé qu'il y avait une volonté du gouvernement à inciter les jeunes à s'orienter vers ce secteur. On peut noter à ce propos:

- * Les actions du crédit rural du Congo
- * Les actions de la Fondation d'aide au développement (ADF, etc.)
- * Le Centre de formation professionnelle de l'ONEMO.

Malheureusement, l'ONEMO ne forme que des jeunes chômeurs diplômés pour la plupart. D'autre part, il n'existe aucune politique d'installation dans le secteur informel de la part du Centre.

Pourtant, le secteur informel n'est pas nouveau et avait été autrefois reconnu comme étant le "secteur autochtone ou traditionnel" qui n'attirait pas particulièrement les politiques occidentales. D'un autre côté, la femme est l'élément actif caractéristique de ce secteur, ce qui peut expliquer l'oubli systématique du secteur informel étant donné que les sociétés africaines en particulier et les sociétés patriarcale en général ont considéré toutes les activités domestiques et économiques des femmes comme étant des activités "normales" ne nécessitant aucune attention spécifique.

Au Congo, néanmoins, le secteur informel a longtemps été négligé par l'Etat parce que ce dernier considérait la fonction publique (ou le secteur public) comme étant l'unique moyen de réussite. Le gouvernement congolais a donc étouffé l'initiative privée comparativement aux pays africains anglophones où le secteur informel a déjà été pris au sérieux par les gouvernements.

Les séminaristes ont cependant fait remarquer que s'il y avait une trop grande ingérence de l'Etat dans le secteur informel, ce dernier risquerait de perdre non seulement sa flexibilité propre à absorber le chômage, mais surtout sa créativité. En contrepartie, si l'Etat congolais stimule les organisations non gouvernementales (ONG), plus particulièrement les organisations féminines, pour assurer le relais, ces dernières deviendraient alors les animatrices contribuant à dynamiser le secteur informel et à rendre les activités informelles féminines plus efficaces.

Définitions et concepts

Les séminaristes ont fait remarquer que le secteur informel étant d'une très grande complexité, les définitions proposées ne sont pas satisfaisantes.

C'est ainsi que l'agriculture de subsistance, qui fait bien partie du secteur informel, n'est jamais prise en compte dans les comptes nationaux et encore moins par les organismes internationaux, quoique des efforts soient actuellement effectués dans ce sens.

En ce qui concerne l'unité de production du secteur informel, les participants et participantes ont fait remarquer que sur les cinq critères proposés pour définir statistiquement une production informelle, le non-enregistrement et la non soumission au fisc restent de loin les plus importants.

Sources de données

Il existe plusieurs sources de données utilisables pour la mesure du secteur informel. On peut citer aussi les études PECTA, BERETEC, CIATA, etc., mais malheureusement ces sources se caractérisent par une difficulté d'accès aux informations statistiques. D'autre part leurs moyens d'analyse sont parfois limités.

On note également que pour le secteur informel, l'analyse des données statistiques a été plus qualitative que quantitative, ce qui naturellement donne moins d'informations chiffrées sur les capacités de production des activités informelles.

En ce qui concerne la place et le rôle des femmes dans le secteur informel, les données statistiques, les compilations et analyses proviennent de services secondaires, ce qui donne des informations très limitées.

ACTIVITE II: Calculer une estimation de l'emploi dans le secteur informel en 1984 en appliquant successivement les deux définitions suivantes:

1. Le secteur informel est constitué de l'ensemble des unités économiques non agricoles n'employant pas de salariés réguliers.
2. Le secteur informel est constitué de l'ensemble des activités non couvertes par les statistiques permanentes de l'enregistrement statistique et fiscal.

En ce qui concerne la première définition, les différentes branches du secteur informel ont été déterminées sur la base des nomenclatures détaillées par profession et par activité. Mais l'estimation de l'emploi du secteur informel a été calculée par grand groupe par rapport à la femme. Le coefficient de représentativité de l'emploi féminin a également été calculé.

La deuxième définition, selon les séminaristes, pose quelques problèmes dans l'espace et dans le temps. Les participants ont jugé difficile de faire des rapprochements des données entre les divers recensements et enquêtes. C'est ainsi que la deuxième définition n'a pas été utilisée pour les calculs.

Dans la branche "Mines", le secteur informel n'est pas négligeable. En effet, il s'agit de l'extraction de l'or, du sable et des pierres. Mais dans cette branche, on trouve très peu de femmes.

Il s'avère que pendant le recensement, lorsque l'on observe la branche "Manufacture", les activités des femmes sont sous-estimées, ceci parce que les nomenclatures des activités économiques informelles ne traduisent pas exactement ce que font les femmes.

Les séminaristes ont également fait remarquer que certaines professions portent à croire, selon la nomenclature, qu'elles appartiennent au secteur moderne, alors qu'en décrivant ces activités, on constate néanmoins qu'elles font partie du secteur informel.

Avec les méthodes d'estimation suggérées aux séminaristes, on constate que les femmes dans la production informelle ont une part très modeste, alors qu'il est reconnu que ces dernières sont les plus nombreuses à travailler dans le secteur informel, ce qui explique encore une fois la sous-estimation de l'activité de la femme.

D'autre part, en soustrayant "l'Agriculture" de la définition du secteur informel, les participants ont constaté que la participation des femmes était moindre, ce qui traduit encore une fois l'importante place que détiennent les femmes dans l'agriculture.

Le faible niveau d'emploi observé en 1984 dans le secteur informel pour la branche "Transport, magasinage, communication" s'explique par la politique du monopole d'Etat entretenu au cours de cette période.

Par contre les branches de l'électricité, des finances et des services sociaux et communautaires ne sont pas des emplois importants dans le secteur informel.

En ce qui concerne la représentativité de l'emploi féminin du secteur informel dans les autres branches, il faut retenir qu'il est très important dans le commerce informel, la restauration et l'hôtellerie.

Mais dans les mines et manufactures, les femmes sont très faiblement représentées par rapport aux hommes. On dénote qu'il y a environ un emploi féminin sur cinq emplois masculins dans la branche "Manufacture".

Dans certaines branches, la représentativité de l'emploi féminin est fortement marginalisée. C'est le cas des branches "Construction", "Transport", "Finances". Au niveau du secteur informel des services, sa représentativité est également négligeable.

ACTIVITE III: A partir des tableaux, comparer les estimations du PIB dans chaque secteur d'activité du secteur informel avec les effectifs par sexe correspondants. Quelles réflexions inspirent ces comparaisons?

La contribution des femmes au PIB global est plus importante dans le secteur informel que dans le secteur moderne. A l'intérieur du secteur informel, lorsqu'on ajoute l'activité agricole, on constate que la contribution des activités féminines au PIB est plus importante. Les calculs des participants donnent approximativement une participation féminine de 42,8 % dans le secteur informel non agricole et de près de 60 % pour le secteur informel agricole et non agricole combinés.

En ce qui concerne la VA par activité, il est à retenir que les emplois du secteur informel procurent une VA/activité plus importante dans les branches des mines et transports. Mais l'évaluation de la VA/activité montre néanmoins que la contribution des femmes au PIB est plus importante dans les activités du commerce, hôtellerie et restauration.

Au niveau de la VA, les séminaristes ont retenu qu'en fonction des différentes branches considérées, les femmes du secteur informel apportent une VA plus importante dans l'agriculture, commerce, restauration et hôtellerie que les femmes du secteur moderne.

Néanmoins, cette VA/activité féminine est marginale dans le secteur informel par rapport à la branche "service aux entreprises". En considérant l'emploi, les séminaristes ont retenu que l'agriculture, l'industrie manufacturière, le commerce, la restauration et l'hôtellerie procurent plus d'emploi aux femmes dans le secteur informel que dans le secteur moderne.

La contribution des femmes au PIB est pratiquement nulle dans les activités du Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et des transports du secteur informel.

Les séminaristes ont noté que les activités économiques informelles des femmes sont souvent complémentaires du revenu familial, ne nécessitent pas une organisation particulière et ne risquent guère d'être exposées à des contrôles fiscaux, à l'inverse des activités du BTP et Transports.

Il apparaît que les femmes, sur le plan de la mesure du risque des pertes occasionnées par les contrôles divers, ont tendance à conserver l'avantage de leurs domaines traditionnels de prédilection tels

que restauration, petite alimentation, commerce de micro-détail. C'est ainsi que la participation des femmes au PIB est plus importante lorsqu'il s'agit du secteur informel, où elle est de plus des deux tiers par rapport au secteur formel.

ACTIVITE IV: Stratégies d'amélioration de la qualité des données et proposition de programme d'action

Les séminaristes ont noté que l'information n'a été disponible qu'à deux niveaux: au niveau du recensement et de l'enquête DSF. Le recensement de 1984, par exemple, n'a retenu que trois modalités de la variable décrivant la profession pour la mesure du secteur informel: indépendants, aides familiaux et apprentis.

D'un autre côté, l'enquête DSF ne permet pas d'avoir des informations sur le secteur informel parce qu'elle ne concerne que le secteur formel et ne saisit d'ailleurs pas toutes les entreprises formelles.

Les participants estiment qu'au prochain recensement de 1994, le questionnaire doit tenir compte des éléments qui permettront une meilleure connaissance du secteur informel et en particulier la participation des femmes au processus de développement. Cependant, il est important qu'une meilleure connaissance de leur domaine soit établie afin de pouvoir intégrer complètement les diverses activités productives des femmes.

Du fait que seules les enquêtes sont un moyen d'accéder à la saisie de l'activité économique féminine du secteur informel, les séminaristes ont suggéré qu'il soit établi au niveau local un programme d'enquêtes périodiques avec une forte participation des organisations féminines lors de son application.

Les séminaristes suggèrent également que le gouvernement congolais redouble les efforts de financement des programmes de recherche du CNSEE et de la DIFD en collaboration avec l'INSTRAW et d'autres organismes similaires afin que ces derniers puissent assurer un appui institutionnel.

Il a été proposé qu'un type d'enquête pourrait être organisé et serait libellé de la manière suivante: "Enquête nationale intégrée sur les établissements et les ménages en vue d'une meilleure couverture du secteur informel".

Cependant, il est impératif pour les institutions responsables de définir clairement les objectifs de l'enquête et la description et les définitions des variables utilisées dans le questionnaire. Plus spécifiquement, il est proposé au gouvernement le programme d'action, ou plutôt les activités suivantes:

- * Recenser les activités économiques féminines;
- * Mettre sur pied un fichier des entreprises des différents secteurs;
- * Obtenir une liste des micro-entreprises dans le secteur informel et par sexe;
- * Réaliser une enquête par sondage sur la base de cette liste;
- * Mener une enquête spécifique sur l'évaluation des travaux effectués par les femmes;
- * Former les femmes aux méthodes d'enquêtes sur le terrain;
- * Evaluer d'une façon périodique les activités féminines du secteur informel;
- * Faire une étude sur la production des activités féminines génératrices de revenus dans le secteur informel.

C. Discours de clôture

M. Simon MANOUANA, Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'économie et au plan, dans son discours de clôture, a fait ressortir qu'un acheminement progressif vers la réalisation effective des objectifs fondamentaux s'exprime à travers les méthodes utilisées pour la réévaluation de la place du secteur informel dans le processus de développement national. Les techniques apprises permettront dorénavant de mieux

mesurer la contribution des femmes aux activités du secteur. Il a fait savoir également que les conclusions et recommandations de ce séminaire qui a mis l'accent sur la mise en place d'une commission ad hoc, la création d'un cadre juridique et la large diffusion des informations statistiques concernant le rôle et la place des femmes dans le secteur informel sont autant d'éléments susceptibles de renforcer les actions gouvernementales en la matière. M. Manouana a rendu hommage à tous ceux qui ont travaillé de longues heures durant pour l'élaboration des documents présentés au cours du séminaire. Au nom du Ministre de l'économie, des finances et du plan, il a félicité tous les Séminaristes et organisateurs pour avoir ainsi contribué au succès de ce séminaire. C'est dans ces termes pleins d'enthousiasme que M. MANOUANA a déclaré clos le séminaire national de formation à la production et à l'utilisation des statistiques sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A. Politiques et programmes nationaux

Le séminaire recommande:

1. La mise en place d'une commission ad hoc chargée de faire le point sur la place et le rôle de la femme dans le secteur informel, d'évaluer la contribution du travail domestique des femmes à la maison et d'en dégager une valeur monétaire.
2. Aux mécanismes nationaux, de reconnaître le secteur informel en créant un cadre juridique qui devra stimuler la créativité du secteur informel et favoriser son évolution vers le secteur moderne.
3. Aux mécanismes nationaux et aux organisations féminines, de rassembler, d'édifier et de publier les résultats issus des journées de réflexion, de la compilation statistique, des enquêtes et des études en matière de participation des femmes dans le secteur informel.
4. Aux mécanismes nationaux, d'établir une bibliographie et de mettre à la disposition du public et plus particulièrement des organisations féminines, tout ouvrage traitant du rôle et de la place des femmes dans le secteur informel.
5. Aux mécanismes nationaux, de recenser et d'encourager des études sur la créativité des femmes dans le secteur informel.
6. Aux mécanismes nationaux et aux organisations féminines, d'organiser périodiquement des séminaires de recyclage et de perfectionnement pour la diffusion de l'information sur le secteur informel, en mettant l'accent sur la place et le rôle de la femme dans ce secteur en collaboration avec les secteurs apparentés.
7. Aux mécanismes nationaux et aux organisations féminines, d'élaborer et d'appliquer une politique de formation professionnelle, de suivi, d'encadrement et de financement en matière de secteur informel et de participation des femmes dans ce secteur.
8. Aux institutions d'enseignement supérieur et professionnel et aux institutions apparentées, de stimuler la recherche et les études sur le rôle et la place des femmes dans le secteur informel.
9. Aux institutions de formation, en collaboration avec les organisations féminines, d'assurer une sensibilisation et éducation fonctionnelle en utilisant des aides visuelles et les langues nationales sur l'intérêt de l'utilisation des statistiques sur le rôle et la place des femmes dans le secteur informel.

10. Aux institutions financières, d'élaborer des mécanismes devant assouplir les conditions d'octroi de crédit et de simplifier les méthodes de remboursement de prêts pour les activités économiques du secteur informel et des femmes.

11. Aux mécanismes nationaux et aux organisations féminines, en collaboration avec les institutions financières, de vulgariser les sources et modalités de financement des projets de participation des femmes dans le secteur informel.

B. Définitions et concepts

Le séminaire recommande:

12. Aux mécanismes nationaux, en collaboration avec le CNSEE, d'intégrer l'agriculture de subsistance dans le concept du secteur informel au même titre que le commerce, l'industrie et les services.

13. Aux mécanismes nationaux et au CNSEE, de retenir au moins les cinq critères ci-après qui doivent définir l'unité de production du secteur informel:

- Effectif inférieur à cinq personnes
- Le non enregistrement
- L'inexistence d'une comptabilité
- Non soumission à une fiscalité
- Utilisation d'une technologie peu ou pas développée.

14. Aux mécanismes nationaux et au CNSEE, d'adopter la définition suivante du secteur informel:

"Le secteur informel comprend toutes les activités réalisées dans l'industrie, le commerce, les services et l'agriculture de subsistance qui ne sont pas actuellement couvertes par les enquêtes statistiques permanentes et qui sont indirectement estimées par la comptabilité nationale".

C. Sources de données

Le séminaire recommande:

15. Aux mécanismes nationaux et au CNSEE, en collaboration avec les institutions spécialisées et les organisations féminines, d'harmoniser les variables et les méthodes de collecte de données.

16. Aux mécanismes nationaux et au CNSEE, de rendre les résultats consommables afin que les institutions intéressées et les organisations féminines puissent utiliser les informations statistiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes et activités économiques du secteur informel et des femmes.

17. Aux mécanismes nationaux, au CNSEE et aux organisations féminines, d'assurer la large diffusion des informations statistiques concernant le rôle et la place des femmes dans le secteur informel et leur contribution au PIB.

D. Techniques d'estimation de la participation des femmes

Le séminaire recommande:

18. Aux mécanismes nationaux, à la DIFD et au CNSEE, de prévoir des enquêtes spécifiques afin de mieux saisir les activités économiques des femmes dans le secteur informel.

19. Aux mécanismes nationaux, à la DIFD et au CNSEE, d'élaborer des questionnaires plus raffinés permettant à la femme de décrire exactement ce qu'elle fait et le temps qu'elle y accorde.

20. Aux mécanismes nationaux, à la DIFD et au CNSEE, en collaboration avec les organisations féminines, d'améliorer les questionnaires des DSF.

E. Adéquation des outils de collecte des données statistiques

Le séminaire recommande:

21. A l'INSTRAW et au Bureau de Statistique des Nations Unies, en collaboration avec les mécanismes nationaux et les organisations féminines, d'appuyer la recherche de financements pour mener des enquêtes sur la contribution des femmes dans le secteur informel.

22. Aux mécanismes nationaux, à la DIFD, au CNSEE et aux organisations féminines, de proposer des projets d'enquêtes aux organismes susceptibles d'apporter des financements tels que l'INSTRAW, le Bureau de Statistique des Nations Unies, le PNUD, l'Agency for International Development des Etats-Unis (USAID), etc.

F. Stratégies d'amélioration de la qualité des données

Le séminaire recommande:

23. Aux mécanismes nationaux et au CNSEE, en collaboration avec la DIFD et les organisations féminines, d'insérer dans le questionnaire du recensement démographique de 1994 des variables qui permettront de mieux saisir les activités économiques des femmes dans le secteur informel.

24. Au CNSEE, à la DIFD et aux mécanismes nationaux, d'améliorer la couverture d'enquêtes statistiques et fiscales par les services appropriés et/ou apparentés.

25. Aux mécanismes nationaux, à la DIFD et au CNSEE, en collaboration avec les organisations féminines, d'effectuer au niveau local des enquêtes périodiques sur les activités économiques des femmes et du secteur informel.

26. Aux mécanismes nationaux, de mettre à la disposition du CNSEE et de la DIFD les ressources nécessaires pour permettre d'élaborer des programmes de recherche sur les activités économiques des femmes dans le secteur informel.

27. Aux mécanismes nationaux, de prendre en compte les activités économiques du secteur informel dans l'élaboration des politiques économiques du secteur informel et dans l'élaboration des politiques et programmes nationaux de développement.

28. Aux mécanismes nationaux, à la DIFD, au CNSEE et aux organisations féminines, de former des femmes dans les techniques d'interview pour la collecte des données sur le rôle et la place des femmes dans le secteur informel.

ANNEXES

ANNEXE I

INFORMATION DU SEMINAIRE

ANNEXE I.A

AIDE-MEMOIRE

A. Introduction

Il est aujourd'hui reconnu que le secteur informel procure emplois et revenus à une part importante de la population active, bien souvent même la majeure part. Et dans ces petites activités de production, de commerce et de services, caractérisées par la modestie des moyens mis en oeuvre et la facilité d'installation, les femmes sont elles-mêmes plus nombreuses que les hommes.

Ainsi l'ignorance et la négligence dans lesquelles ont été tenues ces activités par les systèmes de collecte statistique expliquent la sous-estimation flagrante du rôle du secteur informel en général et des femmes en particulier dans la planification et les politiques de développement.

Paradoxalement, c'est au moment où interviennent la libéralisation de l'économie et le désengagement de l'Etat que sont requises des statistiques plus complètes, plus détaillées, plus compréhensives et en définitive plus fiables que celles dont se satisfaisait une planification d'apparence plus rigoureuse, mais en fait fort peu soucieuse de tenir compte d'une réalité qui n'eût pas manqué de contredire les objectifs affichés. En cette période où l'on ne peut plus compter sur le secteur public pour créer emplois et richesses, on se tourne vers ce secteur qui, spontanément, s'est avéré dynamique et l'on estime qu'il est urgent de lever les obstacles qui l'empêchent de développer toutes ses potentialités. Le besoin d'une meilleure connaissance du secteur informel et des activités féminines qui en constituent la trame essentielle se fait sentir avec acuité.

L'une des principales difficultés qu'affrontent actuellement les planificateurs est la pénurie de statistiques relatives à tous les aspects de l'économie, et en particulier, à la participation et à la contribution des divers groupes de population ainsi qu'à la contribution potentielle des différents secteurs économiques. Dans la plupart des pays africains, le secteur informel joue un rôle capital pour assurer la subsistance des familles et la satisfaction des besoins élémentaires de quelques-unes des couches les plus défavorisées de la population. S'il est vrai que la contribution du secteur informel est quelquefois reconnue, très peu d'efforts ont été faits pour remédier à certains des obstacles qui s'opposent à l'amélioration de sa rentabilité. Ainsi que l'ont montré de nombreuses recherches, la capacité du secteur informel n'est pas utilisée au maximum et il n'existe pas non plus de politiques gouvernementales spécifiques pour aider ce secteur à mieux exploiter son potentiel.

Les raisons de cet oubli sont nombreuses et découlent principalement de l'attention exclusive que les planificateurs, les dirigeants, les statisticiens et les établissements de formation et financiers accordent au secteur formel. Les mécanismes nationaux ont le plus souvent pour mission de satisfaire les besoins du secteur formel; en ce qui concerne la formation, les systèmes éducatifs ne sont pas vraiment en mesure de fournir l'appui requis en matière de formation à la gestion des entreprises. Comme on a tendance à laisser le soin d'offrir ce type de formation au secteur informel, celle-ci se trouve forcément limitée quant à sa portée et à son contenu. Par ailleurs, les fonds alloués par le gouvernement ne sont que très modiques. De ce fait, rares sont les personnes travaillant dans le secteur informel qui ont accès au crédit, et il en résulte que les apports financiers et de capitaux des entreprises de ce secteur proviennent généralement de sources privées, telles que les membres de leur famille, les amis et les formules de crédit parallèle.

Etant donné la nature multiforme de ces problèmes, le PNUD prit ainsi l'initiative d'un projet inter-agences visant à "Améliorer le rôle des femmes africaines dans le secteur informel"^{1/} sous le double plan de la production et de la gestion. Par la suite fut entreprise l'élaboration d'un manuel de compilation et d'analyse des statistiques sur les femmes dans le secteur informel, fondé sur des études pilotes réalisées dans quatre pays (Burkina Faso, Congo, Gambie, Zambie). Les résultats de ces travaux ont été discutés lors de deux séminaires régionaux tenus en 1990.

Et le présent séminaire, organisé par le CNSEE et la DIFD du Secrétariat d'Etat à l'économie et au plan, sous le patronage de l'INSTRAW et du Bureau de Statistique des Nations Unies, vise à former producteurs et utilisateurs des statistiques sur les femmes dans le secteur informel, sur la base du manuel révisé. Il s'agit tout à la fois de sensibiliser statisticiens, planificateurs, chercheurs et fonctionnaires chargés de la promotion des femmes à l'intérêt de collecter et d'utiliser des données pertinentes sur ces questions ainsi que de les familiariser aux sources de données disponibles et aux diverses méthodes de collecte et d'analyse des données sur la participation des femmes à l'activité économique et sur leur contribution au PIB, en vue de formuler un projet d'adaptation et d'amélioration du système statistique dans ce sens.

Il est indiscutable que l'on a besoin d'urgence de davantage de programmes et de projets de développement destinés à encourager les investissements et la production dans ce secteur. Cependant, afin de résoudre ces problèmes, il est indispensable de mieux comprendre la dimension du secteur informel, les caractéristiques de ses entreprises et de ceux qui y travaillent, la production et les revenus créés par ce secteur ainsi que la nature des contraintes empêchant les entreprises de tourner à plein rendement. En général, les données qualitatives et quantitatives sur ces questions sont rares et leurs sources ne peuvent pas être comparées entre elles. Les statistiques concernant le secteur informel ne sont pas compilées de manière systématique et elles ont tendance à sous-estimer la dimension et la contribution réelles de ce secteur.

Dans certains cas, les approches utilisées pour la collecte des données sont entachées de biais provenant des difficultés à définir et à appliquer les concepts pertinents pour la quantification de l'activité économique des femmes, ce qui a pour conséquence une information moins exacte sur le rôle des femmes dans le secteur informel et sur le niveau de leur participation et de leur contribution à l'économie par le truchement de leurs activités au sein de ce secteur. L'apport en travail des femmes à l'économie n'est pas pleinement reconnu parce qu'elles sont particulièrement nombreuses dans ce secteur où les méthodes actuelles de dénombrement ne sont pas appropriées et où les techniques de compilation et d'analyse des statistiques pertinentes tirées des sources existantes font défaut.

B. Identification des problèmes concernant les données

La situation des données sur le secteur informel et en particulier de celles concernant les femmes a été évaluée par les participants de deux ateliers régionaux, tenus du 23 au 27 juillet 1990 en Zambie et du 8 au 12 octobre 1990 au Burkina Faso, où les observations suivantes ont été faites:

Dans presque tous les pays d'Afrique, les gouvernements ont réellement commencé à prendre conscience de l'importance du rôle que jouent les femmes dans le développement par le biais de leurs activités au sein du secteur informel. Pourtant, les recherches axées sur ce secteur ne sont pas encore en

^{1/} Le projet est une initiative en commun de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) qui en est l'agent d'exécution, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'INSTRAW et le Fonds de développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM).

nombre suffisant et il n'existe encore que trop peu de statistiques désagrégées par sexe pour évaluer la participation des femmes et leur contribution à la production et au PIB.

L'insuffisance des statistiques a été attribuée à différents motifs, et notamment:

1. Les programmes permanents des systèmes nationaux de statistiques sont conçus pour collecter les données sociales et économiques courantes et ils n'envisagent pas l'élaboration de statistiques sur le secteur informel, lesquelles sont donc obtenues à partir d'études ponctuelles, limitées quant à leur portée et qui sont souvent réalisées par des institutions privées.

2. Les recensements et enquêtes portant sur les activités industrielles et commerciales ne collectent des informations que sur les grandes, moyennes et petites entreprises dotées d'un minimum d'employés. Les unités de production qui n'ont que quelques employés ou bien pas d'employés du tout et seulement des travailleurs indépendants n'en font pas partie.

3. Les principales sources de données désagrégées par sexe sur les actifs sont les recensements de la population et les enquêtes démographiques. Malheureusement, dans un certain nombre de pays, les résultats en sont souvent publiés avec énormément de retard, et quelquefois l'information sur les professions y est donnée mais non pas celle sur les branches d'activité (comme c'est le cas par exemple pour le Burkina Faso).

4. Les recensements et les enquêtes sur le commerce de détail, qui constitue l'une des principales activités des femmes dans le secteur informel, sont très rares du fait que l'élaboration des statistiques à partir des recensements et enquêtes sur l'industrie ne lui accorde qu'une place très relative.

5. Dans les quatre pays concernés par le projet, à savoir le Burkina Faso, le Congo, la Gambie et la Zambie, il n'existe pas de liste détaillée des activités du secteur informel: activités exercées aussi bien par les hommes que par les femmes, celles où les femmes sont en majorité et celles auxquelles les femmes se consacrent à temps complet. La compilation de ces listes pour les différentes régions faciliterait grandement le travail de recherche et les enquêtes portant sur la contribution des femmes à ce secteur. A cause de la pénurie de statistiques concernant ces activités, les estimations des comptabilités nationales sont fausses. La quantification de la contribution des femmes à la production et au PIB à partir de ces données peut entraîner des conclusions erronées et elle peut fausser la formulation des politiques destinées à améliorer la productivité et les revenus des femmes. Telles ont été les remarques exprimées après les présentations et les débats qui avaient eu comme thème la disponibilité des données dans les quatre pays du projet et 24 autres pays ayant participé aux deux ateliers, organisés sous les auspices de l'INSTRAW, en collaboration avec le Bureau de Statistique des Nations Unies et la CEA.

Les activités du volet "Statistique" ayant précédé la tenue des ateliers ont débouché sur deux documents qui tracent dans leurs grandes lignes les procédés de compilation des statistiques concernant les femmes du secteur informel, à partir des expériences préalables des quatre pays du projet dans le domaine de la collecte de données:

- Manuel sur les méthodes de compilation et d'analyse des statistiques concernant les femmes du secteur informel travaillant dans l'industrie, le commerce et les services.
- Synthèse des études pilotes sur la compilation de statistiques concernant les femmes du secteur informel travaillant dans l'industrie, le commerce et les services dans quatre pays africains.

Les deux ateliers régionaux, l'un à l'intention des pays anglophones et l'autre des pays francophones, ont été convoqués afin d'examiner les documents et de les adapter en prévision d'une application généralisée en Afrique. Selon ces ateliers, le Manuel devrait servir à:

- a) Former les statisticiens nationaux, les planificateurs et les chercheurs ainsi que les fonctionnaires nationaux chargés des affaires des femmes et tout autre utilisateur potentiel de statistiques;
- b) Orienter les statisticiens nationaux, les établissements d'enseignement et de recherche, les hauts fonctionnaires nationaux chargés des affaires des femmes, les planificateurs et tout autre utilisateur intéressé;
- c) Servir de référence aux dirigeants, aux organisations de femmes, aux ONG, aux organisations sous-régionales, régionales et mondiales et aux organismes donateurs.

C'est pourquoi un séminaire semblable à celui qui s'est tenu au Congo doit avoir lieu dans chacun des autres pays du projet. En Gambie et en Zambie, ces séminaires ont déjà eu lieu, du 8 au 16 mai 1991 et du 24 mai au 1er juin, respectivement. Le séminaire du Burkina Faso est prévu du 6 au 10 août 1991. Ces séminaires s'inscrivent dans le cadre des activités du volet "statistique" et ils permettent par ailleurs de tester le Manuel et la synthèse, qui sont les documents qui seront utilisés pour former les producteurs et les utilisateurs de statistiques.

C. Renseignements sur le séminaire

1. Organisation

Le séminaire qui aura lieu du 19 au 24 août 1991, à l'hôtel Méridien de Brazzaville, est organisé sous les auspices de l'INSTRAW, avec la collaboration du Bureau de Statistique des Nations Unies. Au niveau national, il est organisé conjointement par le CNSEE et la DIFD du Secrétariat d'Etat à l'économie et au plan. L'appui financier est fourni par le PNUD dans le cadre de son quatrième cycle régional de programmation.

2. Les objectifs

L'objectif principal du séminaire est de former les utilisateurs et producteurs de statistiques aux techniques de compilation et d'analyse des statistiques désagrégées par sexe pour le secteur informel afin d'améliorer l'efficacité de la planification et de la formulation des politiques destinées à accroître le rôle joué par le secteur informel dans les économies nationales.

De manière plus spécifique, le séminaire vise à:

1. Sensibiliser les utilisateurs et les producteurs de statistiques et leur faire prendre conscience de l'importance des statistiques concernant le secteur informel pour la planification globale et la formulation des politiques.
2. Familiariser les participants avec les méthodes servant à évaluer la pertinence des concepts et des techniques de collecte des données concernant le secteur informel en général et en particulier la participation des femmes à ce secteur.
3. Faire connaître aux participants les diverses sources de données et les approches de compilation et d'analyse des statistiques concernant la participation et la contribution relatives des femmes à la production du secteur informel.
4. Formuler des stratégies destinées à accroître la collaboration entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques afin de mettre au point un système intégré de statistiques.

3. Participation

Environ 35 participants, principalement des hauts fonctionnaires d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, et notamment d'organisations et de mécanismes nationaux en faveur des femmes, assisteront au séminaire. Les représentants seront des producteurs de statistiques issus des services ou divisions de statistique des Ministères gouvernementaux, du Département central de statistique et des bureaux de statistique des différentes régions du pays ainsi que d'autres services de recherche qui ont déjà collecté des données sur le secteur informel. Les utilisateurs de statistiques seront des fonctionnaires issus des services de recherche d'organisations gouvernementales et non gouvernementales ayant donné des preuves de leur intérêt à promouvoir les activités du secteur informel, de services en faveur des femmes et d'institutions spécialisées s'occupant de questions relatives au secteur informel. Des représentants d'autres organisations (internationales ou régionales) seront invités à y participer comme observateurs.

Nous attendons des participants un engagement total à l'égard des objectifs du séminaire et du programme de formation proposé par les organisateurs. Ils doivent posséder également un minimum de connaissances sur le secteur informel, l'activité économique des femmes et/ou la collecte et l'analyse des données statistiques. Nous demandons donc à tous les participants de se préparer comme il convient en prévision du séminaire afin de pouvoir contribuer de manière effective au programme et d'en retirer le maximum de profit.

C'est pourquoi il est indispensable que les participants s'efforcent d'étudier au moins un compte rendu de recherche portant sur le secteur informel du pays, de lire attentivement les deux documents de base, le Manuel et la Synthèse, qui seront utilisés pendant le séminaire, et de se familiariser avec les fonctions de leur Ministère, en particulier en ce qui concerne les procédures administratives régissant l'enregistrement des entreprises ou les programmes de création d'entreprises, la fourniture de services aux entreprises privées, etc., ou bien dans le cas de participants provenant d'ONG et d'institutions privées, avec les demandes d'appui aux activités créatrices de revenus en faveur des femmes, les besoins de données, les problèmes rencontrés par les projets de création de revenus et la manière dont ceux-ci ont été résolus ou tout au moins la manière dont les goulets d'étranglement ont pu être atténués.

Les expériences antérieures des participants seront d'une grande utilité et c'est pour cette raison que la mise en commun de ces expériences par le biais des présentations individuelles doit être fortement encouragée. Dans le programme du séminaire, des temps ont été prévus pour les interventions des participants. Les catégories de participants et les thèmes principaux à traiter pendant ces interventions sont les suivants:

1. Présentations par les représentants des Ministères ou Départements s'occupant de mesures d'incitation économique à l'agriculture, l'industrie, le commerce et les services.

La couverture administrative et statistique des activités industrielles, commerciales et productives dans l'économie et dans le secteur informel:

- Description des fonctions administratives des Ministères en ce qui concerne les industries, le commerce, les affaires et les services;
- Procédures pour la réglementation ou le suivi des activités productives des entreprises dans ces différentes sortes d'entreprises ou d'affaires;
- Formulaires^{2/} spécifiques utilisés pour l'enregistrement des entreprises et types de données collectées grâce à l'enregistrement;

^{2/} Des exemplaires de ces formulaires devront être distribués au moment des discussions au sein des groupes de travail

- Types d'établissements couverts par les procédures administratives;
- Analyse et présentation des informations statistiques;
- Disponibilité des données et manière dont elles sont diffusées.

2. Présentations par les représentants des ONG et des institutions s'occupant de la conception et de la mise en oeuvre d'activités créatrices de revenus à l'intention des femmes.

Expériences en matière d'encouragements à la création d'entreprises dans le pays:

- Description du programme de l'organisation et des projets de création de revenus;
- Degré de participation des femmes et caractéristiques de celles-ci, et notamment leur participation préalable à des activités économiques du secteur formel ou informel;
- Conditions exigées et procédure à suivre pour la création de petites entreprises ou d'activités créatrices de revenus;
- Réglementation régissant la création d'entreprises et effets positifs et négatifs que celle-ci peut avoir sur la capacité d'un individu à se lancer dans des entreprises de petites dimensions (et si les effets diffèrent selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes);
- Problèmes rencontrés en matière de politiques, de questions financières, etc. lors de la mise en oeuvre des projets créateurs de revenus destinés aux femmes et manière dont ces problèmes ont été résolus.

3. Présentations par les utilisateurs de statistiques, tels que chercheurs, fonctionnaires des programmes en faveur des femmes, concepteurs, coordinateurs et évaluateurs de projets.

La demande d'informations statistiques concernant les femmes du secteur informel:

- Résumé des fonctions de l'institution et le type de relations existant entre celle-ci et le secteur informel ou le rôle économique des femmes (activités créatrices de revenus);
- Types d'informations statistiques nécessaires pour la conception ou le suivi des programmes et projets en faveur des femmes;
- Disponibilité de données pertinentes ou facilité d'accès à ces dernières;
- Suggestions afin d'améliorer l'accès aux données.

4. Présentations de comptes rendus de recherche portant sur le secteur informel.

Pour analyser les comptes rendus de recherche sur le secteur informel, les questions ci-dessous peuvent servir de guide pour l'intervention des participants:

- Définition des concepts et manière dont ceux-ci sont appliqués;
- Méthodes utilisées pour la collecte des données, le choix d'un échantillon, du taux de couverture et du contenu de l'enquête;
- Evaluation de l'exhaustivité des variables et leur pertinence pour analyser la contribution relative des femmes et des hommes au secteur informel, les contraintes et les besoins des personnes travaillant dans ce secteur;
- Présentation et analyse des données et interprétation de celles-ci;
- Implications pertinentes tirées des résultats présentés;
- Toute autre observation.

Dans l'ensemble, les apports des participants se feront sous la forme d'une brève présentation s'insérant dans l'une des catégories citées ci-dessus, d'une participation active aux débats généraux et au travail en groupe et la réalisation de tâches individuelles qui leur seront demandées et qui porteront sur les

techniques de compilation des données présentées. Nous recommandons aux participants d'apporter une calculatrice pour effectuer les calculs.

4. Résultats espérés

Le résultat principal de ce séminaire consiste à former les producteurs et les utilisateurs de statistiques aux méthodes de compilation et d'analyse des statistiques concernant la participation des femmes au secteur informel et de à permettre de former à leur tour le personnel de leur service ou département.

Il est prévu que le séminaire produise les résultats suivants:

1. Des stratégies garantissant la coordination des activités statistiques dans le pays, et notamment pour tout ce qui concerne la compilation des statistiques du secteur informel;
2. Une définition précise et applicable de ce qui constitue le secteur informel et de ses caractéristiques;
3. Des recommandations pour la collecte et l'analyse des données concernant tous les aspects de la contribution des femmes à l'économie en vue d'une planification et d'une formulation de politiques efficaces du secteur informel, et
4. Un rapport sur les travaux du séminaire qui fera état des enseignements qui se dégagent de l'utilisation du Manuel et de la Synthèse et de leur adaptation pour servir de matériel de formation au niveau national.

5. Organisation des présentations et des discussions

Le séminaire comportera plusieurs sessions qui aborderont sept thèmes de fond, outre les sessions d'ouverture et de clôture. Chaque session consacrée à un thème de fond consistera en une conférence, des commentaires sur la présentation réalisés par l'un des participants, des discussions générales et un travail en groupe portant sur des aspects spécifiques ainsi que sur la compilation et l'analyse des statistiques.

La conférence axée sur chacun des thèmes traités se divisera en deux parties, l'une centrée sur le matériel contenu dans les deux documents de formation, le "Manuel sur les méthodes de compilation et d'analyse des statistiques concernant les femmes du secteur informel travaillant dans l'industrie, le commerce et les services dans quatre pays africains". La seconde partie présentera des exemples concrets pris dans le pays même et qui illustreront la complexité des approches et des techniques examinées dans la première partie de la conférence. L'information donnée par les deux documents de base sera complétée par les résultats des études de cas menées sur place au cours de la première étape du projet.

1ère Session: Le secteur informel dans les politiques et programmes nationaux: la demande de statistiques concernant les femmes et le secteur informel

Il s'agira ici de faire le point sur les préoccupations et les orientations récentes des politiques et des projets qui s'adressent au secteur informel et aux femmes dans le contexte africain. L'accent sera mis sur les initiatives récentes ou déjà plus anciennes, prises par le Congo dans ces domaines. On fera ressortir ce handicap qu'a représenté l'absence ou l'insuffisance de statistiques et indicateurs sur ces sujets pour la définition et la mise en oeuvre de ces politiques et projets.

La présentation et les débats s'efforceront de sensibiliser les participants et de leur montrer l'importance des statistiques et des indicateurs pour évaluer et satisfaire les besoins des personnes travaillant dans le secteur informel pour la planification et la formulation des politiques nationales. Pendant cette session, les participants parleront également des activités de leur service ou organisation dans le domaine des statistiques et ils insisteront notamment sur leurs besoins en matière de données concernant les femmes et le secteur informel ou sur l'usage qu'ils font de ces données. Les présentations des participants auront lieu après la conférence et l'intervention du commentateur. Grâce à ces délibérations, on aura des indications quant à la variable pour laquelle les différents bureaux représentés ont besoin de données.

2ème Session: Définitions, concepts et classifications utilisés dans la collecte des données concernant les activités économiques en général, et principalement au sein du secteur informel

Le séminaire examinera les différentes définitions du secteur informel existant déjà et les caractéristiques de ce secteur utilisées le plus fréquemment comme critères pour fixer ses limites. La définition du manuel sera elle aussi analysée avec ses points forts et ses lacunes. Par ailleurs, des concepts comme ceux d'activité économique, de population occupée et sans-travail, etc. qui sont indispensables pour dénombrer les activités du secteur informel seront aussi étudiés. L'utilité de ces concepts et de plusieurs autres pour la quantification de la dimension du secteur informel et du niveau de production dans ce secteur sera expliquée en même temps que les difficultés que rencontre l'application sur le terrain de ces concepts, et notamment pour tout ce qui concerne la participation et la contribution économique des femmes.

3ème Session: Panorama général des sources de données et limitations des données concernant le secteur informel

Cette session offrira des notions de base sur les sources de données de remplacement, telles que celles émanant de bureaux nationaux de statistique (recensements de la population, enquêtes par sondage sur les ménages, enquêtes sur les établissements et autres enquêtes, ou des enquêtes menées par les services de statistique des Ministères gouvernementaux, les institutions de recherche, etc.), ainsi que celles provenant de sources administratives. Les présentations examineront la question de la disponibilité des données et de la compatibilité des sources. Au cours des débats qui suivront, les participants parleront des autres types de données qu'élabore leur propre bureau, de la conformité de leurs concepts avec ceux qu'appliquent les bureaux centraux de statistique et des limitations des données disponibles. Des suggestions concernant la manière d'améliorer ces données seront également proposées.

4ème Session: Techniques pour estimer la participation économique des femmes et des hommes du secteur informel (à partir des sources disponibles)

Cette session se propose d'illustrer les méthodes utilisées pour la compilation des statistiques disponibles. La présentation et les exercices porteront sur les principes de compilation des indicateurs et décriront plusieurs types d'indicateurs qui devront être compilés ainsi que la manière de les calculer et de les interpréter. Les méthodes utilisées pour l'analyse des données, les procédures pour la définition des variables et la dérivation des indicateurs directs et indirects à partir des variables ainsi que l'utilisation obligatoire de la classification croisée des variables pour obtenir la formulation de politiques plus pertinentes seront également examinées. Au sein des groupes de travail, les exercices consisteront à évaluer, d'un point de vue comparatif, la participation des femmes et des hommes au secteur informel, et par rapport à leur participation aux activités du secteur formel.

5ème Session: Techniques pour quantifier la contribution des femmes au secteur informel

Les présentations auront essentiellement pour thème la quantification de la production des femmes dans le SCN. La première partie traitera des calculs dérivés des chiffres globaux du PIB et de la proportion d'hommes et de femmes qui travaillent dans les différentes branches d'activité. La deuxième partie analysera les limitations de ces estimations et elle proposera d'autres approches pour quantifier la contribution économique des femmes, approches qui impliqueront parfois l'utilisation d'autres variables ou la définition d'indicateurs supplémentaires.

6ème Session: Adéquation des méthodes de collecte des données et des instruments utilisés par les enquêtes pour recueillir des informations sur les femmes du secteur informel

Cette session s'occupera des problèmes rencontrés pour quantifier la participation économique des femmes à partir des recensements et des enquêtes. Comme la session précédente aura analysé les concepts et les définitions, celle-ci étudiera les biais existant dans les données concernant l'activité économique. Les débats de cette session ont pour but d'examiner le manque de pertinence des procédures employées dans les enquêtes -- instruments utilisés, champ d'application et taux de couverture. Ils souligneront la nécessité d'enquêtes spécifiques sur le secteur informel et la discussion se concentrera sur l'élaboration d'un programme d'enquête destiné à fournir les informations nécessaires pour combler les lacunes existant actuellement dans les systèmes de collecte de données.

Le travail en groupe consistera essentiellement à élaborer une enquête sur le secteur informel, comprenant la définition des concepts, les variables, les questions à poser dans les questionnaires, les modèles de tabulations et les indicateurs qui seront compilés à partir de ces dernières.

7ème Session: Stratégies pour améliorer la qualité des données concernant les activités du secteur informel

Cette session sera constituée par des débats au sein des groupes de travail, puis par la présentation et la synthèse des conclusions auxquelles seront parvenus les groupes de travail. Des plans d'action et un programme visant à mettre au point un système intégré de statistiques ainsi que des recommandations pour améliorer la qualité et l'utilisation des informations préparées seront élaborés en vue de leur adoption par l'assemblée plénière.

6. Groupes de travail

Malgré le fait que, dans une certaine mesure, les conférences et les interventions des commentateurs seront discutées en séance plénière, des sessions de travail en groupe seront également organisées afin de permettre des discussions mieux ciblées, portant sur des problèmes spécifiques, soulevés par les participants eux-mêmes. Ces sessions permettront par ailleurs aux participants de réaliser les exercices qui leur seront distribués sous la direction de spécialistes.

La première discussion au sein des groupes de travail aura lieu après la présentation et les débats en séance plénière de la troisième session. Les participants seront répartis en trois groupes hétérogènes qui traiteront les mêmes questions et/ou sujets. Les résultats suivants sont attendus de ces délibérations:

1. Données dont ont besoin les différents bureaux;
2. Commentaires sur les concepts utilisés pour évaluer la dimension du secteur informel, et
3. Suggestions ou directives concernant la manière d'améliorer les données disponibles établies par les différents bureaux.

Pendant le travail en groupe de la quatrième à la septième session, les participants se réuniront deux par deux (dans la mesure du possible, chaque groupe comprendra un utilisateur et un producteur) et ils établiront les données ou bien les tabulations et les calculs des variables pertinentes. Des exercices à faire chez soi leur seront distribués, si cela se révélait nécessaire. Les commentaires des groupes et les problèmes qu'ils auront rencontrés au moment d'appliquer les techniques proposées seront discutés en séance plénière le lendemain matin, avant qu'un nouveau sujet ne soit abordé.

Pendant la dernière discussion des groupes de travail, chaque groupe devra élaborer des stratégies destinées à améliorer la qualité des données ainsi que des plans d'action et un programme visant à mettre au point un système intégré de statistiques. Cette session sera suivie de la présentation et de la synthèse des conclusions des groupes de travail en séance plénière.

Matériel nécessaire: calculatrice, feuilles de tabulation, papier millimétré et feuilles de papier.

7. Rapport du séminaire

Le rapport du séminaire mettra davantage l'accent sur les commentaires exprimés par les participants pendant les débats que sur les conférences qui peuvent être lues directement dans le Manuel et dans la Synthèse. Il présentera les exercices à faire individuellement ou en groupe ainsi que les principales conclusions des groupes de travail.

ANNEXE I.B

PROGRAMME DU TRAVAIL

Lundi 19 août

- 10 h 30 Cérémonie d'ouverture
- Remarques introductives
 - Mme. GAZANIA (DIFD)
 - M. MASSENE (CNSEE)
 - discours d'ouverture de:
M. le Secrétaire d'Etat à l'économie, aux finances et au plan
- 11 h 30 Pause-café
- 12 h 00 Orientations, objectifs et organisation du séminaire
- Coordinateur technique
- 12 h 30 Déjeuner
- 14 h 30 à
- 17 h 30 **Session I** : Place du secteur informel dans les politiques et les programmes nationaux de développement: besoins exprimés en matière de statistiques sur les femmes et le secteur informel
- Présentation du thème: M. MABOUNDOU (Université)
 - Commentaire
 - Discussion par les participants et observateurs
 - Présentation libre des activités et des besoins sur les femmes et le secteur informel par les divers services et organismes représentés

Mardi 20 août

- 8 h 30 **Session II** : Définitions et concepts utilisés pour la collecte des données sur le secteur informel
- Présentation du thème: M. NZABA (Université)
 - Commentaire
 - Discussion par les participants
- 10 h 15 Pause-café
- 10 h 45 **Session III** : Inventaire des sources de données utilisables pour la mesure du secteur informel; leurs limites
- Présentation du thème: M. NGOMA (CNSEE)
 - Commentaire
 - Discussion par les participants
- 12 h Organisation et constitution des groupes de travail
- 12 h 30 Déjeuner
- 14 h 30 Groupes de travail sur les thèmes:
- besoins exprimés
 - critique des concepts
 - suggestions d'amélioration des données

Mercredi 21 août

- 8h 30 **Session IV** : Techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel, à partir des sources disponibles
- Présentation du thème: M. BAYINA (CNSEE)
 - Commentaire
 - Discussion par les participants

10 h 15 Pause-café

- 10 h 45 Poursuite des discussions
- Présentation des exercices à traiter en groupe de travail

12 h 30 Déjeuner

- 14 h 30 Groupes de travail
- exercices de traitement de données de population active et d'emploi

Jeudi 22 août

- 8 h 30 **Session V** : Techniques d'évaluation de la contribution des femmes à la production du secteur informel
- Présentation du thème: M. MATAMONA (CNSEE)
 - Commentaire
 - Discussion par les participants

10 h 15 Pause-café

- 10 h 45 Groupes de travail
- Examen des données de compabilité nationale
 - Comparaisons avec les données de population active

12 h 30 Déjeuner

- 14 h 30 **Session VI** : Adéquation des outils de collecte des données statistiques pour l'évaluation du rôle économique des femmes dans le secteur informel
- Présentation du thème: M. CHARMES (Coordinateur technique)
 - Commentaire
 - Discussion par les participants

- 16 h Groupes de travail
- Propositions pour l'amélioration des données disponibles et pour l'élaboration d'une stratégie de collecte

Vendredi 23 août

- 8 h 30 Groupes de travail
- Synthèses des discussions de groupe en vue de la présentation d'un projet d'enquête

10 h 15 Pause-café

10 h 45 **Session VII** : Stratégies d'amélioration de la qualité des données et des analyses sur les activités informelles

- Présentation par les groupes de travail de la synthèse de leurs réflexions
- Synthèse générale
- Discussion par les participants

12 h 30 Déjeuner

14 h 30 Libre (mise au point par les rapporteurs des comptes rendus de séance, et des recommandations)

Samedi 24 août

8 h 30 Présentation, discussion et adoption des comptes rendus des sessions, et des recommandations
Cérémonie de clôture

11 h Lecture du communiqué final

- Lecture des recommandations
- Discours de clôture: M. le Secrétaire d'Etat à l'économie et au plan

12 h Cocktail

ANNEXE I.C

LISTE DES PARTICIPANTS

NOMS / TITRES	ADRESSES
PARTICIPANTS DE BRAZZAVILLE	
Mme ATIA Flavie Henriette Chef de service suivi contrôle et évaluation des projets	Ministère de l'économie, des finances et du plan DIFD Tél: 83-43-24 BP:553 BZV
M. ATIPOT Guy Nestor Chef de service contrôle de gestion	Office national de l'emploi et de la main d'oeuvre Tél: 83-65-78 BP:2006 BZV 83-36-21
Mme DIANZINGA Scolastique Présidente de la Fédération des femmes du Congo pour le développement (FFCD)	Université Marien NGOUABI BP: 2642 BZV Tél: 83-35-71
M. DOMINGOS Francis Chef de service de l'emploi et de la main d'oeuvre (DRH)	Ministère de l'économie,des finances et du plan Direction des ressources humaines Tél: 83-16-30 BP: 64 BZV 83-43-24
Mme DOUMI Françoise Chef de service administration et financier des projets	Agence de développement des petites et moyennes entreprises Tel. : 83-28-27 BZV 83-16-30 BP: 64
M. GAMPAKA Eugène Chef de Section édition	Présidence de la République Tél: 83-10-64 BP:964 BZV
Mme GOUARI Augustine Directrice nationale	MAS-FNUAP-BIT Tél: 83-44-36 BP: 13.346 81-10-05
M. KAMPAKOL Paul Responsable des finances et comptabilités	Forum des jeunes entreprises de Comafrique Tél: 82-85-18 BP:2080 BZV
Mme KOUENDOLO Pascaline Collaboratrice au service statistique de production	Ministère de l'économie, des finances et du plan Direction des synthèses économiques du CNSEE Tél: 83-43-24 BP:2031 BZV

NOMS / TITRES	ADRESSES
Mme MANDIMBA Pierrette Coordonnatrice, Expert	MAS-FNUAP-BIT Tél: 82-18-57 BP: 13.346 Telex: 5282 KG
M. MASSAMBA Jean Pierre Chercheur en nutrition	Ministère de l'enseignement supérieur de la science et de la technologie Tél: 81-26-81 BP: 181 BZV
M. MOUAMBA Timothée Chef de service des études	Agence nationale de l'artisanat Tél:83-54-75 BP:14.521 BZV
M. NTIETIE Ferdinand Président du Comité	Comité national des droits de l'enfant Tél: 83-01-56 BZV
Mme PEREIRA Clarisse Membre de l'APAC-CONGO	Université Marien NGOUABI Tél: 83-31-71 BP:630 BZV
M. LOUZOLO Zacharie Président	Association pour la promotion des groupements à vocation coopérative BP: 2544 BZV
Mme MACKIZA Ghislaine Coordonnatrice nationale	Projet RAF/042 PNUD/BIT Tél: 82-85-18 Siège du Projet: 453, Rue NKô Plateau des 15 ans BZV
M. MBOUNGOU Justin Chef de Bureau des études statistiques (DEP)	Ministère du commerce et des petites et moyennes entreprises (DEP) Tél: 82-45-05 BP:1464 BZV 83-27-18
M. NGOUMA Jacques Service économique au Secrétariat général de la rédaction (ACI)	Direction Agence Congo laise d'information (ACI) Tél: 83-11-40 BP:2144 BZV 83-46-76
M. MOELET Jean Directeur des études et de la planification	Ministère de l'agriculture et de l'élevage Tél: 83-16-33 BP:2453 BZV
M. NAMIKA Célestin Service études-projets et programmes	Ministère de l'économie, des finances et du plan DIFD Tél: 83-43-24 BP:1775 BZV BP: 13.060 BZV

NOMS / TITRES	ADRESSES
Mme NGOLO LEMBE Yvonne Présidente	Association des femmes managers du Congo
Mme NGOTONYE-RIPS Jacqueline Spécialiste de crédit	PNUD (Projet Système d'appui financier pour les activités productrices des femmes RAF/87/063 Tél: 83-08-72 BP:465 BZV 83-18-57
M. NIOKA Albert Chef de Bureau Secteur informel	Ministère de l'économie, des finances et du plan CNSEE Tél: 83-43-24 BP:1200 BZV
Mme NOTE Marie Yvette Conseillère	Union des opérateurs économiques congolais Tél: 82-18-72 BP: 1200 BZV
Mme SAFOU-SAFOUESSE Félicité J. Présidente/Coordonnatrice sous-régionale APAC Afrique-Centrale	Association des professionnelles africaines de la communication (APAC) Tél: 82-53-36 BP:118 BZV
M. SHUANGE Dominique Chef de Bureau collecte des statistiques (DEP)	Ministère de l'industrie du tourisme et de l'artisanat (DEP)
M. TSEMI Philippe Chef de Division des méthodes à la Direction de la statistique agricole (DSA)	Ministère de l'agriculture et de l'élevage (DSA) Tél: 83-18-13 BP:387 BZV
PARTICIPANTS DES REGIONS	
M. AVEDANG-NGOUALA Lucien Chef de Service des statis- tiques générales	Direction régionale du Plan et de la statistique de la Cuvette Tél: 97-11-55 BP: 175 Owando
M. EKAMA Dominique Directeur régional	Direction régionale du plan et de la statistique des Plateaux Tél: 86-10-92 BP: 9 86-10-91 Djambala
M. LOMBE André Chef de Service des statis- tiques démographiques et sociales	Direction régionale du plan et de la statistique de la Likouala Tél: 98-13-81 BP: 1 Impfondo

NOMS / TITRES	ADRESSES
M. MANANGA SANGTOU Apollinaire Chef de Service des statistiques générales	Direction régionale du plan et de la statistique du Pool Tél: 85-20-07 BP: 110 Kinkala
M. MINDZELE François Christian Chef de Service des statistiques générales	Direction régionale du plan et de la statistique du Niari Tél: 91-02-81 BP: 211 Dolisie
M. MPEMBA Romain Chef de Service des statistiques démographiques et sociales	Direction régionale du plan et de la statistique de la Sangha Tél: 98-32-88 Ouesso
M. NGUIMBI Boniface Chef de Service p.i. des statistiques générales	Direction régionale du plan et de la statistique du Kouilou Tél: 94-02-95 BP: 197 Pointe-Noire
M. NSOULOUKA Eugène Chef de Service des statistiques générales	Direction régionale du plan et de la statistique de la Bouenza Tél: 92-40-88 BP: 65 Madingou
M. VOUIDIBIO Joseph Chef de Service des statistiques générales	Direction régionale du plan et de la statistique de la Lékoumou Tél: BP: 16 Sibiti
PRESENTATEURS	
M. BAYINA Paul Directeur des statistiques démographiques et sociales	Ministère de l'économie, des finances et du plan CNSEE Tél: 83-43-24 BP:2031 BZV
M. MABOUNDOU Rigobert Directeur de Cabinet Enseignant à la Faculté des sciences économiques Université Marien NGOUABI	Ministère de l'économie, des finances et du plan Tél: 83-41-67 BP:2589 BZV
M. MATAMONA Michel Directeur des synthèses économiques p.i.	Ministère de l'économie, des finances et du plan CNSEE Tél: 83-43-24 BP:2031 BZV
M. NGOMA Jean Directeur des études et de la planification	Ministère du commerce des petites et moyennes entreprises Tél. 83.18.27 BP 159 BZV

NOMS / TITRES

ADRESSES

M. NZABA Philippe
Professeur à la Faculté des
lettres et des sciences
humaines, Université Marien
NGOUABI

Université Marien NGOUABI
Tél: 82-63-31 (bureau)
Tél: 81-28-20 (domicile)
BP: 69 BZV

Mme SAMBA DEHLOT Colette
Conseiller à la santé et affaires
sociales auprès du Conseil
supérieur de la République

Ministère de la santé
BP: 13.172 BZV

RAPPORTEURS

M. BANGUI Augustin
Service des enquêtes et
recensements

Ministère de l'économie,
des finances et du plan
CNSEE
Tél: 83-43-24 BP:2031 BZV

M. NKEOUA Frédéric
Chef de Service des statis-
tiques de la santé et éducation

Ministère de l'économie,
des finances et du plan CNSEE
Tél: 83-43-24 BP:2031 BZV

M. NKODIA Abraham
Chef de Bureau du suivi des
statistiques des entreprises
industrielles et commerciales
pour la comptabilité nationale

Ministère de l'économie,
des finances et du plan
CNSEE
Tél: 83-43-24 BP:2031 BZV

ORGANISATEURS

Mme EBAKA Bernadette
Chef de bureau formation

Ministère de l'économie,
des finances et du plan DIFD
Tél: 83-43-24 BP:64 BZV

Mme GAZANIA Denise
Directrice de l'intégration
de la femme au développement

Ministère de l'économie,
des finances et du plan
Tél: 83-16-30
83-43-24 BP:64 BZV

M. MASSENE Emmanuel
Directeur général

CNSEE
Tél: 83-43-24 BP:2031 BZV

Mme OPOMA Adelaïde
Chef de Bureau administration
et documentation

Ministère de l'économie,
des finances et du plan
DIFD
Tél: 83-43-24 BP:64 BZV

NOMS / TITRESADRESSES

M. TSIKA-KINGUENGUI Jérôme
Chef de Service
des statistiques

Ministère de l'économie,
des finances et du plan
DIFD
Tél: 83-43-24 BP:64 BZV

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

Mme BEDIAKO Grace
Conseillère technique

INSTRAW
BP: 21747
Tél: (809) 685-2111
Saint Domingue
République dominicaine

M. CHARMES Jacques
Directeur de recherche

ORSTOM
213, Rue Lafayette
75480 Paris Cedex 10
Tél: 48.03.77.70.

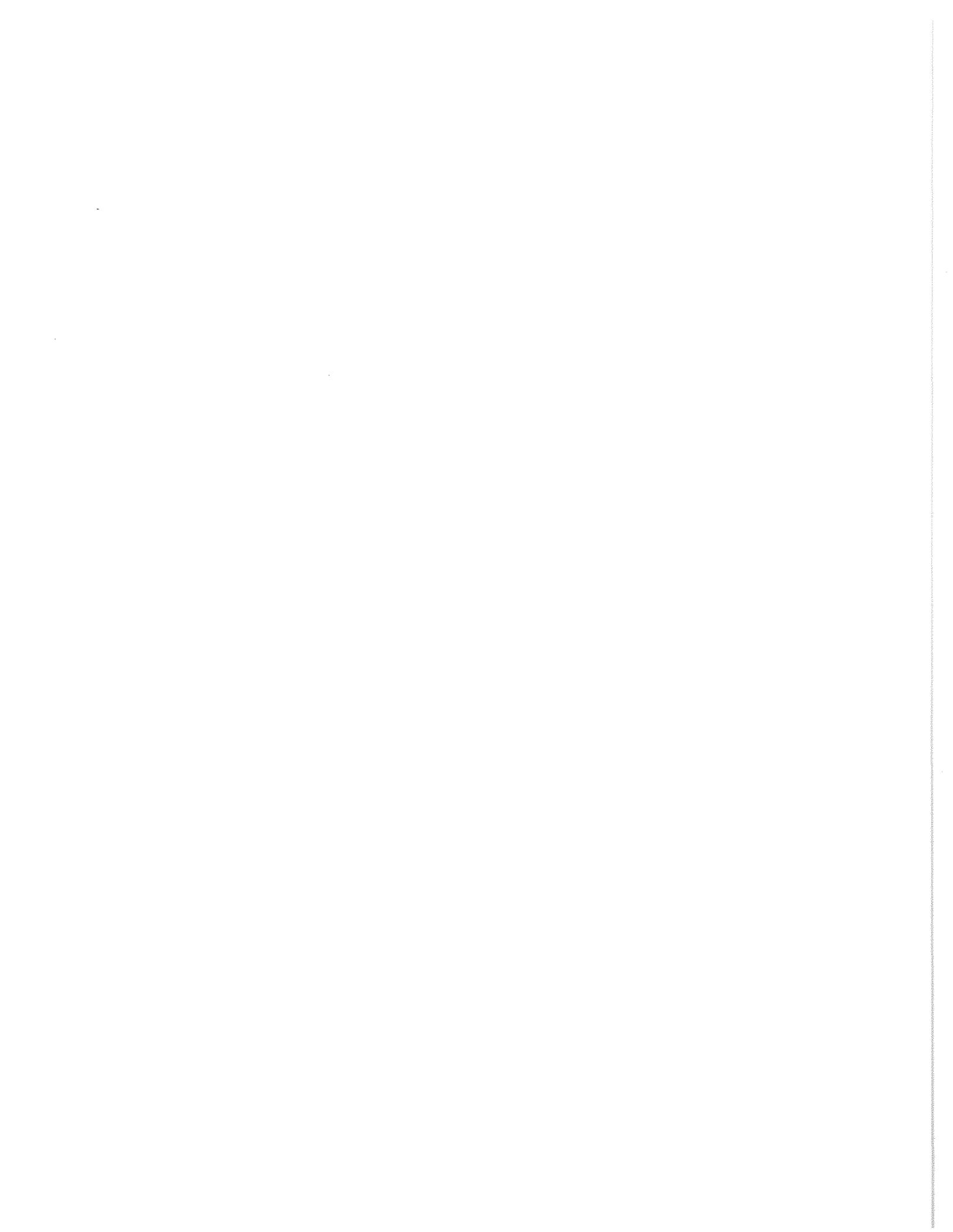
ANNEXE I.D

GROUPES DE TRAVAIL

GROUPE MAYA-MAYA	- Présidente :	NGOLO-LEMBE	Yvonne
	- Rapporteur :	LOUZOLO	Zacharie
	- Membres :	GUIMBI	Boniface
		VOUIDIBIO	Joseph
		MPEMBA	Romain
		MOELET	Jean
		MOUAMBA	Timothée
		ATIPOT	Guy Nestor
		NAMIKA	Célestin
		MASSAMBA	Jean Pierre
		GOUARI	Augustine
		TSIKA-KINGUENGUI	Jerôme
		BAYINA	Paul
		NGOMA	Jean
		NKEOUA	Frédéric
CHARMES	Jacques		
GROUPE EQUATEUR	- Présidente :	MACKISA	Ghislaine
	- Rapporteur :	MINDZELE	François
	- Membres :	AVEDANG NGOUALA	Lucien
		MANANGA SANGTOU	Apollinaire
		NTSEMI	Philippe
		MBOUNGOU	Justin
		DOMINGOS	Francis
		KOUENDOLO	Pascaline
		NOTE	Marie Yvette
		MANDIMBA	Pierrette
		MASSENE	Emmanuel
		EBAKA	Bernadette
		MABOUNDOU	Rigobert
		NZABA	Philippe
		NKODIA	Abraham
GROUPE MFOUA	- Présidente :	GAZANIA	Denise
	- Rapporteur :	KAMPAKOL	Paul
	- Membres :	NSOULOUKA	Eugène
		EKAMA	Dominique
		LOMBE	André
		SCHWANGE	Dominique
		DOUMI	Françoise
		ATIA	Flavie Henriette
		NIOKA	Albert
		NGOTANYE-RIPS	Jacqueline
		PEREIRA	Clarisse
OPOMA	Adelaïde		
MATAMONA	Michel		
BANGUI	Augustin		
DEHLOT	Colette		

ANNEXE II

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE



ANNEXE II.A

**ALLOCUTION DE MME DENISE GAZANIA,
DIRECTRICE CHARGÉE DE L'INTEGRATION
DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT**

Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'économie et au plan,
Monsieur le Représentant résident par intérim du PNUD,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations
internationales,
Honorables invités et participants :

Les femmes africaines en général et les femmes congolaises en particulier participent à de nombreuses activités de commerce et d'affaires à petite échelle pour procurer un revenu à leurs familles. Ces activités vont de la confection d'aliments à la vannerie en passant par la couture, le tissage et la coiffure. Cependant leurs revenus demeurent bas, en raison d'un manque de formation et de crédit. De plus en plus, des études signalent leur contribution au produit national, une contribution qu'il nous reste encore à reconnaître pleinement.

Dans le cadre du programme prioritaire africain pour le redressement économique adopté par l'OUA en 1985 l'un des éléments essentiels est l'accroissement de la productivité, ce qui suppose un accroissement de la productivité du travail des femmes. Sensible à ces préoccupations, le PNUD, par le canal de son bureau régional pour l'Afrique, appuie une série de sept projets qui visent la mise au point des programmes nationaux tendant à accroître la productivité des femmes.

Le Congo, notre pays, est bénéficiaire de deux de ces projets, à savoir

- L'amélioration du rôle des femmes dans la production et la gestion du secteur informel;
- Le système de soutien au crédit pour les activités productives des femmes.

Le projet qui nous intéresse aujourd'hui est celui du secteur informel.

Il représente un effort appréciable en vue d'améliorer la situation des femmes chefs de petites entreprises grâce à des interventions portant sur trois domaines politiques, statistiques et formation. Plusieurs organisations des Nations Unies ont été nommées responsables de domaines spécifiques. La CEA, en collaboration avec l'OUA, est responsable de toutes les questions de politiques, ainsi que de la coordination du projet en général. L'INSTRAW et le Bureau de Statistique des Nations Unies sont chargés de mettre à exécution un volet recherches et formation en matière de statistiques. L'OIT offre des cours de formation aux femmes chefs de petites entreprises afin de perfectionner leurs capacités dans le monde des affaires.

En ce qui concerne le volet sur les politiques, l'objectif principal est de clarifier les politiques en place touchant les femmes du secteur informel pour renforcer celles qui sont favorables, éliminer celles qui sont néfastes et offrir des alternatives aux responsables.

Dans la première phase du projet, les différentes procédures légales des quatre pays participants -- Burkina Faso, Congo, Gambie et Zambie -- ont été examinées au moyen d'études de cas. Dans la deuxième phase, entre juillet et octobre 1990, des séminaires nationaux ont été organisés par la CEA et l'OUA dans les quatre pays.

En général, parmi les expériences menées dans les divers pays, les similarités l'ont emporté sur les différences. Parmi elles, on relève la prolifération généralisée des activités du secteur informel due à des contraintes économiques, et la prédominance des femmes dans ce secteur. Au Burkina Faso, par exemple, les femmes constituent 48 % de la population qui est considérée comme active dans le secteur informel. Au Congo, les femmes constituent 44 % de la population active. Dans les quatre pays, les femmes sont également prédominantes dans des activités allant de la vente de quelques fruits au coin de la rue à celle de vêtements, sacs à main et chaussures dans des magasins.

Dans le cas du Congo, ces activités comprennent la confection, le tricot, la vannerie, la poterie cuite au charbon de bois, la transformation des aliments et l'agriculture de subsistance.

Les politiques et programmes spécifiques ont été jugés nécessaires pour améliorer la condition des femmes travaillant dans le secteur informel. Ils touchent à l'accès des femmes au crédit, à la formation à la gestion, et au développement des qualifications professionnelles.

S'agissant de la formation, les activités entreprises dans ce domaine sont considérées comme conditions préalables à l'amélioration de la productivité et de l'efficacité des opérateurs du secteur informel.

Elles comprennent une formation touchant à l'utilisation et à la gestion des systèmes de crédit et à la diversification des produits. Des activités de formation actuellement en cours au Congo portent essentiellement sur la gestion des micro-entreprises.

En ce qui concerne les statistiques il y a deux raisons principales qui légitiment la mise en place de statistiques sur le secteur informel et en particulier sur les femmes.

D'abord, elles permettent aux gouvernements d'évaluer avec précision la contribution des femmes à la production. Ensuite, elles fournissent les données nécessaires à l'élaboration des politiques. Un certain nombre d'études, cependant, soulignent la pauvreté des données existant sur le secteur informel et le manque d'expérience avec lequel les statistiques appropriées sont compilées. Deux documents ont été rédigés sur le sujet -- la Synthèse d'études pilotes de cas, et le Manuel technique.

Ces deux documents ont été envoyés pour commentaires aux bureaux nationaux des statistiques en Afrique. Ils ont ensuite été passés en revue lors de deux ateliers régionaux organisés par l'INSTRAW et le Bureau de Statistique des Nations Unies. Le premier s'est déroulé du 23 au 27 juillet 1990 à Siavouza, en Zambie, pour les pays anglophones, et le second du 8 au 12 octobre à Ouagadougou, au Burkina Faso, pour les pays francophones.

Le manuel technique, qui fournit les grandes lignes de la méthodologie de collecte et d'analyse des données statistiques sur la base d'une étude des données disponibles dans les quatre pays, va améliorer considérablement l'évaluation de la contribution des femmes au développement.

En particulier, il permet de déterminer la contribution des femmes au PIB et leur participation dans les effectifs de la population active.

Le Manuel est simplifié de sorte que tout utilisateur de ces statistiques, même dépourvu d'aptitude technique, peut bénéficier de ces renseignements. Il est destiné à être, entre autres choses, un matériel de formation pour les cadres nationaux chargés des intérêts des femmes, un guide pour les instituts de recherche et un ouvrage de référence pour les ONG, les agences donatrices et les organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux.

Les ressortissants des quatre pays participants au projet reçoivent une formation concernant l'utilisation de ce Manuel et cette expérience devra être partagée avec les autres pays de la région.

Les trois autres pays bénéficiaires de ce projet ont déjà organisé cette formation et c'est maintenant le tour du Congo.

Je ne voudrais plus m'attarder pour laisser la place à qui de droit pour vous parler plus amplement de l'importance des statistiques dans le développement.

Merci de votre attention.

ANNEXE II.B

**COMMUNICATION DU DIRECTEUR GENERAL
DU CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES
ECONOMIQUES SUR LE SECTEUR INFORMEL AU CONGO**

Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'économie, aux finances et au plan,
Monsieur le Représentant résident par intérim du PNUD,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations
internationales,
Mesdames et Messieurs :

D'importantes franges de la population des villes africaines tirent aujourd'hui l'essentiel de leurs moyens de subsistance en exerçant toutes sortes de petits métiers couvrant un large éventail d'activités qui va de la production artisanale aux services en tous genres.

Le secteur informel, tel est le nom qui désigne l'ensemble de ces activités, ouvre la porte à un grand nombre de personnes qui se consacrent à la fabrication d'articles ménagers et d'outils agricoles, aux cultures maraîchères, aux transports, au commerce de détail, à l'installation radio-électrique, la maçonnerie, la ferronnerie, la menuiserie, la réparation de véhicules, la vannerie, etc.

Il s'agit là des activités qui emploient une à cinq personnes et qui sont ouvertes à tous, indistinctement-hommes, femmes et enfants.

Mesdames et Messieurs,

Il n'est par conséquent pas surprenant de constater que 53,6 % de la population pratiquent l'agriculture dont 34,2 % du sexe féminin; 12,1 % des ressources humaines s'emploient dans le secteur commerce, restaurants et hôtels dont 7,0 % du sexe féminin.

Par ailleurs, la structure de l'emploi selon la profession d'après le recensement général de la population et de l'habitat de 1984 montre que 65,4 % des actifs occupés travaillent à leur propre compte dont 39,9 % des femmes, car les emplois stables et modernes dans les usines, les bureaux ou la fonction publique sont de plus en plus difficiles à trouver et surtout à conserver.

C'est dire que les activités des femmes dans le secteur informel (industrie, commerce et services) en République du Congo, caractérisées par la modestie des moyens mis en oeuvre et la facilité d'installation, les placent plus nombreuses que les hommes.

En outre, l'accès au crédit bancaire est difficile de sorte que les entreprises relevant du secteur informel restent souvent l'affaire d'une personne, tributaires des aléas de la conjoncture économique et condamnées à disparaître à la mort de leurs propriétaires. Le taux d'échec de ces entreprises demeure particulièrement élevé en milieu urbain où la concurrence est coriace d'autant plus que le rétrécissement du volume des débouchés est notable.

Mesdames et Messieurs,

Le secteur informel se caractérise par une forte précarité, une vive mobilité professionnelle, mais également une faible rentabilité des investissements et par des salaires souvent dérisoires.

Ces dernières années, le secteur informel est devenu un secteur d'accueil, un véritable filet de sécurité sociale pour un nombre de plus en plus élevé de personnes qui ont perdu leur emploi par suite de mesures d'austérité et de programmes d'ajustement structurel.

Les statistiques relatives à ce secteur en République du Congo sont encore embryonnaires. Elles ne sont donc pas compilées de manière systématique et ont tendance à sous-estimer la dimension et la contribution réelle de ce secteur.

C'est ainsi que les données sur ce secteur ont toujours fait l'objet d'estimation en comptabilité nationale. A cet effet, sa contribution au PIB hors pétrole à prix courant se présente de la façon suivante:

- * 39,4 % en 1984
- * 44,4 % en 1987 et
- * 48,0 % en 1989.

Mesdames et Messieurs,

Le besoin d'une meilleure connaissance du secteur informel et des activités féminines qui en constituent la trame se fait sentir avec acuité. Cela nécessite en conséquence une planification rigoureuse et une contribution plus accrue des pouvoirs publics au redéploiement et à l'essor de ce secteur.

C'est pourquoi le séminaire qui s'ouvre ce jour a pour but de sensibiliser les décideurs, statisticiens, planificateurs, démographes, économistes et autres, sur ce secteur en vue d'y proposer un projet d'enquête adéquat.

Il est donc indispensable qu'il y ait un dialogue spécialisé permanent entre toutes les parties concernées, afin que les meilleures idées soient examinées par les meilleurs esprits et qu'elles trouvent, le plus tôt possible, à être mises en application par les gouvernements.

Je vous remercie.

ANNEXE II.C

ALLOCUTION DU REPRESENTANT-RESIDENT PAR INTERIM DU PNUD

Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'économie et au plan,
Messieurs et Mesdames les représentants des organisations
internationales, régionales et étrangères,
Honorables invités et participants :

J'ai le plaisir, au nom du Programme des Nations Unies pour le Développement, de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de l'ouverture de ce séminaire.

Ainsi que l'ont expliqué les organisateurs, ce séminaire constitue une étape essentielle du projet financé par le PNUD, intitulé "Amélioration du rôle des femmes africaines dans le secteur informel : production et gestion". Ce projet, qui a démarré en 1988, doit se terminer en décembre de cette année. Le présent séminaire est la dernière étape de la composante statistique du projet, dont l'objectif principal visait à l'élaboration de méthodes de mesure de la contribution de politiques et de programmes. Conjointement avec les autres composantes du projet (politique et formation), c'est une plus large perspective qui est poursuivie, celle de rendre plus effective la participation des femmes dans le développement.

Dans le cadre du quatrième cycle (1987-1991) du programme des Nations Unies "Femmes et Développement", plusieurs projets ont été lancés qui touchent à des domaines où la contribution des femmes est censées être significative, bien que mal connu : l'agriculture, l'eau et l'hygiène, les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, le secteur informel. Certains projets ont également porté sur les contraintes qui pèsent sur une pleine participation des femmes au développement, telles que le manque de crédit et le manque de formation.

Comme le quatrième cycle du programme tire à sa fin, il apparaît nécessaire d'évaluer les réalisations de ces projets dans les pays de la région. On rappellera que le Congo a bénéficié de deux de ces projets régionaux sur le secteur informel et le crédit. L'évaluation vise à déterminer :

- si les objectifs ont été atteints;
- si d'autres effets peuvent être identifiés sur les groupes-cibles;
- quelles sont les principales réalisations;
- quels sont les éventuels prolongements envisageables pour ces projets.

C'est là une démarche classique du PNUD, que l'on souhaite en outre voir adoptée par les pays participants afin que des indications soient données sur de nouveaux aspects des problèmes à aborder dans la programmation du prochain cycle.

Les programmes du PNUD -- et particulièrement ceux du prochain cycle 1991-1996 -- sont fondés sur le principe que les projets doivent être élaborés sur la base des besoins exprimés par les pays membres. Le présent séminaire peut grandement contribuer à l'identification des besoins et à l'évaluation des projets, à travers les divers thèmes inscrits à son programme et qui couvrent les questions des politiques et des statistiques. Il ne fait pas de doute que des politiques plus compréhensives doivent être menées afin de rendre plus effective la participation des femmes dans le secteur informel, et dans l'économie en général; et pour cela, des statistiques plus nombreuses et plus fiables sur les caractéristiques des femmes, leurs activités, leur degré de participation sont indispensables.

Un autre aspect des problèmes examinés est celui de la communication qui doit être traité à tous les niveaux, y compris dans ce séminaire. Comment seront diffusés les résultats de cette réunion? La communication est un élément essentiel pour assurer la transmission des besoins exprimés aux décideurs et pour faire connaître aux bénéficiaires potentiels la disponibilité des services qui leur sont destinés. De ce point de vue, ce séminaire constitue un forum de premier ordre pour la diffusion de l'information, puisqu'y participent des représentants des diverses régions et des divers services gouvernementaux, ainsi que des représentants d'ONG, qui vont partager leur expérience. On peut souhaiter que cet échange sera le début d'un dialogue durable et un encouragement à une coopération permanente entre les divers services représentés ici.

La tâche qui reste à accomplir est difficile dans la mesure où elle concerne un secteur sur lequel peu d'informations sont disponibles, mais c'est une tâche essentielle puisque ce secteur devient le plus important dans les économies africaines.

Le PNUD est heureux et fier de participer à la recherche de solutions aux problèmes des femmes dans le secteur informel, et nous remercions nos partenaires dans cette démarche, tout particulièrement le gouvernement du Congo qui accueille ce séminaire.

Je souhaite plein succès dans ses travaux à ce séminaire.

ANNEXE II.D

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE,
MONSIEUR DIEUDONNE DIABATANTOU-BOUKAMBOU,
SECRETAIRE D'ETAT A L'ECONOMIE, AUX FINANCES ET AU PLAN**

Monsieur le Représentant résident par intérim du PNUD,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,
Honorables invités et participants,
Mesdames et Messieurs :

A l'occasion de cette cérémonie d'ouverture du séminaire national de formation à la production et à l'utilisation des statistiques sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter un agréable et fructueux séjour à Brazzaville.

Mesdames et Messieurs,

La cérémonie qui nous réunit ce jour fait suite aux deux ateliers régionaux tenus en Zambie et au Burkina Faso en juillet et octobre 1990 par l'INSTRAW et le Bureau de Statistique des Nations Unies à New York sur la compilation de statistiques concernant les femmes dans le secteur informel.

En effet, le secteur dit informel est aujourd'hui reconnu comme un maillon majeur du système économique en vigueur dans la plupart des pays africains.

Loin d'être une curiosité exotique, ce secteur a au contraire montré par son dynamisme et son aptitude à résister aux phénomènes récessionnistes, qu'il s'agit en réalité d'un mécanisme économique dont on ne peut plus ignorer ni négliger aujourd'hui la constance ou la validité.

En ces temps de dérèglementation économique généralisée, marqués par une hyper-inflation des coûts du fonctionnement de nos sociétés, des petites activités de production, de commerce et de services tant en milieu urbain qu'en milieu rural, caractérisées par la modestie des moyens mis en oeuvre, la rapidité d'installation et l'efficacité des rendements, sont une mine d'enseignements économiques qui nous rappelle en permanence que la première règle de l'accumulation et de la croissance économique est la minimisation des charges et la maximisation du résultat.

Au Congo, où les femmes constituent près de 44,5 % de la population active, leur poids est écrasant dans la production agricole et le commerce de détail notamment en milieu urbain.

De sorte que c'est en réalité la défaillance des systèmes de collecte de statistiques plutôt que la réalité des faits qui explique la sous-estimation flagrante du rôle du secteur informel en général et des femmes en particulier dans les travaux de planification et les politiques de développement, et de leur part dans le PIB.

Ces axiomes qui ont été admis par la récente Conférence nationale souveraine guideront par conséquent l'action du gouvernement tout au long de la période de transition afin que la participation de ce secteur soit maximisée :

- par une meilleure connaissance de ses règles de fonctionnement;
- par l'insertion de ces règles dans un cadre approprié;
- par la création d'un environnement institutionnel et fiscal incitatif.

Par ailleurs, les capacités de création d'emplois et de revenus de ce secteur sont loin d'avoir été exploitées à leur juste niveau.

Enfin, dans presque tous les pays africains, les gouvernements ont réellement pris conscience de l'importance de la place et du rôle des femmes dans le développement par le biais de leurs activités au sein du secteur informel.

Mesdames et Messieurs,

Le séminaire qui s'ouvre aujourd'hui à l'initiative de L'INSTRAW et du Bureau de Statistique des Nations Unies a pour but de sensibiliser les décideurs, statisticiens, planificateurs, démographes, chercheurs et autres à l'utilisation des données pertinentes sur ces questions.

Il s'agit ici d'améliorer la connaissance du rôle des femmes dans ce secteur en proposant un projet d'enquête adéquat.

L'organisation de ce séminaire témoigne de la volonté du gouvernement de tourner le dos, conformément aux vœux de la Conférence nationale souveraine, aux politiques de mépris du secteur informel qui ont jusqu'ici eu cours.

Six jours durant, vous suivrez avec un intérêt particulier les exposés sur les sept thèmes choisis à cet effet et qui seront animés par les spécialistes en la matière.

J'ose espérer que vous ne ménagerez aucun effort pour participer pleinement, d'une manière assidue, régulière et responsable à ce séminaire, auquel nous attachons tous ici une importance de premier ordre.

Je sollicite l'indulgence de tous les participants pour les éventuelles insuffisances qui pourraient altérer l'organisation de ce séminaire; ces insuffisances, si elles venaient à être constatées, seraient plus la marque de nos limites tant financières qu'organisationnelles plutôt que le manque de volonté de les éviter.

Avant de terminer, j'aimerais adresser mes remerciements à ceux du Ministère de l'économie, des finances et du plan et à tous les organismes de coopération présents dans cette salle pour le soutien constant qu'ils ne cessent de manifester à nos actions, et en particulier le PNUD pour le financement et l'appui à l'organisation du présent séminaire.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le séminaire national de formation à la production et à l'utilisation des statistiques sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel.

Je vous remercie.

ANNEXE II.E

**ALLOCUTION DE MONSIEUR SIMON MANOUANA, DIRECTEUR DE CABINET
DU SECRETAIRE D'ETAT A L'ECONOMIE ET AU PLAN**

Monsieur le Représentant résident par intérim du PNUD,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations
internationales,
Mesdames et Messieurs :

Cette série de séminaires régionaux peut déjà être considérée comme des étapes décisives dans la mise en évidence des lacunes et faiblesses observées dans la production et l'utilisation des statistiques relatives au secteur informel.

A l'issue de ce troisième séminaire national que nous venons de tenir à Brazzaville six jours durant, le sentiment qui nous anime aujourd'hui est en effet celui d'une profonde satisfaction, d'un acheminement progressif vers la réalisation effective des objectifs fondamentaux qui s'expriment à travers les méthodes utilisées pour la réévaluation de la place du secteur informel dans le processus de développement de l'économie nationale et les techniques apprises qui, dorénavant, vous permettront de mieux mesurer la contribution des femmes aux activités dudit secteur.

Vos conclusions et recommandations sur la mise en place d'une commission ad hoc chargée de faire le point sur la place et le rôle de la femme dans le secteur informel, sur la création d'un cadre juridique devant stimuler la créativité du secteur informel, sur une large diffusion des informations statistiques concernant le rôle et la place des femmes dans le secteur informel et leur contribution dans le PIB, etc., sont autant d'éléments susceptibles de renforcer notre conviction que ces objectifs seront atteints.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons considérer que ce séminaire, qui a rassemblé autant d'experts, a pleinement atteint son objectif car il aura permis en effet aux spécialistes des chiffres et hommes de science exacte que vous êtes, non seulement d'échanger vos expériences et de réfléchir sur des formules opaques souvent rencontrées dans votre profession, mais aussi et surtout de vous connaître mieux.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant de terminer rendre un hommage particulier à tous ceux qui ont travaillé de longues heures pour l'élaboration des documents présentés au cours de ce séminaire et dont la qualité exceptionnelle est le témoignage de l'intérêt que vous accordez aux objectifs que vous vous êtes fixés.

Je voudrais enfin, au nom du Ministre de l'économie, des finances et du plan, au nom du Secrétaire d'Etat à l'économie et au plan, remercier M. le Représentant résident par intérim du PNUD, Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et tous les autres délégués et experts pour avoir répondu à notre invitation et contribué ainsi au succès de ce séminaire.

Je déclare clos les travaux du séminaire national de formation à la production et à l'utilisation des statistiques sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel.

Je vous remercie.

ANNEXE III
RAPPORTS

ANNEXE III.A

**LA PLACE DU SECTEUR INFORMEL DANS LES POLITIQUES ET
LES PROGRAMMES NATIONAUX DE DEVELOPPEMENT
BESOINS EXPRIMES EN MATIERE DE STATISTIQUES SUR
LES FEMMES ET LE SECTEUR INFORMEL**

Par : Mme. Colette S. DEHLOT, Conseiller à la santé et affaires sociales, Conseil Supérieur de la République, et M. Rigobert MABOUNDOU, Directeur du Cabinet, Enseignant à la Faculté des sciences économique, Université Marien Ngouabi.

Il y a quelques années à peine, le secteur informel n'était pas encore à l'ordre du jour des politiques de développement dans les pays du Tiers-Monde.

Les normes du développement, secrétées par une économie politique exclusive de ce secteur considéré plutôt comme frein au développement, ont longtemps maintenu ce secteur dans une ignorance politique et scientifique dommageable.

Cet oubli du secteur informel est également apparu, historiquement tout au moins, comme associé à une condition féminine marginalisée dans tous ses aspects.

Ce traitement du secteur informel a conduit à une quasi vacuité de la connaissance qualitative et quantitative d'un pan entier de l'économie nationale : en tant qu'objet de connaissance, le secteur informel est resté très insuffisamment exploré. Il s'en est suivi de remarquables carences sur le plan statistique. Les informations qui sont livrées par les sources disponibles restent très limitées aux aspects normatifs (estimations de la valeur ajoutée, de la population active, etc). Le domaine plus lourd des rapports économiques et sociaux internes et externes est encore insaisissable, quand simplement il ne s'accommode pas des techniques d'évaluation classiques.

Attaqué sous l'angle de l'activité et de l'intervention féminines, le secteur informel apparaît encore comme plus ignoré, au moins pour deux raisons évidentes :

1. Les faiblesses de l'économie classique du travail ont perpétué la culture de la non prise en compte, dans l'espace de la création des richesses nationales, du travail domestique qui est essentiellement féminin.

2. La position sociale de la femme la place au centre d'un réseau de relations et d'interventions socio-économiques qui, parce que hors du champ classique de validation scientifique, n'est pas encore intégré au système d'informations générales et statistiques.

Aujourd'hui, il apparaît de plus en plus évident que le processus de développement des pays du Tiers-Monde ne peut ignorer le secteur informel et l'une de ses composantes essentielles : la femme.

L'intérêt de la planification, l'essoufflement de l'économie formelle en proie à une crise profonde et le projet d'optimisation des richesses nationales commandent de remanier le comportement et l'attitude de l'Etat et de la société vis-à-vis du secteur informel en général et de l'activité de la femme oeuvrant dans ce secteur en particulier.

En introduction du Manuel de compilation de statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel en Afrique, on note que "la nécessité de remédier au manque d'informations sur la valeur du travail des femmes a été clairement reflétée dans les stratégies prospectives de Nairobi pour la promotion de la femme, qui ont souligné qu'il fallait reconnaître les contributions rémunérées et plus encore les contributions non rémunérées des femmes au développement, et déployer des efforts appropriés afin de mesurer et d'intégrer dans la comptabilité nationale les statistiques économiques et le produit national brut les contributions des femmes à tous les aspects et secteurs du développement" (p. 9).

Au-delà des questions conceptuelles que suggère l'usage de la terminologie "secteur informel", et à la faveur du constat de marginalisation de ce secteur dressé à la charge des politiques de développement, il est évident que les besoins en matière de statistiques sur les femmes et le secteur informel sont réellement importants.

L'objet de ce papier est donc de faire le point sur les préoccupations et les orientations récentes des politiques et des projets qui s'adressent au secteur informel et aux femmes en vue de cerner les problèmes statistiques posés.

A propos des politiques et programmes de développement en faveur du secteur informel

Il n'est pas encore possible de dire qu'il existe une politique du secteur informel clairement élaborée.

Longtemps enfermé dans la logique et le mimétisme de l'économie dominante, le Congo fait partie de ces pays qui ont découvert tardivement l'intérêt économique, politique et social du secteur informel par l'effet conjugué de la crise de l'économie formelle, de la crise de l'emploi public et de la montée du discours international en faveur de ce secteur.

L'intérêt politique de ce secteur ne date que de ces cinq dernières années, en dépit du fait que la première étude officielle, commandée par le gouvernement aux fins de prendre en compte ce secteur dans les politiques de développement, est connue depuis 1972.

Dès lors, tous les projets et programmes de développement mis en oeuvre jusqu'en 1984/1985 n'ont aucune intention en rapport avec le développement du secteur informel.

C'est la création en 1984 des Ministères chargés de l'artisanat et des PME qui symbolise la volonté de l'Etat de prendre en compte le secteur informel, même mal circonscrit dans les politiques de développement.

Quant à la question de la femme, la création en 1989 au Ministère chargé du plan d'une Direction de l'intégration de la femme au processus de développement symbolise la volonté de l'Etat de spécifier le traitement de cette question.

Entre ces deux initiatives de caractère politique, des actions spécifiques sont déployées ici et là, au titre de l'ANA, de la coopération économique entre le Congo et les pays de la CEE et de la société civile.

Mais, ramené à la dimension de la femme, le problème politique ou non politique ne sort guère des grands espaces où se déploie l'action de la femme du secteur informel : la reproduction et la pérennisation de la cellule familiale et la création des richesses.

Il est possible de partir de ces espaces pour évaluer les besoins en matière de statistique sur les femmes et le secteur informel.

Perspectives de la femme du secteur informel dans la planification nationale et la nécessité de reconnaître sa contribution

Depuis la colonisation, les activités autochtones ont toujours souffert d'un tel déficit de crédibilité que nier leurs structures a constitué l'objectif constant des différentes politiques de développement. C'est ainsi que l'agriculture paysanne est restée marginalisée et que le secteur informel a longtemps été combattu. Mais plusieurs études anthropologiques et ethnographiques des sociétés en développement mettent en relief le fait que l'agriculture paysanne et le secteur informel sont des domaines où l'on retrouve plus particulièrement la femme. Puisque cette dernière a été négligée jusqu'à ce jour dans les politiques et programmes de développement, cela a donc un effet sur l'absence de politiques en matière d'agriculture de subsistance et du secteur informel. Mais d'un autre côté, il existe une socialisation cyclique du secteur informel que l'on peut observer dans pratiquement toutes les sociétés.

Dans la figure 1, si l'on subdivise le processus de socialisation, on note que la phase de socialisation, intervenant dans les premières années de la vie, tend à insuffler les attributs normatifs qui définissent la culture. Au fur et à mesure que l'enfant prend de l'âge, les nouvelles connaissances acquises, soit par une scolarisation obligatoire soit par la technologie, favorisent une désocialisation forgeant la personnalité de l'individu qui, lorsqu'il rentre dans le monde de la production, se rend compte qu'il ne peut agir seul sur la base monétaire. A ce moment-là, cette personne aura tendance à se joindre à son groupe de référence et assurera alors la continuité de la culture en se resocialisant. Puis le cycle reprend par le fait que ce groupe-référence aura pour tâche de socialiser la génération à venir. Lorsque cette socialisation cyclique s'applique aux différents rôles des femmes dans le secteur informel et des programmes nationaux de développement, elle revêt un tout autre caractère.

Lorsque l'on aborde la problématique de la femme dans le secteur informel, on s'aperçoit qu'elle est affectée par un certain taux d'ambiguïté. Il y a ambiguïté entre la femme participant à la production économique et la femme quasi invisible dans les statistiques. Il y a ambiguïté entre le rôle de la femme proclamé théoriquement et dévalorisé concrètement dans la politique nationale de développement. Il y a ambiguïté entre les modèles culturels qui immobilisent les femmes, les pesanteurs sociales et les aspirations nouvelles d'une société qui se transforme rapidement.

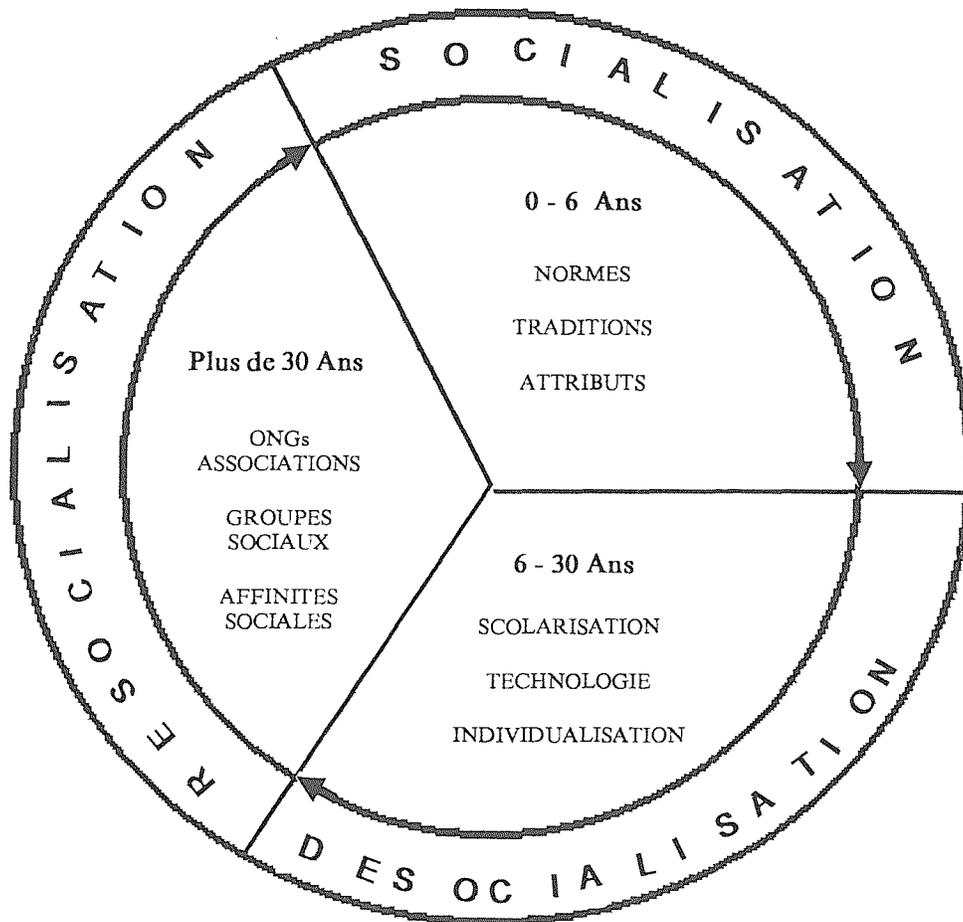
Il y a ambiguïté aussi parce que la société industrielle mesure l'"efficacité" du développement sur la base de facteurs qui sont entre les mains des hommes et non sur la base de facteurs contrôlés par les femmes, tels que l'éducation des enfants, l'alimentation familiale et/ou la transmission du patrimoine culturel collectif. Il y a encore ambiguïté parce que les uns pensent accorder des privilèges et les autres pensent demander des droits. Ainsi ce haut degré d'ambiguïté enferme la femme dans des stéréotypes d'infériorité qui aggravent ses conditions de travail, qui dévalorisent son existence sociale et qui l'écartent le plus souvent de la sphère de décision.

Même la terminologie utilisée dans les projets/programmes de développement traduit cette ambiguïté. Certains parlent de "prise en considération" de la femme dans le développement, ce qui renforcerait un rôle féminin relativement passif. D'autres s'expriment en termes d'"intégration" de la femme, qui pourrait signifier une simple normalisation des valeurs dominantes. D'autres encore définissent ce rôle comme "participation" au développement, attribuant à la femme un rôle plus actif sur la scène que dans les coulisses. Enfin, les groupes modernes parlent de "partenariat" de la femme, faisant d'elle un agent économique égal, mais différent de l'homme, dans une ère d'interdépendance économique et technologique.

En effet, en tant que force productrice, sa participation massive dans la production des denrées agricoles de première nécessité en zone rurale, et sa présence à divers degrés dans la distribution des services en zone urbaine prouvent à suffisance l'importance de sa contribution au développement économique du pays. La multiplication des études, des discours et des messages d'information a mis en

FIGURE 1

LA SOCIALISATION CYCLIQUE
DU SECTEUR INFORMEL



évidence l'existence biologique, la complémentarité économique et la responsabilité socio-culturelle des femmes qui, selon Mao Tsé Tung, "soutiennent la moitié du ciel" dans toutes les sociétés, dans toutes les catégories sociales et dans toutes les familles.

En dehors des informations sur les fonctions naturelles de reproduction de la femme, les statistiques démographiques n'apportent aucune aide substantielle dans la mise en valeur du rôle des femmes dans l'économie nationale. Peu d'études ont été effectuées sur les situations d'inégalité qui sont les leurs dans les domaines de la scolarisation, l'accès aux emplois, l'accès au crédit, etc. Toutefois, les statistiques sont souvent un miroir très infidèle à l'égard des femmes et l'exemple de l'emploi dans le secteur informel féminin est le plus frappant. Trop souvent les femmes ne sont connues que dans leur rôle de mères et de procréatrices. Il importe maintenant qu'elles puissent trouver leur place en tant qu'individu à part entière dans les rouages de la société. Par ailleurs, la femme elle-même, à cause des

La figure 2 présente les sept différents rôles des femmes. Sur le plan statistique, beaucoup d'informations portent sur les fonctions naturelles de reproduction de la femme. Egalement ses activités domestiques ont fait l'objet de plusieurs recherches mais plus particulièrement dans le secteur santé. Par contre, son rôle d'organisatrice de communauté et de pérennisatrice de la famille sont des rôles connus, mais peu d'études en ont été l'objet. Quant à son rôle d'agent de transformation sociale, il est rarement, voire jamais, pris en considération.

On peut dire alors que la féminisation de la société à travers les statistiques, encore timide, ne devrait pas perpétuer des rapports de force et devrait permettre d'abandonner les stratégies offensives afin de mieux exprimer en valeurs positives la complémentarité sociale de la femme. C'est ainsi que la participation et le partenariat de la femme doivent s'inscrire dans un projet collectif de société.

Les programmes de "Participation de la femme au développement" soulignent d'une part les problèmes des femmes et d'autre part leur apport fondamental au développement dans leurs responsabilités économiques et sociales au sein de la famille et de la collectivité. Malgré les diversités des normes culturelles définissant les statuts et les situations des femmes, leurs rôles restent partout déterminants comme partenaires d'un développement pour le bénéfice de la société toute entière dont elles font partie. Dans le changement culturel que la société doit opérer sur elle-même, la participation des femmes ne peut se réaliser que si on se préoccupe de leurs besoins; que si on tient compte des facteurs socio-culturels en jeu; que si, enfin, on donne aux femmes des capacités d'actions concrètes. Il s'agit donc de savoir comment existent, parlent et agissent les femmes du Congo (et d'ailleurs) à travers les statistiques. C'est-à-dire qu'il faut :

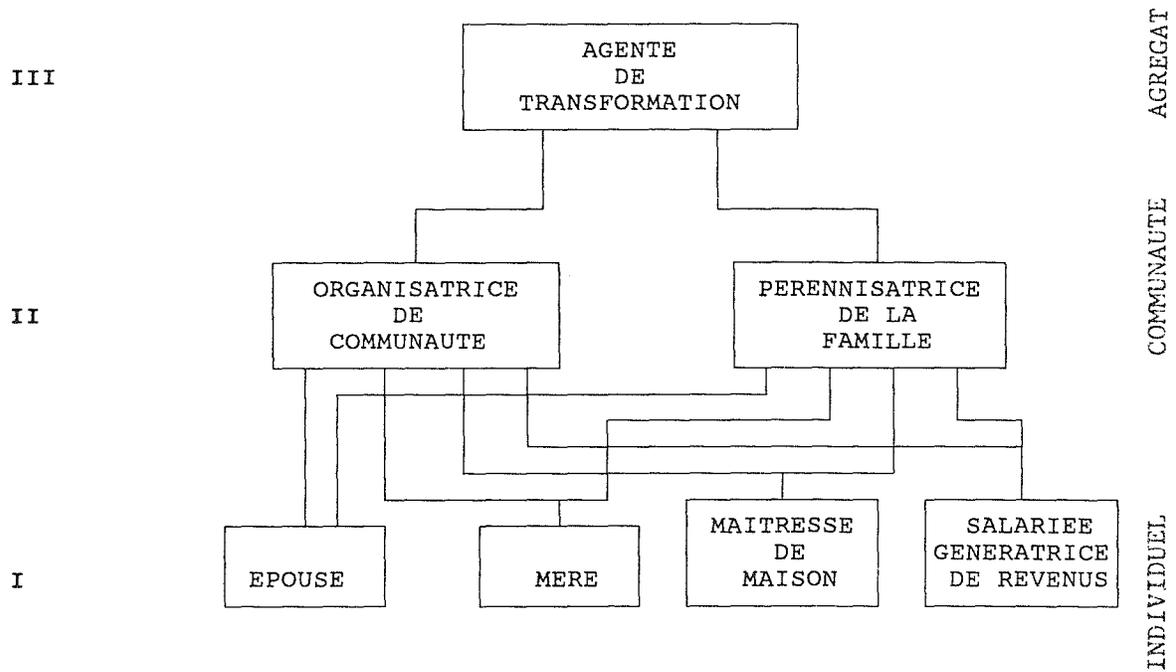
1. Connaître le processus d'hybridation du traditionnel et du moderne. Comment et par où s'effectuent l'introduction de changements, sans rupture brutale, l'introduction des techniques ou des modèles de développement, dans l'organisation sociale communautaire en fonction des échelles de valeurs traditionnelles.

2. Evaluer la féminisation dans le développement d'après les taux de participation, selon qu'il s'agit d'agents de développement dûment formés, de femmes déléguées par leur collectivité pour assurer le relais du développement auprès des femmes du monde rural, ou encore au niveau de la communauté des activités féminines représentant des thèmes spécifiques réservés aux femmes plutôt qu'à des actions collectives intégrées.

3. Etudier les contradictions entre une formation théorique à des activités féminines et les conditions pratiques de sa réalisation. Par exemple, l'éducation sanitaire est donnée aux femmes et la responsabilité des pharmacies villageoises est confiée aux hommes selon un système social traditionnel. Il en est de même de la petite technologie agricole telle que l'utilisation du moulin à fufou villageois par les hommes

Figure 2

LES SEPT ROLES DE LA FEMME
INTERVENANT DANS LE SECTEUR INFORMEL



-
- I : Très connus; beaucoup de statistiques
 II : Assez connus; peu de statistiques
 III : Très peu connu; pas de statistiques

et l'enseignement de la production et transformation de la farine de manioc aux femmes seulement. Les pesanteurs traditionnelles et religieuses, adopte encore des attitudes rétrogrades par manque d'information.

4. Mesurer la progression de l'action de développement des innovations, de la dynamique de transformation à long terme de la collectivité et les différents types de mutations encore peu visibles qui sont en cours mais qui, à la longue, transformeront les fondements de la communauté.

5. Déterminer les capacités de responsabilité illustrées par la volonté déterminée et le dynamisme observé chez les femmes qui ont subsisté malgré les événements socio-politiques des dernières années et les conditions d'instabilité économique.

D'une manière générale, les femmes ne sont pas restées passives et spectatrices. En commercialisant leur produit sur les marchés régionaux, elles se sont adaptées au développement et se sont intégrées elles-mêmes à une économie marchande, suivant ainsi une évolution parallèle à celle des hommes, mais avec un niveau de production beaucoup plus modeste que la commercialisation des produits vivriers. Pourtant, cette adaptation spontanée, c'est-à-dire non programmée, dans le partenariat féminin n'a pas modifié leur statut social, alors que la majorité des femmes visent essentiellement l'amélioration des conditions de vie de la famille et de la communauté à travers une activité lucrative encore modeste, qui les fait sortir progressivement de l'auto-subsistance vers une économie marchande avec ses nouveaux modèles de consommation.

La crise des systèmes productifs ruraux et l'inefficacité des structures de développement ont favorisé l'émergence d'une multitude de groupements traditionnels féminins plus ou moins spontanés (figure 1). En zone rurale, la quasi totalité des travaux agricoles s'effectuent de plus en plus en groupe. Les femmes s'associent pour travailler à tour de rôle dans les champs de chaque membre du groupe. Il existe des groupes de femmes qui font des prestations de service. Ce travail collectif rapporte de l'argent qui est versé dans une caisse de solidarité pour être partagé équitablement entre les associées ou pour venir en aide à un membre en difficulté créant ainsi un support social.

Les associations traditionnelles jouent un rôle primordial dans l'exécution de certains travaux agricoles et le financement des activités productives ainsi que pour les besoins du foyer. Ses structures traditionnelles sont fondées principalement sur le principe de réciprocité où chaque femme profite à tour de rôle de l'organisation collective. Ces associations traditionnelles sont rarement mixtes. Elles regroupent les individus par affinités personnelles, relation professionnelle, appartenance ethnique ou confessionnelle. Les critères d'adhésion varient d'un groupe à l'autre, et l'affiliation est volontaire. Il serait donc judicieux de mener des enquêtes sur les systèmes traditionnels d'épargne et de crédit mais surtout sur l'utilisation des fonds disponibles afin de pouvoir élaborer des mécanismes devant faciliter l'établissement des liens entre les secteurs informels féminins et les principales institutions financières qui peuvent soutenir et adopter un système de crédit en faveur des femmes du secteur informel.

Dans la même évolution, d'autres mutations sont en cours, encore que peu visibles, dans la vie quotidienne concrète, telles la scolarisation généralisée des enfants qui induit une certaine rupture entre générations, la naissance d'un nouveau pouvoir basé sur des connaissances techniques, et qui se confronte au pouvoir coutumier traditionnel, l'émergence de l'individualisme qui se substitue progressivement au sens collectif (figure 1). Tous ces mouvements internes transforment en profondeur les rapports sociaux dans la famille et dans la communauté ainsi que les fondements de la culture traditionnelle. C'est là que les sept rôles de la femme prennent toutes leurs dimensions. Cependant peu de données statistiques ont couvert ces mouvements internes (figure 2).

Cela signifie que hommes et femmes travaillent ensemble dans des équipes communautaires, mais leurs comportements à l'intérieur de ce groupe et dans la collectivité obéissent scrupuleusement aux règles

sociales traditionnelles. La collaboration homme-femme est définie dans des tâches séparées qu'il nous faut connaître pour planifier un développement marchant sur deux jambes valides masculin-féminin. C'est ainsi que les femmes dans les indicateurs de développement doivent être identifiées par leur taux de participation au développement et aux activités.

Continuer la route sur la voie du développement au féminin signifie qu'il ne faut pas créer à la femme de nouvelles dépendances mais plutôt renforcer sa coopération avec les autres groupes sociaux et la faire participer aux prises de décision des projets collectifs. C'est aussi aider le gouvernement à reconnaître les sept rôles des femmes à travers les statistiques qualitatives et quantitatives, démographiques, culturelles et socio-économiques.

Les organisations féminines doivent utiliser plus systématiquement les observations statistiques pour préparer leurs programmes. Elles doivent aussi intervenir afin que la collecte des données soit menée avec des concepts adaptés aux réalités de la communauté congolaise. De plus, les organisations féminines doivent être des partenaires à part entière des structures gouvernementales dans l'élaboration des programmes nationaux de développement où elles doivent avoir une voix prépondérante.

D'une manière générale, les valeurs féminines s'incarnent progressivement dans la société et deviennent opératoires. Mais le cheminement par tâtonnement progresse dans des zones d'ombre, dans des phases de flou et d'incertitude qu'on veut trop souvent corriger définitivement par des programmes nationaux précis, rigides et contraignants pour les femmes. Or ceux-ci oeuvrent à contresens parce que les besoins de la société et les besoins des femmes se négocient en continu.

ANNEXE III.B

**DEFINITIONS ET CONCEPTS UTILISES POUR LA COLLECTE DES DONNEES
SUR LE SECTEUR INFORMEL**

Par : M. Philippe NZABA, Professeur à la
Faculté des lettres et des sciences
humaines, Université Marien Ngouabi

I. INTRODUCTION

Jusqu'avant les années 1970, le secteur informel était considéré par beaucoup d'économistes comme étant le résultat d'une "situation de crise", c'est-à-dire un phénomène conjoncturel.

Keith Hart^{1/} fut le premier auteur à utiliser cette expression qui par la suite fut reprise par le BIT^{2/} dans son étude sur le Kenya.

Aujourd'hui, le terme est amplement utilisé dans la littérature de développement, notamment dans celle des pays en développement; en effet, ce secteur connaît une expansion très remarquable au fil des années. Englobant une gamme très variée d'activités et d'entreprises, le secteur informel est devenu une partie intégrante des économies nationales, en ce sens qu'il pallie aux défaillances du secteur moderne de l'économie.

Un certain nombre de circonstances expliquent son développement actuel :

1. Le rythme lent de la croissance de l'économie mondiale au cours des années 1980, comparé à celui des décennies antérieures.
2. L'existence d'un marché financier qui affronte en permanence le risque d'une crise catastrophique, à cause du problème de l'endettement et de l'instabilité du taux de change.
3. L'existence des barrières protectionnistes qui constituent une menace pour le commerce mondial.
4. L'effondrement en valeur réelle du prix des matières premières sur les marchés internationaux.

Elles ont pour conséquences :

- a) la chute du revenu par habitant,
- b) l'élévation des taux de chômage (même dans les pays industrialisés).

Par ailleurs, des études réalisées dans différentes parties du monde ont révélé les changements dans la structure de l'emploi et démontré que parallèlement au développement du secteur tertiaire, le secteur

^{1/} "Informal income opportunities and unemployment in Ghana", *Journal of Modern African Studies*, Londres (mars 1973).

^{2/} *Employment, Incomes, and Equality. A strategy for increasing productive employment in Kenya*, 1972.

informel s'était également considérablement accru. En Afrique le secteur informel est d'une très grande importance, car il contribue de façon sensible au PIB : 30 % au Burkina Faso, et 19,7 % au Congo en 1982-1986.

II. PROBLÈMES DE DÉFINITIONS ET CONCEPTS

A. Définitions

Le dualisme de l'économie africaine, particulièrement en milieu urbain, a placé bon nombre de pays dans une situation socio-économique très critique qui a vu se multiplier des formes d'organisation du travail. Dans les études effectuées à ce sujet dans quelques villes africaines, on note une diversité des concepts pour désigner ces micro-entreprises populaires : "secteur informel", "secteur informel", "secteur de subsistance", "mode traditionnel de production", "petits métiers", "économie parallèle", etc.; au-delà de la diversité, tous cependant recouvrent une même réalité en ce sens qu'ils sont l'expression d'un ensemble de stratégies qui permettent aux individus de répondre, avec plus ou moins de bonheur, aux exigences de survie.

Le secteur informel revêt des contours complexes, difficiles à cerner, ce qui explique que pour l'heure, il n'y a pas encore de définition type et acceptée universellement, bien que les experts continuent à travailler sur le concept aux fins opérationnelles. Plusieurs définitions sont utilisées dans différents pays africains.

Dans le cas spécifique du Congo, deux définitions sont retenues pour désigner le secteur informel.

1. Il comprend toutes les activités réalisées dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services qui ne sont pas actuellement couvertes par les statistiques et les comptes nationaux.

2. Il est composé de toutes les activités de production de petite échelle, en dehors des PME.

3. En Gambie, le secteur informel comprend tous les établissements qui emploient moins de cinq personnes et n'ont pas de système de comptabilité organisé, avec une différenciation entre les dépenses du ménage et les dépenses de l'entreprise. D'autres critères tels que la capacité d'absorption, le chiffre d'affaires, l'investissement et le capital peuvent être utilisés. A défaut d'une définition précise du secteur, celui-ci peut être repérable par le fait qu'un grand nombre d'entreprises présentent quelques traits spécifiques parmi lesquels:

- Un effectif très réduit des travailleurs dans les unités de production;
- Un effectif relativement important de travailleurs indépendants et d'aides familiaux non rémunérés;
- L'inexistence d'une comptabilité en tant qu'outil de gestion;
- Le recours à une technologie peu (ou pas) développée,
- La non soumission au régime fiscal.

Sous cet aspect, on peut retenir que les activités relevant du secteur informel concernent :

a) *En milieu rural*

- Les activités agricoles semi-marchandes (agriculture d'autosubsistance, vente au bord des grandes voies de communication, vente aux commerçants).

- Les activités extra-agricoles pouvant être classées suivant les mêmes critères que les activités informelles en milieu urbain.

b) *En milieu urbain*

Des études réalisées dans certaines villes africaines (Tunis, Ouagadougou, Abidjan) ont conduit à une division du secteur informel qui comprend :

- les entreprises de type PME^{3/}
- l'artisanat ou le commerce traditionnel en tant qu'activités de dimension moindre^{4/}
- *les indépendants*

Il s'agit des individus qui ont pour activité soit l'artisanat (menuiserie, réparation de vélos, d'automobiles, cordonnerie etc.), soit une activité fluctuante (maçonnerie, plomberie, électricité etc.).

- *les marchands ambulants ou vendeurs à la sauvette*
- *le travail au noir à domicile*

Touchant donc à un large éventail professionnel, le secteur informel englobe les activités agricoles, commerciales, industrielles et de service, qui ne sont pas habituellement saisies par les statistiques et la comptabilité nationale; très souvent, il s'agit d'activités lucratives, très hétérogènes qui se développent davantage dans les zones urbaines que rurales (76,4 % des emplois en 1974)^{5/}.

B. Concepts de dénombrement et de mesure des activités économiques

L'un des traits caractéristiques de l'activité économique dans la société traditionnelle est la division sexuelle du travail. Le statut de la femme est souvent lié à son rôle de mère et d'épouse; il ne semble d'ailleurs pas qu'il y ait incompatibilité entre ses activités de production et de reproduction, si l'on tient compte de la nature des travaux auxquels elle est habituellement occupée.

Résultant des transformations économiques et sociales en cours, la condition de la femme connaît une évolution assez remarquable; en effet, son introduction dans le système scolaire l'autorise à pénétrer les mêmes domaines de connaissance que l'homme, en même temps qu'elle lui offre les possibilités d'accès à un emploi, grâce aux diplômes et autres qualifications professionnelles; mais si des progrès appréciables ont été réalisés dans ce domaine, il n'en demeure pas moins vrai que l'analyse de l'économie du travail moderne révèle un déséquilibre, expression d'une plus grande utilisation de la main-d'oeuvre masculine; ainsi la proportion des femmes par rapport aux effectifs dans la fonction publique congolaise a connu l'évolution suivante :

^{3/} Celles-ci se différencient des entreprises du secteur moderne par leur taille; généralement elles emploient moins de cinq personnes.

^{4/} Ils se différencient des PME par leur structure d'emploi (apprentis et aides familiaux), ainsi que par leur comportement (coopératives, associations professionnelles).

^{5/} Source: BIT/PECTA 1982

- en 1979 : 20,5 %⁵/
- en 1989 : 25 %⁷/

1. Population active

a) Volume de la population active

La population active est l'ensemble des ressources humaines nécessaires pour la production; selon les normes internationales, la mesure de son volume se réfère à la population en âge de travailler dont l'âge minimum est généralement fixé à 15 ans.

Conventionnellement, la population en âge de travailler concerne l'ensemble des personnes dont l'âge est compris entre 15 et 60 ans, la borne supérieure fixant l'âge de la retraite⁸/; cependant, dans le cas du Congo, l'observation empirique des faits révèle l'inexistence d'un âge limite de sortie du système économique; aussi la population âgée de 15 ans et plus est-elle considérée, comme la population en âge de travailler.

b) Taux d'activité

Il mesure la part de la population active par rapport à la population totale.

c) Emploi

- Population occupée : La population occupée est l'ensemble des actifs occupés; elle se mesure par la capacité de l'économie nationale à offrir des emplois. Etaient considérées comme occupées, toute personne qui avait travaillé pendant la période de référence; avaient également été considérées comme personnes occupées, les agriculteurs en période d'inactivité agricole, les personnes en congé ou en disponibilité, les aides familiaux, les apprentis et les handicapés physiques exerçant un emploi rémunérateur. En 1984 la population occupée était de 546.231 personnes dont 53,8 % d'hommes et 46,2 % de femmes, cette population était surtout concentrée en milieu rural (59 %) contre (41 %) en milieu urbain.

- Population active en chômage : Phénomène d'essence macro-économique, le chômage est entendu ici au sens du BIT, c'est-à-dire suivant les trois critères ci-après :

- 1) être sans emploi;
- 2) être disponible pour un emploi;
- 3) être à la recherche d'un emploi.

Ainsi, les chômeurs (ou actifs en chômage) constituent la population active disponible.

⁵/ Ministère du Travail

⁷/ Ministère du Travail.

⁸/ Au Congo l'âge légal à la retraite est de 55 ans.

2. Estimation de la population occupée dans le secteur informel

On peut se limiter, afin de connaître le volume de la population active occupée dans le secteur informel, aux trois catégories de situations dans la profession ci-après :

- Indépendants
- Aides familiaux
- Apprentis.

Ce procédé, bien entendu, introduit un biais, car il conduit à une sous-estimation de la population réellement occupée dans le secteur informel.

Au-delà des normes internationales qui fixent les âges au travail, l'observation des activités de travail au Congo révèle une entrée précoce des agents économiques dans le monde du travail; en 1984 on dénombre en effet des enfants de 10-14 ans parmi les actifs occupés et les actifs en chômage dont la nature des activités fait qu'elles peuvent être considérées comme activités relevant du secteur informel.

En raison de l'absence d'enquêtes sur les ménages, le recensement général de la population et de l'habitat constitue la principale source de données sur la participation à l'activité économique et sur les caractéristiques de la population employée.

a) Les données relatives à l'activité sont présentées par sexe et par groupes d'âge (10-14 ans à 60-64 ans et 65 ans et plus).

b) Les tableaux sont présentés par sexe et par groupes d'âge selon les classifications internationales :

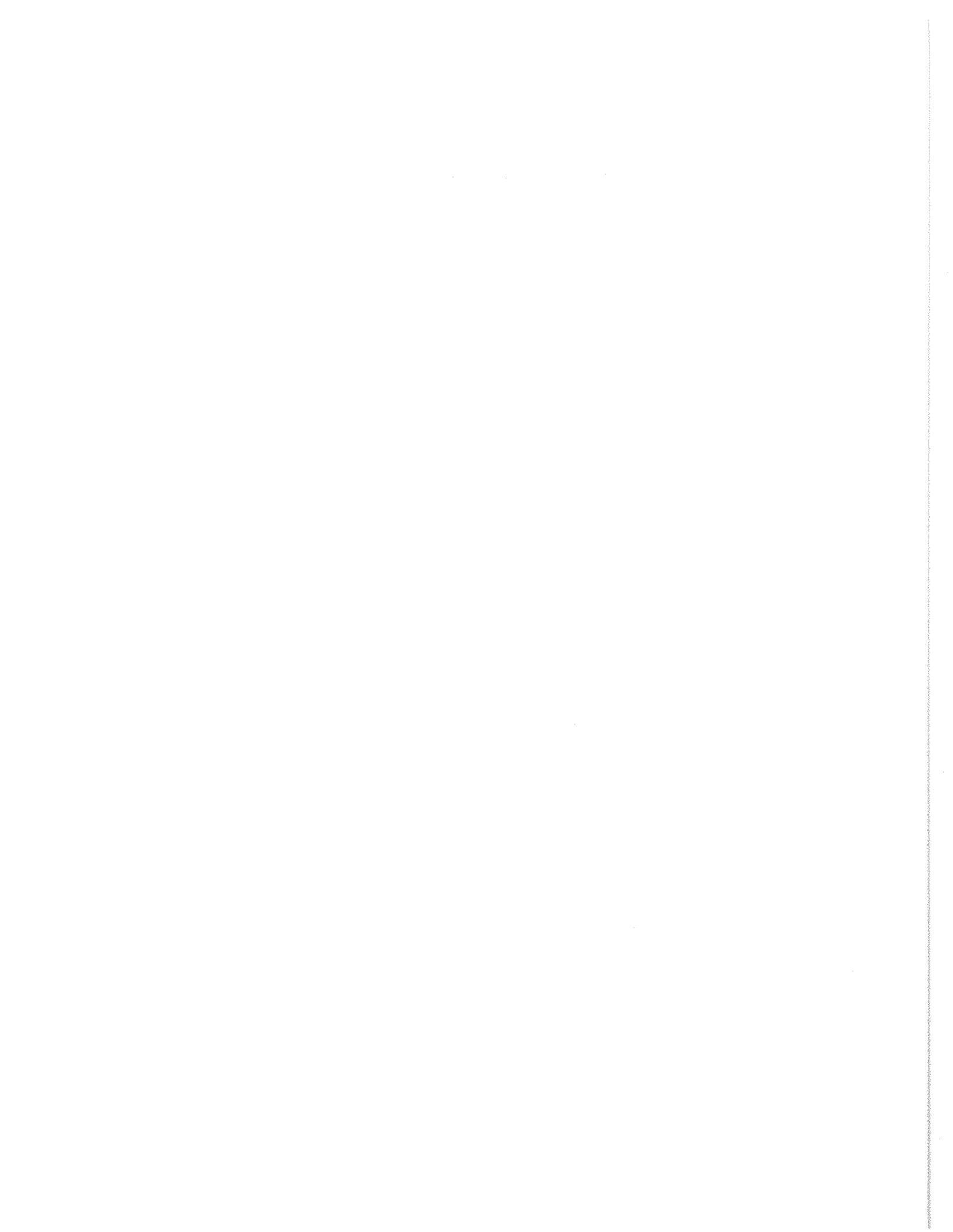
- La classification internationale selon la situation dans la profession (CISP);
- La classification internationale type par industrie (CITI);
- La classification internationale type par groupe de professions (CITP);
- La classification internationale type de l'éducation (CITE) produite par l'UNESCO.

III. CONCLUSION

Dans toute démarche méthodologique, la définition d'un phénomène soumis à l'observation conditionne la nature des résultats auxquels on va aboutir.

Aujourd'hui, le secteur informel constitue en Afrique en général et au Congo en particulier un secteur vital de l'économie.

C'est pourquoi les pays africains doivent énoncer des définitions de façon claire et adopter des concepts aux fins opérationnelles, lors des enquêtes et des études à réaliser dans ce domaine.



ANNEXE III.C

**INVENTAIRE DES SOURCES DE DONNEES UTILISABLES
POUR LA MESURE DU SECTEUR INFORMEL, LEURS LIMITES**

Par : M. Jean NGOMA, Directeur des études et de
la planification, Ministère du commerce et
des PME

**I. LES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET LES
STATISTIQUES DU TRAVAIL****A. Les recensements de la population et de l'habitat**

Au cours des deux dernières décennies, le Congo a réalisé deux recensements, l'un en 1974 et le plus récent en 1984, soit une périodicité de 10 ans. Dans le souci de combler cette lacune dans cette période intercensitaire, le CNSEE a eu à concevoir et réaliser l'enquête de type budget consommation des ménages en 1976-1977. Celle-ci n'avait pas cependant pour but d'être exploitée en tant que source de statistiques démographiques et sociales mais était plutôt réalisée pour obtenir les informations utiles au calcul des pondérations concernant l'indice des prix. Malheureusement les résultats de cette enquête n'ont jamais été publiés.

Toutefois, l'on notera que certaines utilisations ont été faites, notamment la correction des pondérations liées au calcul des indices de prix. Une deuxième opération a été menée dans la même période en l'occurrence, l'enquête emploi de 1983. Les résultats de cette étude, comme la précédente, n'ont pas été publiés. Depuis 1984, soit sept ans après le recensement, aucune enquête par sondage n'a été réalisée, soit pour mettre à jour les résultats du dernier recensement et fournir les détails laissés de côté par cette opération, soit pour pallier au retard avec lequel les résultats de cette enquête ont été publiés. Le recensement de la population réalisé en même temps que celui du logement ne contenait qu'une gamme très limitée d'informations.

Les principales informations demandées et nécessaires pour mesurer la participation des femmes à l'activité économique sont : situation d'activité, situation dans la profession, branche d'activité, emploi et niveau d'instruction. La situation d'activité permet de déterminer le nombre d'hommes et de femmes économiquement actifs. Dans cette situation se trouvaient les personnes occupées pendant la période de référence et les chômeurs ayant déjà travaillé. La limite d'âge pour faire partie de la population économiquement active était fixée à 10 ans au minimum. Dans une certaine mesure, cette définition obéit aux normes établies par l'OIT.

Les classifications utilisées pour la production des tableaux croisés des différentes caractéristiques sont conformes aux recommandations des Nations Unies. Il s'agit :

- de la classification internationale par type d'industrie (CITI);
- de la classification internationale par type de profession (CITP);
- de la classification internationale des situations dans la profession (CISP).

Au niveau de l'éducation, par contre, les nomenclatures utilisées ne répondent pas à la classification internationale par type d'éducation (CITE).

Les principales caractéristiques sus-mentionnées sont aussi croisées selon le sexe et le groupe d'âge. En raison des coûts, la publication des résultats du dernier recensement n'a pas été faite suivant une subdivision très détaillée bien que cela permette d'identifier le type d'activités auxquelles les femmes se livrent et de mieux estimer leur gain.

Le recensement de la population de 1984 demeure la principale source de données concernant ce secteur. Le recensement agricole de 1986 contient aussi des données concernant le secteur informel et pouvant aider à évaluer la participation des femmes au développement.

B. Les rapports concernant l'emploi et le chômage

La dernière enquête sur l'emploi réalisée au Congo est celle de 1983 dont les résultats ne sont pas jusqu'alors publiés. Pour d'autres sources, il y a le Ministère du travail qui produit des statistiques sur les salariés mais sans distinction de sexe. L'obtention des informations détaillées par sexe peut être possible à partir d'une concertation avec ce Ministère. Ces statistiques ne concernent, en outre, que le secteur formel. La Direction de la main d'oeuvre, structure sous tutelle du Ministère, serait l'organe susceptible de fournir les informations concernant les emplois dans les secteurs formel et informel mais son fonctionnement actuel ne peut permettre de satisfaire une telle demande.

Au niveau des syndicats, certaines statistiques peuvent être disponibles, en particulier la répartition des hommes et des femmes selon l'activité. L'on comprendra cependant que ces statistiques, lorsqu'elles sont disponibles, doivent être redressées.

C. Les dossiers de la sécurité sociale et les autres dossiers administratifs

Les dossiers de la sécurité sociale n'excluent pas les activités du secteur informel. Dans la pratique, une grande partie des unités de ce secteur ne s'immatriculent pas à la sécurité sociale soit par ignorance, soit par refus. Il est possible à ce niveau d'obtenir les informations par sexe et par activité. Malheureusement, cette information est disponible sous une forme qui ne facilite pas l'exploitation. Les études et les projets réalisés par l'Université et les autres institutions ne sont pas largement diffusés. Ils couvrent généralement un échantillon très réduit. Les classifications utilisées dans ces études ne sont pas toujours conformes aux normes internationales ou aux recensements réalisés antérieurement. L'utilisation de ces sources exige donc une certaine prudence. Cependant, certains bureaux d'études ont recours à des méthodologies plus élaborées.

Parmi les études réalisées, on peut citer celles du PECTA sur le secteur informel au Congo, vue d'ensemble 1982. Cette étude portait sur les petites entreprises de moins de 10 employés installées à Brazzaville et dans la région du Pool, soit 77 entreprises dont 1 pour l'agriculture, 36 pour le commerce, 19 pour l'artisanat et 21 pour les services. Les résultats présentés ne donnent pas la proportion de la population féminine économiquement active. Une autre étude sur le secteur informel urbain a été réalisée par le bureau d'étude BERETEC en 1988. Cette étude a été réalisée dans quatre villes du pays : Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et N'Kayi, soit 15 % de la population par localité. Les caractéristiques étudiées ont été : la situation de l'emploi, l'environnement et l'efficacité socio-économique. L'on constate dans ces deux études une différence dans la définition du secteur informel. Pour le PECTA, ce secteur recouvre toutes les activités concernant l'agriculture, l'industrie, le commerce et les services qui n'étaient pas traitées à cette période par le Service national de statistique. Pour BERETEC, par contre, le secteur informel est un ensemble de petites unités de production en dehors des PME. D'après le Ministère du commerce, la petite entreprise utilise 5 à 19 salariés et la moyenne de 20 à 99 salariés. Le rapprochement de ces deux sources

devient assez difficile en raison de cette différence. L'absence pour chaque activité des données spécifiques par sexe sur l'emploi et le revenu limite les possibilités qu'offrent ces études d'évaluer la participation et la contribution des femmes dans la production.

Les ministères produisent des statistiques dans leurs domaines d'activités, mais elles sont, pour la plupart, centralisées au CNSEE. Ces informations font parfois l'objet de publication spéciale ou sont simplement conservées à des fins internes. Dans ce dernier cas, il y a lieu de se rapprocher de ces structures. Pour toutes ces statistiques, des ajustements et adaptations sont toujours nécessaires. Il s'agit aussi de déterminer dans quelle mesure un tel échantillon est représentatif de l'univers étudié et si les données sont ventilées par sexe. Mais dans la plupart des cas, ces données sont présentées sans dissocier les sexes.

Certaines structures des ministères s'occupent des problèmes des femmes, notamment la Direction de l'intégration de la femme au Ministère du plan, des finances et du budget et la Direction des affaires sociales. Ces deux directions gèrent certaines études et projets avec l'aide du financement extérieur.

II. STATISTIQUES CONCERNANT L'INDUSTRIE, LE COMMERCE ET LES SERVICES

A. Enquêtes et recensements industriels

Le dernier recensement industriel et commercial était réalisé en 1973. Les résultats de cette opération deviennent actuellement dépassés. Le Ministère de l'industrie dispose de quelques informations sur ce secteur mais surtout pour les entreprises d'Etat sous tutelle. Le Ministère du plan (CNSEE) dispose des informations sur les entreprises privées et étatiques, mais elles portent essentiellement sur le secteur formel. Ces informations sont obtenues à partir de l'enquête annuelle DSF qui n'intéresse que les entreprises organisées sur le plan comptable.

Certaines directions du Plan mènent aussi des enquêtes auprès des entreprises appartenant au secteur formel (Direction de la prévision, Direction du financement et du développement). Ces informations peuvent aider à comprendre la structure des activités féminines dans le secteur informel. Les industries y appartenant n'ont pas fait l'objet d'investigation depuis plusieurs décennies.

B. Recensements et enquêtes du commerce et des services

Le recensement industriel de 1973 a été fait conjointement avec le recensement commercial. Depuis lors, aucune opération de ce type n'a été réalisée. Une investigation est cependant menée dans ce secteur, en l'occurrence l'enquête annuelle par le biais du DSF. Cette opération, comme pour l'industrie, ne vise que les entreprises formelles.

C. Archives des Chambres de commerce

C'est une source où l'on peut obtenir certaines informations mais sur les entreprises du secteur informel.

Généralement, les fiches des membres contiennent le nom et l'adresse de l'entreprise, ainsi que le type d'activité. Les petites entreprises de moins de cinq employés appartenant aux femmes ne peuvent pas être déterminées.

D. Associations des petites et moyennes entreprises

Dans chaque secteur, il est susceptible d'exister une association telle que l'UNOC ou une coopérative. Lorsqu'elle existe, elle tient un répertoire de ses adhérents. Il est parfois difficile d'avoir certaines informations telles que le sexe, l'effectif employé, la situation financière.

Il existe au niveau du Ministère du commerce une Agence pour le développement de la PME (ADPME) qui détient les informations pour ce type d'entreprises (classification selon la CITI). Elle considère comme petite entreprise celle qui utilise 5 à 19 salariés et comme moyenne entreprise celle qui utilise 20 à 99 salariés.

ANNEXE III.D

**TECHNIQUES D'ESTIMATION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES
AUX ACTIVITES DU SECTEUR INFORMEL**

Par : M. Paul BAYINA, Directeur des statistiques
démographiques et sociales, CNSEE

I. INTRODUCTION

En cette période de crise économique d'une complexité sans précédent, chaque pays en développement peut tirer profit de la revalorisation du secteur informel, en matière notamment de création d'emplois.

Dans ce secteur, la femme a certainement un rôle important à jouer, en tant que partenaire de l'homme dans la production des biens et services destinés à la satisfaction des besoins. Nous allons, dans les pages qui suivent, tenter de procéder à une présentation des techniques permettant d'apprécier ce rôle. Pour ce faire, nous avons retenu un canevas en quatre points, à savoir :

- la définition des concepts utilisés
- les méthodes de compilation des données
- les procédés d'élaboration des indicateurs
- les données requises

II. DEFINITION DES CONCEPTS DE BASE

Afin de mieux appréhender les contours du développement qui va suivre, il est nécessaire de préciser, au préalable, les définitions de certains concepts jugés importants.

Secteur non formel ou secteur informel

Il n'existe pas de définition universelle se rapportant à ce concept. Dans le cas du Congo, d'après le Manuel en page 2, deux définitions ont été retenues :

a) le secteur informel comprend toutes les activités réalisées dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services qui ne sont actuellement pas couverts par les statistiques et les comptes nationaux.

b) le secteur informel est composé de toutes les activités de production de petite échelle en dehors des PME. Les PME sont des entreprises immatriculées auprès de la Chambre de commerce, ayant des comptes bancaires et des registres comptables et employant de 5 à 99 salariés couverts par le régime de sécurité sociale (CNSS).

- Population active ou population économiquement active. Elle comprend les personnes de 10 ans et plus, considérées comme occupées et en chômage lors du recensement de 1984.
- Personnes occupées : celles pourvues d'un emploi ou exerçant une profession ou un métier pour leur propre compte ou encore travaillant en aidant un membre de la famille.

- Personnes en chômage. Personnes de 10 ans et plus n'étant pas pourvues d'un emploi et étant à la recherche d'un emploi rémunéré.
- Population inactive. Personnes engagées dans des activités qui ne contribuent pas directement à la production de biens et services économiques. Elle comprend : les ménagères, les élèves ou étudiants, les retraités et les rentiers.
- Ménagères. Personnes s'occupant exclusivement du foyer, chez elles.
- Elèves ou étudiants. Personnes n'exerçant aucune activité économique et fréquentant un établissement d'enseignement pour y recevoir une instruction complète, à quelque niveau que ce soit.
- Retraité. Personne n'exerçant aucune activité économique et ayant un revenu constitué par une pension provenant d'activités antérieures.
- Rentier. Personne n'exerçant aucune activité économique et ayant un revenu constitué par des biens immobiliers ou autres placements ou redevances.
- Employeur ou patron. Personne exploitant sa propre unité de production ou exerçant pour son propre compte une profession ou un métier et employant un ou plusieurs salariés.
- Indépendant. Personne exploitant sa propre unité de production ou exerçant pour son propre compte une profession ou un métier mais n'employant pas de salariés.
- Salariés. Personne travaillant pour le compte d'un patron et percevant en contrepartie une rémunération en nature ou en espèces.
- Aide familial non rémunéré. Personne accomplissant un minimum donné de travail sans percevoir une rémunération en contrepartie dans une unité de production exploitée par un parent.
- Apprenti. Personne apprenant un métier, autrement que dans une école de formation spécialisée, sans percevoir de rémunération.

III. METHODES DE COMPILATION DES DONNEES SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

En République du Congo, comme dans la plupart des pays africains, la principale source des données sur la population active est constituée par les recensements et enquêtes démographiques. De manière sporadique, il est entrepris la réalisation d'enquêtes spécifiques sur la main-d'oeuvre auprès des ménages. Les systèmes permanents d'enregistrement de la main-d'oeuvre n'ont pas encore atteint un niveau satisfaisant qui puisse garantir la fourniture régulière de statistiques complètes et riches sur la main d'oeuvre.

A. Recensements de population

Le recensement démographique le plus récent, auquel on va se référer ici, date de 1984. Le schéma général mis en oeuvre à cet effet pour recueillir les informations sur l'activité économique comprend les rubriques suivantes :

La situation individuelle

Cette variable a permis de classer les individus recensés, âgés de 10 ans et plus, en deux groupes: les actifs et les inactifs.

La profession ou le métier

Ici, on a enregistré de manière précise la profession exercée actuellement pour les personnes occupées et la dernière profession exercée pour les chômeurs ayant déjà travaillé. Cette caractéristique devait permettre d'apprécier le niveau de formation et de qualification professionnelle des populations.

La situation dans la profession

Cette question qui ne concernait que les occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé était destinée à rendre compte du degré d'organisation de l'activité économique du pays.

La branche d'activité

Elle correspondait au genre d'activité exercée par l'entreprise ou l'établissement où travaillait la personne interrogée.

B. Enquêtes spécifiques sur la main d'oeuvre auprès des ménages

Cas de l'enquête sur l'emploi, en milieu urbain 1983.

Elles ont pour objectif principal d'étudier de façon approfondie les aspects de la main d'oeuvre. Elles comportent toujours deux volets distincts : le premier volet est une enquête démographique utilisant la feuille de ménage comme support; le deuxième volet relatif à la main-d'oeuvre proprement dite utilise un questionnaire très détaillé de type individuel où tous les aspects de l'activité économique sont abordés. S'agissant justement des caractéristiques économiques, il convient de souligner qu'en sus des variables citées plus haut on retient généralement, entre autres, le revenu et le nombre d'heures de travail.

IV. PROCÉDES D'ELABORATION DES INDICATEURS RELATIFS A LA CONTRIBUTION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE DANS LE SECTEUR INFORMEL

On va se limiter à quatre procédés relativement simples qui seront illustrés par des applications basées sur les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1984.

A. Premier procédé : le taux brut d'activité

Le procédé s'appuie sur le taux de participation de la population active, appelé couramment taux brut d'activité.

$$TBA = \frac{\text{Population active totale}}{\text{Population totale}}$$

Il équivaut au pourcentage de la population totale classé dans le recensement comme économiquement active. Pour évaluer la contribution des femmes, deux indicateurs peuvent être calculés à ce niveau :

$$a) \quad F = \frac{\text{Population active féminine totale}}{\text{Population totale}}$$

Il représente le pourcentage de la population féminine totale classé dans le recensement comme économiquement active.

De même, on calculerait pour les hommes :

$$H = \frac{\text{Population active masculine totale}}{\text{Population totale}}$$

$$\text{D'où b) } \frac{F}{H} = \frac{\text{Population active féminine totale}}{\text{Population active masculine totale}}$$

Cet indicateur équivaut à un taux de féminité dans la population active. En d'autres termes, il représente le nombre d'actifs du sexe féminin pour 100 actifs du sexe masculin.

Application

D'après le recensement général de la population et de l'habitat de 1984 (ensemble du pays) on a dénombré :

Population totale résidente	: 1.909.248
Population active féminine	: 278.045
Population active masculine	: 347.252.

$$F = \frac{278.045}{1.909.248} = 0,1456 \text{ soit } 14,56\%$$

$$F/H = \frac{278.045}{347.252} = 0,8007 \text{ soit } 80 \text{ actives pour } 100 \text{ actifs}$$

Remarque : Les calculs précédents peuvent être effectués pour le secteur informel dans sa globalité ou pour des branches données de ce secteur, à condition de disposer de la ventilation des chômeurs par secteur.

B. Deuxième procédé : Le taux spécifique d'activité

Ce procédé s'appuie sur un taux d'activité affiné appelé couramment taux spécifique d'activité :

$$\text{TSA (n, n + x)} = \frac{\text{Population active (n, n + x)}}{\text{Population totale (n, n + x)}}$$

où n et n + x représentent les âges minimum et maximum pour lesquels les données sur la population active ont été collectées.

C'est un taux plus élaboré qui mesure la part prise aux activités économiques par les populations en mesure de s'y prêter. Il ne souffre pas de la distorsion provoquée par la présence dans la population d'enfants trop jeunes pour être considérés comme économiquement actifs. A ce niveau également, on peut apprécier la participation des femmes soit à l'ensemble de l'économie nationale, soit au secteur informel considéré globalement ou à une branche déterminée de celui-ci. Les indicateurs à calculer sont les mêmes, à savoir F et F/H.

Application

Recensement général de la population et de l'habitat, 1984

Population totale âgée de 10 ans et plus : 1.292.258

Population active féminine : 278.045
 Population active masculine : 347.252

$$\text{Ainsi TSA (> 10 ans)} = \frac{\text{Population totale active (les deux sexes)}}{\text{Population totale résidente de 10 ans et +}}$$

$$\text{TSA (10 ans et plus)} = \frac{625.297}{1.292.258} = 0,4839 \text{ soit } 48,39\%$$

$$F = \frac{\text{Population active féminine}}{\text{Population totale âgé de + 10 ans}} = \frac{278.045}{1.292.258} = 0,2152 \text{ soit } 21,52\%$$

$$F/H = \frac{\text{Population active féminine}}{\text{Population active masculine}} = \frac{278.045}{347.252} = 0,8007$$

C. Troisième procédé : recours à la durée de travail

Cette approche est valable si les données sur la durée totale de travail sont collectées au moment des recensements et enquêtes pour les personnes exerçant une activité.

On calcule alors le rapport de la durée totale du travail des femmes à la durée totale du travail des hommes dans la population totale, soit pour l'ensemble du secteur informel soit pour certaines branches de ce secteur.

La durée de travail est généralement établie en demi-journées-personnes, en journées-personnes ou en heures-personnes, selon les questions posées et les réponses obtenues.

Faute de données chiffrées, toute illustration pratique est impossible à ce propos.

D. Quatrième procédé : recours au revenu de la population active

Le revenu qu'il convient de retenir est le revenu mensuel en espèces et/ou en nature que les personnes actives tirent de leur travail.

Les calculs à effectuer sont identiques à ceux proposés plus haut. On portera par exemple l'attention sur le rapport F/H pour le secteur informel dans sa globalité ou bien en ciblant certaines de ses branches.

Il faut cependant faire observer que les données sur le revenu sont généralement de mauvaise qualité, ce qui incite à la prudence dans le maniement des chiffres obtenus.

Ici également, il n'est pas question d'envisager une application numérique, eu égard à la carence d'informations sur les aspects de revenu.

V. DONNEES REQUISES POUR ESTIMER LA CONTRIBUTION DES FEMMES AU SECTEUR INFORMEL

Les données de base nécessaires pour mener à bien cette tâche concernent :

- le volume de la population totale recensée
- le volume de la population active
- le revenu ou salaire mensuel perçu par la population active
- la durée totale de travail concernant la population active.

Les caractéristiques à retenir sont les suivantes :

- la branche d'activité économique
- la situation dans la profession
- la profession.

Ces trois variables permettent d'établir la distinction entre le secteur formel et le secteur informel.

- le sexe, permettant de distinguer les femmes ou les hommes du secteur informel
- l'âge, pour distinguer la tranche d'âge retenue et partant la population active.

Les tableaux essentiels sont les suivants :

- Population totale recensée suivant le sexe et l'âge
- Population active selon le sexe et l'âge
- Population active selon la branche d'activité économique, la situation dans la profession et le sexe
- Population active selon la profession, la situation dans la profession et le sexe
- Revenu ou salaire mensuel de la population active suivant la branche d'activité économique, la situation dans la profession et le sexe
- Revenu ou salaire mensuel de la population active selon la profession, la situation dans la profession et le sexe
- Durée totale de travail concernant la population active selon la branche d'activité économique, la situation dans la profession et le sexe
- Durée totale de travail concernant la population active selon la profession, la situation dans la profession et le sexe.

Il convient de signaler que la profession est une question ouverte; cependant il est recommandé aux différents pays pour la classification des individus selon la profession de tenir compte, autant que possible, de la classification internationale type des professions (CITP).

De même les données sur les branches d'activité sont classées selon la dernière édition de la classification internationale type par industrie (CITI). Elle comprend neuf branches pouvant être regroupées, pour des raisons d'analyse, en trois secteurs, à savoir le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Résultats définitifs RGPH 84, Vol 3, CNSEE, Brazzaville, juin 1987.
- Eléments de mesure de la population, R. MFOULOU, IFORD.
- Synthèse d'études pilotes sur la collecte de statistiques sur le rôle des femmes du secteur informel dans l'industrie, le commerce et les services dans quatre pays d'Afrique -- INSTRAW/ONU, CEA, mai 1990.
- Manuel de l'agent recenseur, RGPH 84.
- Manuel de compilation de statistiques sur l'activité des femmes dans le secteur informel en Afrique -- INSTRAW/ONU, CEA, Saint Domingue et New York, janvier 1991.
- Méthodes d'analyse des activités économiques de la population à partir des recensements ONU, New York, 1969.

TRAVAUX PRATIQUES

Sur la base des tableaux distribués, vous avez mission de :

- 1) calculer les indicateurs F et F/H pour chacun des deux secteurs de développement, en considérant successivement le niveau rural et le niveau urbain tels que définis lors du RGPH 84.
- 2) comparer les résultats obtenus, au sein de chaque sphère géographique, pour le secteur formel et le secteur informel.

HYPOTHESES DE TRAVAIL

- 1) Les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont en nombre négligeable.
- 2) Le secteur informel est constitué au regard des résultats ventilés selon la situation dans la profession par :

- indépendants : 90 % de l'effectif correspondant
- employeurs : 10 % de l'effectif correspondant
- salarié : 10 % de l'effectif correspondant
- aide-familial : 100 % de l'effectif correspondant
- apprenti : 90 % de l'effectif correspondant
- autres : 80 % de l'effectif correspondant
- non déclarés : 80 % de l'effectif correspondant

ANNEXE III.E

TECHNIQUES D'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES A LA PRODUCTION DU SECTEUR INFORMEL

Par : M. Michel MATAMONA, Directeur des synthèses économiques p.i., CNSEE

I. INTRODUCTION

La contribution dont il s'agit ici suppose la participation des femmes en tant que productrices de biens et services au PIB, agrégat macro-économique qui sert à mesurer la croissance économique en termes réels et nominaux d'un pays donné.

Ce type de mesure pose des problèmes délicats en ce qui concerne l'application des concepts et la recherche des données adéquates. Ce travail nécessite une parfaite connaissance des concepts et définitions de base de la comptabilité nationale qui utilise les mêmes principes que la comptabilité privée à quelques différences près liées à la portée et aux sources des données.

Avant d'aborder les méthodes d'évaluation de la production du secteur informel et de la contribution de la femme à la production de ce secteur, je vais de façon générale définir le système de comptabilité nationale et les méthodes et sources des données utilisées pour l'élaboration des comptes nationaux du Congo.

II. LE SYSTEME DE COMPTABILITE NATIONALE

Il existe dans le monde deux systèmes de comptabilité nationale : le SCN et la comptabilité du produit matériel. Le dernier système a été conçu spécialement pour les pays à économie planifiée et comme son nom l'indique, il exclut la comptabilisation de la production non marchande et de celle d'un bon nombre des services marchands. Le système des Nations Unies utilisé par les autres pays y compris le Congo définit les règles qu'il faut respecter pour déterminer les agrégats macro-économiques tels que le PIB, le revenu national, la consommation finale, l'épargne, les échanges extérieurs de biens et services c'est-à-dire les importations et les exportations, la formation de capital.

Le SCN comporte différentes séries de comptes, à savoir :

- les comptes de production
- les comptes de biens et services
- les comptes de revenus et de dépenses
- les comptes de capital et financement.

Les comptes de production présentent les données sur les différents aspects de la production, qui peut être définie comme étant la valeur de biens et services produits pendant une certaine période, généralement l'année civile. Pour éviter de compter deux fois les biens qui ont été produits mais qui sont par la suite utilisés pour produire d'autres biens, la comptabilité nationale énonce le concept de valeur ajoutée obtenue en faisant la différence entre la valeur des biens et services produits et la valeur des biens et services utilisés pour les produire. Ainsi la somme des valeurs ajoutées de toutes les branches d'activités économiques du pays donne ce qu'on peut appeler la valeur de tous les biens et services produits dans le pays sans qu'aucun produit ne soit compté deux fois. Le compte de production d'une branche se présente comme suit en ressources et emplois.

EMPLOIS	RESSOURCES
Consommations intermédiaires	Production caractéristique
Rémunération des salariés	Autres produits
Consommation de capital fixe	
Excédent net d'exploitation	
Impôts indirects	
Moins subvention d'exploitation	

La somme des emplois est égale à la somme des ressources (production) et la valeur ajoutée est la somme de la rémunération des salariés, de la consommation de capital fixe, de l'excédent net d'exploitation et des impôts indirects nets des subventions d'exploitation. La valeur ajoutée mesure la contribution de l'unité institutionnelle (entreprise) ou de la branche à la production totale, c'est-à-dire le PIB.

Le compte de biens et services est repris dans les tableaux de synthèse : Tableau entrées-sorties en ce qui concerne les groupes de biens ou services homogènes, le tableau économique d'ensemble pour les agrégats économiques de la Nation. Il est décrit dans le tableau ci-dessous :

RESSOURCES	EMPLOIS
Production	Consommations intermédiaires
Importation	Consommation finale
Marge sur production	Formation brute de capital
Marge sur importation	fixe
Droits et taxes sur	Variation des stocks
Importation	Exportation

N.B. : Il y a autant de produits que d'équilibres ressources emplois. Il n'y a pas de marges sur les services.

Le compte de revenus et de dépenses est celui qui permet de déterminer le niveau du revenu disponible brut de chaque groupe d'agents économiques (entreprises, administrations, institutions monétaires et de crédit, ménages) ainsi que l'épargne dégagée par celui-ci.

Le compte de capital et financement est celui qui permet de déterminer le niveau d'accumulation brute et de financement de capital d'une part et de dégager comme solde comptable un besoin ou une capacité de financement pour chaque groupe d'agents économiques.

Quoique jugées importantes, les trois dernières séries de comptes ne font pas l'objet du thème d'aujourd'hui. On insistera beaucoup plus sur la notion de production.

Il convient de noter au passage que le SCN est un cadre rigoureux et cohérent en ce qui concerne les concepts et définitions. Celui-ci fait usage des besoins d'agrégations et de compilation, des nomenclatures détaillées concernant les activités économiques, des agents ou secteurs institutionnels et des opérations (sur biens et services, de redistribution et financières). Le système exige que l'on porte une attention particulière aux sources de données de base (enquêtes auprès des ménages, entreprises, sources administratives, etc.) afin de mieux cerner les activités qui sont productives ou qui ne le sont pas d'une part et d'en tirer d'autre part les informations nécessaires pour l'élaboration des comptes nationaux.

Concernant la comptabilisation de la production, le système exige que l'on définisse les activités économiques. Sont qualifiées d'économiques les activités donnant lieu à la production des biens et des services marchands et celles produisant des services qui ne donnent pas lieu à des transactions, c'est-à-dire les services non marchands des administrations publiques et privées. Cependant il y a lieu de noter que le système actuel exclut du PIB les prestations non rémunérées des femmes au foyer et autres membres du ménage (préparation de la nourriture, entretien de la maison, lessive et autres travaux).

Enfin notons que la définition théorique de la production doit être exprimée sous forme de valeurs numériques et le travail qui consiste à estimer les montants peut être abordé de différentes manières une fois délimitée la sphère des activités économiques.

Le PIB peut se calculer selon trois méthodes. La première est celle qui consiste à déterminer la valeur des biens et des services consommés, achetés à d'autres producteurs afin d'obtenir la valeur ajoutée. Cette méthode est qualifiée de méthode de calcul à partir de la production. La deuxième est celle qui est fondée sur les coûts supportés par le producteur constitués par les salaires, les impôts frappant la production, la consommation du capital fixe, c'est-à-dire les amortissements de la période, l'excédent net d'exploitation, dont la somme donne la valeur ajoutée. C'est la méthode de calcul à partir du revenu. La troisième méthode est celle qualifiée à partir des dépenses et qui tient compte des destinations finales de la production (consommation finale, formation brute de capital et exportations nettes des importations). La première méthode est généralement utilisée.

III. SOURCES ET METHODES UTILISEES POUR L'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX AU CONGO

Les comptes nationaux au Congo sont élaborés à partir d'une méthodologie inspirée du SCN. Elle se rapproche à quelques différences près du système européen de comptabilité (SEC) français qui est lui-même une adaptation du SCN. Embryonnaire au cours des années 60 et 70, la comptabilité nationale s'est développée au cours de la décennie qui venait de s'écouler grâce aux efforts entrepris dans la collecte de l'information statistique de base.

L'élaboration des comptes du secteur moderne pose moins de difficultés que ceux du secteur informel dont les enquêtes statistiques sont rares. Les données statistiques de base pour l'estimation des comptes du secteur moderne sont obtenues à partir :

- de l'enquête annuelle des entreprises qui devrait couvrir l'ensemble des producteurs, c'est-à-dire des unités institutionnelles tenant une comptabilité et imposées sur le plan de la fiscalité au régime du bénéfice réel. Cette enquête, dont le questionnaire utilisé est la déclaration statistique et fiscale, se heurte souvent à la réticence des entreprises dont les conseils d'administration, pour approuver les comptes de gestion et de bilan d'un exercice donné, se tiennent parfois avec un retard de deux à trois ans.
- des enquêtes de conjoncture du CNSEE et de la Direction générale de l'économie (DGE). L'arrêt de ces enquêtes depuis 1985 pour le CNSEE et 1990 pour la DGE semble être justifié par la crise économique et financière qui affecte le pays.
- des statistiques courantes en ce qui concerne particulièrement la production, les ventes et le chiffre d'affaires concernant chaque produit élaboré ou extrait par les entreprises agricoles, minières et industrielles et transmises par elles chaque mois au CNSEE.
- des rapports d'activité des entreprises d'Etat et d'économie mixte.
- des comptes administratifs de l'Etat et des organismes publics.
- d'autres sources administratives (balance des paiements, données du commerce extérieur de la Direction générale des douanes, statistiques de transport, statistiques hôtelières de la Direction générale du tourisme, etc.).

La rareté des enquêtes auprès des ménages est un obstacle majeur à l'amélioration de la qualité des comptes du secteur informel. En effet, depuis l'accession à l'indépendance en 1960 de la plupart des Etats africains, le Congo est l'un des rares pays au monde qui n'est jamais parvenu à réaliser périodiquement des enquêtes auprès du secteur informel. Les enquêtes à l'actif du Service national de la statistique se chiffrent à moins d'une dizaine dont :

- l'enquête budget consommation auprès des ménages européens de 1964;
- l'enquête budget consommation des ménages africains de Jacob NKayi réalisée avant 1970 mais dont les résultats n'ont jamais été publiés;
- l'enquête sur les petites unités de production de 1977 dont les résultats n'ont jamais été exploités;
- l'enquête sur les marchés de Brazzaville de 1974;
- l'enquête budget consommation des ménages africains de Brazzaville de 1976-1977 dont le calcul de l'indice de prix a connu un retard important;
- l'enquête emploi de 1983 dont les résultats n'ont jamais été publiés;
- l'enquête sur les taux d'activité à Brazzaville de 1972.

On peut noter entre autres que le CNSEE a participé avec le Ministère de l'agriculture à la réalisation des recensements agricoles de 1972 et 1986 dont les résultats suscitent encore des questions quant à leur fiabilité.

S'agissant de l'établissement des comptes nationaux des entreprises du secteur moderne intitulées sociétés et quasi-sociétés non financières, le traitement de la déclaration statistique et fiscale se fait en deux étapes.

La première exploitation consiste à traiter sur micro-ordinateur une quarantaine de variables liées à des comptes de gestion, de l'actif et passif de l'entreprise, nécessaires à l'élaboration des comptes nationaux rapides ou semi-définitifs.

La deuxième exploitation concerne plus de 400 variables nécessaires pour la rédaction du rapport d'activité des entreprises du secteur moderne et portant sur un certain nombre d'indicateurs de gestion et de structure selon les secteurs d'activité économique (ratios de trésorerie, de liquidité, d'endettement, de productivité, répartition des effectifs par sexe, etc.). C'est sur cette base qu'on peut estimer les comptes nationaux définitifs avec le maximum de détails.

L'estimation de la production de biens et services selon la branche d'activité s'effectue en tenant compte du partage volume-prix, c'est-à-dire qu'au niveau élémentaire, la valeur d'un bien est égale à la quantité multipliée par le prix à la production correspondant, et qu'au niveau global la valeur de la production est égale à la somme des valeurs des produits homogènes de la branche, soit :

$$V = \sum Q_i P_i$$

avec Q_i représentant la quantité relative au produit i et P_i son prix à la production.

Depuis que nous avons amorcé, à partir de 1986, avec un peu plus de rigueur la déflation des comptes nationaux, l'estimation de la production en valeur obéit à la règle de partage volume prix tant au niveau élémentaire (produit) qu'au niveau global (branche ou sous-branche d'activité). Deux niveaux d'agrégation de la production sont possibles :

- le niveau le moins agrégé comporte 29 branches et 28 produits permettant d'établir un tableau portant sur la ventilation des comptes de production par branche et secteur institutionnel (agents du SCN)

- le niveau le plus agrégé avec 16 produits et 17 branches permettant l'établissement du tableau entrées-sorties à prix courants et à prix constants.

IV. ESTIMATION DE LA PRODUCTION DU SECTEUR INFORMEL

Examinons maintenant en ce qui concerne le secteur informel les sources et les méthodes d'estimation de la production par branche.

A. Agriculture, élevage, chasse et pêche

1. Agriculture et élevage

Les données de base sur l'agriculture et l'élevage sont fournies par les services du Ministère de l'agriculture, estimées sur la base des recensements agricoles de 1972 et 1986 mais pour un nombre limité des produits vivriers; les détails sur les produits maraîchers (légumes) et les fruits ne sont pas faits, ce qui évidemment donne un surcroît de travail au service des comptes économiques qui est obligé d'estimer les quantités selon les produits en partant d'une hypothèse basée sur la consommation moyenne par type et sur la spécialisation de chaque région (préfecture) à produire un bien ou un groupe de biens.

De même les données de base sur l'élevage proviennent en grande partie des services du Ministère de l'agriculture en ce qui concerne le cheptel par espèce. La production selon les espèces (bovins, caprins, ovins, volaille) en quantités physiques (tonnes ou kilogrammes) est obtenue en utilisant la formule suivante:

$$Q = t \times N \times q \times r$$

- où :
- t = étant le taux d'exploitation variable selon les espèces (8 à 14 %) pour les bovins)
 - N = est l'effectif total du cheptel
 - q = est le poids vif moyen par tête
 - r = est le rendement en carcasse (50 % pour les bovins et 65 % pour les porcins).

2. Chasse et pêche

La production en quantité de la chasse est estimée à partir de la production vendue des cartouches de chasse sur le marché intérieur et en émettant l'hypothèse selon laquelle n cartouches tirées rapportent x kilogrammes de viande de chasse. On retient généralement n = 10 et x = 4.

Pour la pêche, les sources d'information sont les suivantes :

- Services de la Direction générale de la pêche
- Bureau de l'Institut français de la recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) au Congo pour l'enquête portant sur l'évaluation de la production de la pêche maritime traditionnelle en 1982.

Qu'il s'agisse de l'agriculture au sens propre du terme, de l'élevage, de la chasse ou de la pêche, les prix à la production appliqués sont estimés en partant de ceux pratiqués sur le marché dont on déduit la marge des intermédiaires.

B. Sylviculture et exploitation forestière

Cette activité ne concerne que la production de bois de chauffe estimée à partir de l'hypothèse selon laquelle un habitant au Congo consomme en moyenne une stère par an (une stère = 0,7 tonne). Le prix à la production est estimé.

C. Industries extractives

Il s'agit ici essentiellement de l'extraction de matériaux de construction (sable, moellons) dont la production est estimée sur la base des travaux réalisés par les bureaux d'études en matière de bâtiment et travaux publics.

D. Industries alimentaires

Ce groupe comprend les activités suivantes : boulangerie et autres industries alimentaires.

La production des boulangeries dans le secteur informel est estimé à partir des importations et de la production de farine de blé.

La production totale des boulangeries tant modernes qu'informelles est obtenue en appliquant la formule ci-dessous :

$$Q = C^* (1-f) \cdot e$$

où : C^* = Consommation de farine en tonne
 f = 5 %, désigne la perte de farine en cours de fabrication
 e = 1,2, signifie que pour 1 kg de farine utilisée on obtient 1,2 kg de pain.

La production en quantité du secteur moderne est estimée d'avance, celle du secteur informel n'étant qu'un solde.

Les produits des autres industries alimentaires sont ceux élaborés à partir des produits comme les tubercules de manioc pour la fabrication du pain de manioc (chicouangue) et de la farine de manioc (taux de transformation respectivement de 60 et 40 %) d'une part et les poissons de mer et d'eau douce pour le salage et le fumage (taux de transformation = 33 %), d'autre part.

1. Textiles, habillement

Ici les estimations sont à améliorer compte tenu du développement de la confection des vêtements prêt-à-porter depuis le milieu de la dernière décennie.

2. Industries du bois

Les estimations sont réalisées en partant de la production des sciages destinés au marché intérieur.

3. Industries chimiques

Les estimations portent uniquement sur la production du savon; elles sont cependant à améliorer.

4. Industries des produits minéraux non métalliques

Les données estimées concernent la céramique et la fabrication des matériaux pour le BTP (buses, briques en parpaings et en agglos, etc.).

5. Bâtiment et travaux publics (BTP)

Les estimations ne concernent que la construction des bâtiments. Elles ont été améliorées en

s'appuyant sur les études réalisées par des organismes agissant au titre de consultants au début des années 80.

6. Hôtels, restaurants et cafés

Pour les hôtels, l'estimation de la production est faite à partir des données recueillies auprès de la Direction des études et de la planification de la Direction générale du tourisme, qui fournit les données sur la capacité d'accueil, les prix des chambres, le nombre de nuitées.

En ce qui concerne les cafés, autrement dit les débits de boissons, la production est estimée à partir des ressources du pays en boissons, et on suppose que 75 % de la production nationale et 10 % environ des importations constituent les consommations intermédiaires de cette sous-branche, évaluées aux prix de gros. Pour obtenir la production en valeur, on applique un coefficient multiplicateur de 1,25.

7. Transports

Pour estimer la production de cette branche, on part des données sur :

- le nombre de véhicules de transport de marchandises et personnes (taxis, autobus, autres moyens de transport)
- la recette journalière moyenne
- le nombre de jours de travail par an.

8. Services immobiliers

L'estimation de la production imputée des services locatifs prend en compte les éléments tels que le nombre de ménages et le coût annuel moyen du loyer en zones urbaine et rurale; les calculs s'effectuent selon la zone.

9. Services rendus aux entreprises et aux ménages

Sont pris en compte dans cette catégorie, les activités suivantes :

- les services d'architecture
- les services de réparation de véhicules de transport
- la photographie
- les services liés à la confection et à la réparation des vêtements
- la réparation de chaussures
- coiffures et soins de beauté
- services de santé à but lucratif.

L'estimation des productions est basée sur des hypothèses.

10. Le commerce

A partir des équilibres ressources-emplois de biens et services, on dégage la marge de commerce globale des intermédiaires qui constitue la production de la branche commerce. Celle des entreprises du secteur moderne étant estimée d'avance à partir du traitement des déclarations statistiques et fiscales et des rapports d'activité des entreprises publiques ne répondant pas au questionnaire de l'enquête annuelle, la production du secteur informel n'est qu'un solde.

V. EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES À LA PRODUCTION DANS LE SECTEUR INFORMEL

Une fois les comptes du secteur informel établis, la question qui se pose à nous est celle de savoir comment déterminer la contribution des femmes dans la production ou dans la valeur ajoutée globale dudit secteur. La réponse à cette question est délicate dans la mesure où le statisticien ne dispose pas de toutes les informations de base liées aux caractéristiques du secteur informel. En attendant la mise en place d'un dispositif d'enquêtes auprès des ménages, on doit recourir à l'utilisation des données sur la répartition par sexe de la population active occupée non salariée, c'est-à-dire le groupe des indépendants répartis selon la branche d'activité. La contribution des femmes dans le secteur informel, au cas où les nomenclatures (branches d'activité et professions) sont détaillées, serait, par hypothèse ou par convention, égale au pourcentage des femmes oeuvrant dans l'activité considérée.

Pour le cas du Congo, les résultats définitifs du recensement de la population de 1984 (volume 3 des publications) révèlent que les nomenclatures de branches d'activité ou des professions ne contiennent pas tous les détails possibles. Certaines activités de l'industrie sont par exemple réservées en grande partie ou totalement aux femmes comme par exemple le salage et le fumage du poisson, la fabrication des produits à base de tubercules de manioc. De même, certaines activités agricoles au sens large sont le fait des hommes : c'est le cas de la pêche et de la chasse.

La remarque qu'il convient de faire en ce qui concerne le manuel relatif à la synthèse d'études pilotes sur la collecte des statistiques sur le rôle des femmes dans le secteur informel est sans doute le manque de rigueur dans l'appréciation des données du recensement de la population ayant été utilisées pour estimer la contribution des femmes dans le PIB. Il est hasardeux de calculer le PIB par tête pour une branche et de le multiplier par le nombre de femmes exerçant leur activité dans la branche considérée.

Malgré la pénurie des statistiques de base, on devrait obtenir des résultats beaucoup plus pertinents en considérant les pourcentages des femmes dans la population active occupée non salariée.

On peut toutefois intégrer au cours de l'évaluation de la contribution des femmes dans la production du secteur informel, les effectifs des aides familiaux non rémunérés dans la mesure où les indépendants ne sont pas toujours seuls à réaliser les activités productives.

En dehors des agrégats classiques calculés par les bureaux de comptabilité nationale qui sont publiés par les services nationaux de statistiques, les organisations internationales et dans la presse, on peut, dans la mesure où les comptes nationaux ignorent les activités de la mère de famille et des autres membres du ménage pour satisfaire les besoins de ce dernier, procéder au calcul d'un agrégat parallèle appelé PIB élargi. Celui-ci incluerait la valeur estimative des tâches ménagères. Une telle approche déboucherait sur une estimation beaucoup plus significative de la contribution de la femme.

ANNEXE III.F

**ADEQUATION DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES
POUR L'EVALUATION DU ROLE ECONOMIQUE DU SECTEUR INFORMEL
ET DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

Par : M. Jacques CHARMES, Directeur de
recherche, ORSTOM

I. INTRODUCTION

Les questions que l'on se pose et qui doivent être résolues par le système de collecte que l'on cherche à mettre en place sont les suivantes :

1. Comment estimer l'emploi dans le secteur informel et l'emploi féminin plus particulièrement? (statistique du travail).
2. Comment estimer la production et les revenus générés par ces activités? (comptabilité nationale).

Deux questions qui en appellent trois autres :

3. Comment atteindre l'exhaustivité dans la couverture du champ des activités informelles?
4. Comment rendre possible la distinction des divers segments constitutifs du secteur informel?
5. Comment saisir les tendances d'évolution à court et long terme du secteur informel?

Or, l'exhaustivité (question 3) et la régularité ou la courte périodicité (question 5) sont deux objectifs qui peuvent aller à l'encontre de la précision et de la fiabilité recherchées (questions 2 et 4).

Après avoir rappelé la nature des problèmes qui se posent pour la collecte des données, seront présentées et discutées les propositions et recommandations visant à l'amélioration et au développement:

- a) des enquêtes sur les établissements,
- b) des enquêtes auprès des ménages, et enfin
- c) des systèmes existants sur lesquels doivent, si possible et avec le minimum de charges supplémentaires, s'articuler les transformations ou les innovations proposées dans les méthodes de collecte.

II. NATURE DU PROBLEME DE LA COLLECTE

L'hétérogénéité des activités informelles, la diversité de leurs modalités et de leurs lieux d'exercice sont telles que l'on peut bien voir l'une des raisons de l'adoption généralisée du terme dans cette diversité même des formes (si l'on ose risquer ce paradoxe) non reconnaissables par des systèmes statistiques forgés pour saisir une forme précise et déterminée de l'activité économique.

Les caractéristiques du secteur informel ont fait que, jusqu'à présent, l'exhaustivité des estimations le concernant n'a pu être recherchée que dans une démarche macro-économique et indirecte de comparaisons des sources de données. Cette recherche de l'exhaustivité a été utile, mais elle est restée insatisfaisante dans la mesure où elle n'a été atteinte qu'au détriment de la précision et de la fiabilité. Comparer la population active dans les recensements de population (ou les enquêtes auprès des ménages) avec l'emploi enregistré, ou encore comparer le PIB avec les résultats comptables des entreprises

enregistrées, sont des estimations par la technique du solde qui ont permis une prise de conscience de l'importance du rôle joué par le secteur informel et de l'insuffisance de nos instruments de mesure. Il est clair qu'il convient aujourd'hui d'améliorer ces méthodes en rendant possible les mesures à partir d'une source unique ou en repoussant le plus loin possible les limites à partir desquelles le recours à la technique du solde reste nécessaire.

Or les progrès dans la collecte des données sur le secteur informel ne vont pas sans difficultés :

1. si l'exhaustivité et la courte périodicité peuvent être recherchées à travers les enquêtes auprès des ménages, en revanche celles-ci se prêtent mal à l'administration de questions détaillées sur les activités et les établissements;

2. les recensements et enquêtes d'établissements permettent, sous réserve d'adaptation des questions posées, une meilleure fiabilité et un plus grand détail des réponses sur l'activité économique, mais ces opérations ne peuvent parvenir à l'exhaustivité et nécessitent donc le recours à la technique du solde; d'autre part, la réalisation de ces enquêtes avec une courte périodicité s'avère difficile.

3. La qualité et la fiabilité des données collectées sont liées à l'adaptation des techniques de relevé et à la forme des questions posées. Trop souvent, le souci d'adaptation des questionnaires est resté fort modeste, et le recours aux connaissances acquises par des enquêtes qualitatives préalables ou antérieures a été trop limité. Or c'est une telle connaissance préalable des comportements et attitudes des participants du secteur informel, de leurs façons de raisonner et de compter, qui peut permettre d'améliorer considérablement la fiabilité des relevés statistiques. L'ignorance ou la méconnaissance dans laquelle s'est souvent tenu le statisticien à l'égard des formes spécifiques que peuvent prendre le salariat ou la comptabilité dans le secteur informel -- pour ne prendre que ces deux exemples -- n'a pas été sans conséquence sur la qualité des résultats des enquêtes. Lorsque le salariat prend une forme comparable au méayage dans l'agriculture ou lorsque le calcul du prix de revient, du prix de vente ou du bénéfice consiste à appliquer un coefficient multiplicateur à une dépense donnée, il est nécessaire d'en tenir compte dans la formulation des questions, sous peine de sous-estimer les revenus (salariaux et non salariaux) tirés des activités informelles et de donner une image faussée de la réalité.

4. La diversité des activités informelles ne tient pas seulement aux secteurs dans lesquels elles s'exercent (production, construction, commerce, services), mais aussi à leurs modalités d'exercice (micro-entreprises, travail à domicile ou dans la rue, pluri-activité ...) de sorte qu'il est difficile d'imaginer une méthode de collecte unitaire : le recours à une combinaison des approches par les ménages et par les établissements, et la nécessité de diversifier les questionnaires en vue de leur adaptation peuvent conduire à la complexification des systèmes de collecte et aller à l'encontre de la qualité des données et de la courte périodicité de leur disponibilité.

Enfin, une mention particulière doit être faite des activités agricoles. Les critères de définition proposés et les méthodes de collecte identifiées ou suggérées tendent à exclure ces activités du champ du secteur informel.

Rien n'empêche d'inclure les activités agricoles dans une conception large du secteur informel, à condition de toujours fournir les éléments et les moyens permettant de distinguer ces activités dans les statistiques publiées. Cependant les méthodes de mesure de l'activité agricole sont très différentes de celles que mettent en oeuvre ou que se proposent de mettre en oeuvre les enquêtes sur le secteur informel : il s'agit souvent de mesures par observation directe des rendements et des superficies, sans que le lien soit obligatoirement fait avec l'exploitant agricole. Ainsi les objectifs de la collecte sont très différents et il ne serait pas de bonne politique statistique d'englober systématiquement ces activités dans une méthode unitaire ou du moins qui cherche à l'être.

III. RECENSEMENTS ET ENQUETES PAR SONDAGE SUR LES ETABLISSEMENTS

Ces opérations ont constitué jusqu'à maintenant les méthodes de collecte les plus courantes pour mesurer l'emploi et la production dans le secteur informel. Dans de nombreux cas, la méthode a limité le champ des recensements aux petites entreprises exerçant leurs activités dans des locaux destinés à cet effet, et identifiables de l'extérieur, c'est-à-dire aux seuls segments visibles du secteur informel. Se trouve ainsi exclue une fraction importante de ce secteur, souvent même la plus importante en nombre d'emplois et aussi en termes de pauvreté, une fraction où les femmes sont prédominantes. Cependant cette exclusion n'est pas inhérente à la méthode puisqu'il est possible d'envisager une articulation ou un couplage des recensements d'établissements ou des recensements économiques avec les opérations de dénombrement des domiciles qui précèdent les recensements de population : une telle démarche a été expérimentée et adoptée depuis plusieurs années dans un pays comme l'Egypte où elle permet de couvrir l'un des segments invisibles du secteur informel.

Aussi, bien que les recensements économiques aient souvent été limités aux seuls établissements visibles, au milieu urbain, et parfois même aux seuls établissements informels, l'expérience montre que l'extension de la couverture de ces opérations est possible en les articulant avec les recensements de population, ce qui permet en outre d'atténuer les coûts et de bénéficier des travaux déjà réalisés (cartographie) et des moyens de déplacement déjà acquis. Il n'est cependant pas indispensable -- même si cela semble préférable -- que les deux opérations soient menées simultanément. Afin de ne pas perturber des opérations déjà lourdes et complexes par elles-mêmes, la succession des deux recensements de la population et des établissements peut constituer une meilleure solution pour les pays qui n'en ont pas l'expérience, car il existe aussi des échecs.

Dans la même perspective d'allègement et de simplification, les informations relevées par les recensements économiques devraient se limiter à quelques données de base indispensables à la mise en oeuvre de la définition du secteur informel et à la sous-classification simple de quelques segments du secteur informel, à la stratification des procédures d'échantillonnage, ainsi qu'à l'identification et à la localisation précise des établissements afin qu'ils puissent être facilement retrouvés lors de sondages ultérieurs. Toutes les questions superflues ou délicates (comme le chiffre d'affaires, les recettes ou les revenus), non susceptibles de relevés directs suffisamment fiables et dont l'exploitation peut conduire à des analyses erronées et trompeuses, devraient être éliminées de la phase de recensement et reportées systématiquement à la phase du sondage.

A ces réserves près, et compte tenu des améliorations possibles, il est normal que les recensements d'établissements continuent à avoir la faveur de nombreuses institutions statistiques et il convient de les encourager car ils présentent plusieurs avantages :

- il permettent la mise à jour des fichiers des entreprises modernes qui servent de base aux enquêtes annuelles d'entreprises et à l'élaboration des comptes de branches par la comptabilité nationale;
- ils permettent de sélectionner des échantillons représentatifs des micro-entreprises, strictement complémentaires d'une collecte organisée et annuelle sur le secteur moderne en autorisant l'application de critères de définitions objectifs qui fixent une limite claire entre les deux univers formel et informel.

Cependant, les recensements d'établissements n'ont pas permis jusqu'à présent d'assurer la réalisation, avec une courte périodicité, d'enquêtes sur les micro-entreprises, car la base de sondage se périmait très vite.

Outre la périodicité, le problème essentiel posé au statisticien par les enquêtes sur les petites entreprises est celui de l'adaptation des concepts et des techniques de relevé afin de permettre une mesure fiable de la contribution de ce segment du secteur informel à la formation du produit et des revenus. On a déjà insisté sur la nécessité d'une bonne connaissance préalable de certaines caractéristiques des activités informelles. Cela a des implications sur la formulation des questions (qui doivent être aussi concrètes que possible), le choix des périodes de référence (laissé à l'appréciation de la personne interrogée et variable selon la question), la façon de relever les variations saisonnières, et enfin le choix et la traduction des concepts-clés. A cet égard, la nomenclature des situations dans la profession pourra être complétée par toute une gamme de types de salariat (à la pièce, à la tâche, au pourcentage, métayage urbain ...) et types de travailleurs indépendants (allant de l'indépendant au sens strict jusqu'à la sous-traitance) : le relevé des questions sur les revenus est entièrement dépendant des types de situations identifiées.

Néanmoins, les recensements et enquêtes d'entreprises ou d'établissements sont des opérations réalisées essentiellement à des fins de comptabilité nationale et la couverture d'un segment limité -- et fort peu féminin -- de l'ensemble qu'il s'agit d'étudier a, depuis un certain nombre d'années, orienté les statisticiens du travail et les statisticiens d'enquête vers la fixation de ce nouvel objectif de mesure de la production aux enquêtes auprès des ménages.

IV. ENQUETES AUPRES DES MENAGES

Les enquêtes auprès des ménages dont l'objectif est, principalement, la saisie des activités informelles, sont peu nombreuses. Du point de vue de la mesure de l'emploi informel, elles constituent la solution idéale. Par définition et par leur méthode même, elles permettent en effet de saisir l'ensemble des activités informelles, dans toute la variété de leurs modes d'exercice :

- l'auto-emploi et l'emploi dans les petites entreprises,
- le travail à domicile,
- le travail itinérant ou de rue,
- le travail clandestin non déclaré par l'employeur,
- la pluri-activité,

alors que les enquêtes d'entreprises ne parviennent à couvrir que la première catégorie, et une partie de la seconde, dans le meilleur des cas.

Un autre avantage des enquêtes auprès des ménages est la simplicité de la mise à jour de la base de sondage.

Les inconvénients des enquêtes auprès des ménages ne sont cependant pas négligeables :

- Tout d'abord, la représentativité de certaines activités n'est pas systématiquement assurée, ce qui peut être un handicap pour la comptabilité nationale, puisque ces activités peuvent jouer un rôle important dans la formation de la valeur ajoutée en dépit d'un poids numérique faible dans la population active.
- Ensuite, la fiabilité des réponses dans les enquêtes auprès des ménages peut laisser à désirer et dépend étroitement de la qualité de la personne qui répond. Il est bien connu que les réponses du chef de ménage sur les activités de son épouse et de ses filles ne sont guère fiables, d'abord parce que, dans de nombreuses sociétés, il a tendance à leur dénier tout caractère économique, ensuite parce qu'il peut ne pas connaître les revenus qui en sont tirés, les budgets étant fréquemment séparés. De ce fait, l'administration du questionnaire devant tous les membres du ménage réunis peut être source de difficultés. Inversement lorsque, en l'absence du chef de ménage, c'est la femme qui répond, il est douteux que les réponses aux questions même les plus élémentaires (comme la branche d'activité) soient correctes.

D'une façon générale, il existe une tendance à la sous-estimation des activités économiques dans les enquêtes auprès des ménages, parce que les personnes interrogées peuvent fréquemment considérer que leur occupation n'est pas un véritable travail. Mais on sait désormais redresser à peu près correctement cette distorsion par un jeu de questions complémentaires, ou l'adjonction d'une liste d'activités.

Ici encore, il convient de souligner qu'il serait souhaitable d'éliminer, dans de telles enquêtes, les questions directes sur les revenus car leur exploitation conduit fréquemment à des erreurs d'interprétation. C'est pourquoi les enquêtes spécifiques sur les activités informelles des ménages sont en réalité des enquêtes intégrées qui s'efforcent d'allier les avantages des deux types d'enquêtes : ménages et établissements; et les enquêtes classiques et permanentes auprès des ménages servent à assurer une collecte débouchant sur l'établissement des séries chronologiques.

Les enquêtes intégrées, ou mixtes, sur les activités informelles des ménages consistent à articuler les unités d'observation ménages et entreprises et donc à greffer des questionnaires d'entreprises sur des questionnaires ménages. Mais on sait que si le ménage comme unité d'observation permet de saisir la totalité des formes d'activité, l'intéressé n'est pas forcément présent et d'autre part l'entretien ne s'effectue pas sur le lieu même de l'exercice de l'activité, de sorte que le questionnaire (ou le volet spécifique de ce questionnaire) ne peut être trop ambitieux et doit être simplifié.

Lorsqu'on veut allier l'exhaustivité à la quantité et à la qualité de l'information collectée sur l'activité, la production et les revenus, il convient d'administrer un questionnaire d'entreprise aux actifs des ménages de l'échantillon qui sont en situation d'auto-emploi (indépendants et employeurs). On peut alors bénéficier des innovations méthodologiques introduites dans les enquêtes d'entreprise. Mais l'administration d'un tel questionnaire ne peut se concevoir qu'auprès de la personne directement concernée. La solution adoptée au Mali (en 1989) et à Zanzibar (en 1990) a été de localiser les lieux de travail à partir du ménage : ainsi, pour les activités exercées dans des établissements, l'enquêteur se rend sur les lieux mêmes de l'activité pour administrer le questionnaire approprié, alors que pour les autres activités s'exerçant à domicile ou en dehors d'un local, le questionnaire est administré dans le ménage même, à condition que les intéressés soient présents.

Les enquêtes sur les activités informelles des ménages posent en outre deux difficultés : celle du choix de la période d'enquête et celle de l'élaboration du plan de sondage.

En ce qui concerne la période d'enquête, le choix doit se porter de préférence sur la morte saison des travaux agricoles, car c'est durant cette saison que les agriculteurs exercent des activités non agricoles, soit en milieu rural, soit dans les villes où ils migrent. La systématisation des questions sur la pluri-activité rend cependant cette difficulté moins aiguë.

Pour ce qui est du plan de sondage, l'assurance d'une bonne représentativité de toutes les branches d'activité, notamment manufacturières, pour les besoins de la comptabilité nationale, implique le dimensionnement adéquat de l'échantillon et éventuellement, sa stratification régionale.

Il est clair que c'est en incluant un volet sur les activités informelles dans les systèmes permanents d'enquêtes et particulièrement les enquêtes sur l'emploi - qu'une meilleure appréhension et une meilleure compréhension du phénomène seront possibles. Dans les pays où un tel système permanent n'existe pas, les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages -- en projet dans de nombreux pays -- devraient prendre la forme d'enquêtes sur les activités informelles, puisque celles-ci concernent la plus grande partie de la population, à côté des activités agricoles.

Et, dans les pays où aucun système permanent n'est en place, ces enquêtes intégrées devraient tenir lieu d'enquêtes sur la population active et servir de base à la mise en place progressive d'un système permanent plus léger.

V. CONCLUSION

Pour une meilleure utilisation des sources existantes

Les progrès dans la mesure de l'emploi, de la production et des revenus du secteur informel dépendent en premier lieu d'une meilleure utilisation des sources existantes. Cela ne peut intervenir qu'à la suite d'une amélioration de la qualité des données qui en sont issues et donc d'une harmonisation et d'une définition plus claire et plus objective du champ des enquêtes et du champ des relevés administratifs et des concepts que ces opérations mettent en oeuvre.

La plupart des propositions ou des recommandations qui ont été faites précédemment peuvent s'appliquer à des opérations déjà existantes ou traditionnellement effectuées dans un certain nombre de pays.

S'il n'existe que des recensements décennaux et des enquêtes sur les entreprises enregistrées -- cas fréquent sur le continent africain -- une première démarche devrait consister à homogénéiser le contenu du fichier des entreprises enregistrées, puis à le compléter à partir d'un recensement des établissements. Une seconde démarche souhaitable, mais liée en général à la mobilisation des financements nécessaires, consisterait à réaliser une enquête sur les activités informelles des ménages.

ANNEXE III.G

LES EXERCICES DES GROUPES DE TRAVAIL

**Groupe de Travail I
(Thèmes 1 à 3)**

Chaque participant inscrit sur une feuille :

- la liste des services fournis par son département en direction du secteur informel et des femmes;
- la liste précise des études et enquêtes réalisées ou utilisées par son département afin de définir les actions entreprises en direction du secteur informel et des femmes;
- les définitions utilisées par son département;
- les besoins non encore satisfaits en données statistiques;
- les suggestions en vue d'améliorer la collecte et l'utilisation des données.

Commentaires et critiques sur :

- les politiques à l'égard du secteur informel et des femmes;
- les définitions et les concepts;
- les sources de données utilisables.

Suggestions et recommandations sur :

- les politiques ;
- la définition du secteur informel au Congo.

**Groupe de Travail II
(Thème 4)**

A partir des tableaux C. 9 et C. 10, pp. 38 et 39 de la synthèse d'études pilotes, et des effectifs par branche d'activité dans l'enquête annuelle sur les documents statistiques et fiscaux, il vous est demandé de calculer une estimation de l'emploi dans le secteur informel en 1984.

Pour cela, vous appliquerez successivement deux définitions :

- le secteur informel est constitué de l'ensemble des unités économiques non agricoles n'employant pas de salariés réguliers;
- le secteur informel est constitué de l'ensemble des activités non couvertes par les statistiques permanentes de l'enregistrement statistique et fiscal;

L'utilisation des nomenclatures détaillées (professions et activités) doit vous permettre d'éliminer certaines professions et activités à exclure des grands groupes des tableaux C. 9 et C. 10.

Présenter les résultats par grand groupe de profession et d'activité et par sexe.

Quelles conclusions pouvez-vous en tirer ?

**Groupe de Travail III
(Thème 5)**

A partir des tableaux qui vous sont remis, comparer les estimations du PIB dans chaque secteur d'activité du secteur informel avec les effectifs par sexe correspondants.

Quelles réflexions vous inspirent ces comparaisons ?

Que suggéreriez-vous comme méthodes ou comme techniques pour améliorer ces estimations ?

ANNEXE IV

REFERENCES

1. Handbook
2. Synthèse
3. *INSTRAW Nouvelle*
 - a) Secteur Informel issue 12
 - b) Crédit
 - c) Tirè du Dixième anniversaire
4. Flyers
According to l'statistique elle is not working.

